

EN

Une belle entrée des Verts en attendant la confirmation

Lire page 23

L'ECHO D'ALGERIE

INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Quotidien National d'Information - 8e Année - Mardi 25 juin 2019 - 22 Chawwal 1440 - N° 2128 - Algérie : 10 DA / 1 €

www.lechodalgerie-dz.com

Réouverture de l'enquête sur le scandale de l'autoroute Est-Ouest

La lutte contre la corruption s'accélère



Lire page 3

Photo : Fateh Guidoum ©

Ramadhan

19,5 millions d'Algériens ont regardé la TV et 16,5 millions se sont connectés à Internet quotidiennement

19,5 millions d'Algériens ont regardé la télévision et plus de 16,5 millions se sont connectés à Internet, quotidiennement, durant le Ramadhan 2019, selon une étude d'IMMAR Media, un cabinet spécialisé dans la mesure d'audience des médias. Un total de «19,5 millions d'Algériens âgés de 15 ans et plus ont regardé la télévision au moins une fois par jour durant ce mois sacré», précise l'étude réalisée durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, sur un échantillon de 4459 individus représentant une population de près de 28,5 millions d'hommes et de femmes âgés de 15 et plus, résidant dans les milieux urbains et ruraux répartis sur tout le territoire national.

L'étude relève, en outre, que «16,5 millions d'Algériens se sont connectés, au moins une fois par jour, à Internet, dont 15,5 millions aux réseaux sociaux», ajoutant que «2,5 millions d'Algériens sont des auditeurs quotidiens de la radio et 1,4 million des lecteurs de presse». Concernant le taux de pénétration journalière moyenne des différents médias par sexe, 74% des femmes regardent la télévision (63% des hommes), 55% se connectent à Internet (61% des hommes), 52% fréquentent les réseaux sociaux (57% des hommes), 6% écoutent la radio (11% des hommes) et 2% lisent la presse (8% des hommes), note l'étude.

Lire page 6

Accidents de la circulation

1281 morts et 12 914 blessés ces 5 derniers mois

Au total, 1281 personnes ont trouvé la mort et 12 914 autres ont été blessées dans 9422 accidents de la route, survenus à travers le pays durant les 5 derniers mois, a indiqué un bilan du Centre national de prévention et de sécurité routière (CNPSR). Le bilan fait ressortir une hausse du nombre d'accidents de la route durant la période considérée avec (+3,40%), et une hausse du nombre de décès (7,83 %) et de blessés (+2,69%) par rapport à la même période de l'année 2018.



Ghardaïa

4 morts et un blessé dans un accident de circulation au sud d'El Ménéa

Quatre personnes ont trouvé la mort et une autre a été grièvement blessée dans un accident de circulation survenu, lundi au petit matin, sur la RN 1 au sud d'El Ménéa (Ghardaïa). L'accident s'est produit à 60 km au sud d'El Ménéa en allant vers Aïn Salah (Tamanrasset), suite à une violente collision entre un véhicule touristique et un camion-citerne circulant en sens inverse, causant la mort sur place de 4 personnes.
Les corps des victimes (35 à 45 ans) le blessé (47 ans) souffrant de nombreux traumatismes et hémorragie, ont été évacués par les éléments de la Protection civile à la morgue et aux urgences de l'hôpital Mohamed-Chaâbani à El Ménéa.
Les éléments de la Gendarmerie ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de cet accident.

Mostaganem

Un enfant porté disparu, retrouvé mort

Un enfant, qui était porté disparu, a été retrouvé mort, dimanche soir, à oued Aïn Sefra, au centre-ville de Mostaganem. Cet enfant âgé de 8 ans avait disparu samedi soir. Aussitôt alertés, les policiers ont déclenché des recherches depuis samedi à 19 h et ont retrouvé les habits qu'il portait à proximité du quartier Derb à l'oued d'oued Aïn Sefra.

Relizane

Arrestation d'un fonctionnaire en flagrant délit de corruption

Les éléments de la Gendarmerie de Relizane ont arrêté un fonctionnaire indélicat en flagrant délit de corruption. L'arrestation a eu lieu dernièrement après qu'un citoyen ait déposé une plainte contre un fonctionnaire du secteur de l'habitat dans la daïra de Relizane qui lui avait demandé une somme d'argent pour lui faciliter d'obtenir une habitation rurale. Un plan a été alors mis au point pour arrêter le fonctionnaire en flagrant délit en recevant la somme demandée, a-t-on ajouté, signalant que le mis en cause a été écroué sur ordre des services judiciaires.

Tébessa

5 personnes écrouées pour des transactions illégales dans des projets

Cinq personnes ont été placées, dimanche soir, en détention prévention par le juge d'instruction près le tribunal de Tébessa suite à leur implication dans des transactions contraires aux lois en vigueur, dans le cadre de la réalisation de projets visant à protéger des villes de cette wilaya des inondations.
La même source a indiqué qu'en plus d'avoir contracté des transactions illégales, ces personnes font également l'objet d'autres accusations pour «octroi d'avantages injustifiés dans le cadre de transactions publiques» ainsi que pour «détournement et dilapidation de deniers publics». Une enveloppe financière de plus de 7,3 milliards de dinars avait été allouée à ces projets relatifs à la réalisation de travaux destinés à protéger des villes de la wilaya de Tébessa des inondations. Pour rappel, un groupe de militants des Droits de l'Homme et plusieurs associations ont adressé au procureur de la République près le tribunal de Tébessa une pétition réclamant une enquête concernant les projets visant à protéger cette ville des inondations qui ont, selon eux, englouti d'importantes sommes d'argent sans qu'ils se matérialisent sur le terrain.

Protection civile

23 décès par noyade à l'échelle nationale depuis l'ouverture de la saison estivale

Vingt-trois décès par noyade sont à déplorer à l'échelle nationale, depuis l'ouverture de la saison estivale 2019, a indiqué à El Tarf, le directeur général de la Protection civile, le colonel Bourrelaf Boualem. «Sur 23 décès par noyade, 19 ont été enregistrés sur des plages interdites à la baignade et 4 autres au niveau des plages autorisées», a précisé le responsable en marge d'une réunion de coordination conjointe entre les services de la Protection civile algérienne et tunisienne, tenue au siège de la wilaya d'El Tarf. Soulignant également le décès par noyade de 18 autres personnes dans différents plans d'eau, le même responsable a détaillé que la wilaya d'Oran occupe la 1ère place avec 5 décès par noyade, suivie d'El Tarf avec 4 morts à déplorer.
Un total de 4354 interventions a été effectué par les services de la Protection civile à ce jour, précisant que 2896 baigneurs ont été sauvés d'une mort certaine et 325 autres ont été secourues après avoir subi divers autres dommages.
Le DG de la Protection civile a, à cette occasion, mis l'accent sur l'importance des actions de sensibilisation sur la prévention et le respect des normes de baignade pour éviter les drames.
Dans un autre registre, le colonel Farouk Achour, sous-directeur de l'information et la sensibilisation à la direction générale de la Protection civile a indiqué que 119 hectares de forêts ont été ravagés par un total de 73 foyers d'incendies, déclarés depuis le 1er juin dernier à l'échelle nationale. Il a également souligné que le nombre de colonnes mobiles, était «en perpétuelle hausse», atteignant pour cet été 37 colonnes. Cette réunion de coordination conjointe, entre dans le cadre du protocole de coopération signé en 1985 entre l'Algérie et la Tunisie et intervient suite à la réunion du comité technique mixte pour la coopération dans le domaine de la Protection civile, et la mise en œuvre des recommandations émanant de la première réunion des responsables des wilayas frontalières entre les deux pays, tenue en octobre de l'année dernière en Tunisie.



Saisies de kif traité

Baisse «importante» des quantités en mai 2019

Les Douanes algériennes ont enregistré une baisse «importante» des quantités saisies de kif traité en mai dernier (38,6 kg), en comparaison avec le mois d'avant (791,094 kg). Pour les substances psychotropes, les quantités saisies ont également connu une tendance baissière, passant de 6448 unités en avril 2019, à 4280 unités durant le mois de mai passé. L'ensemble des saisies du mois de mai, a donné lieu à l'interpellation de cinq personnes, dont l'âge varie entre 26 et 54 ans.
Entre janvier et avril 2019, les Douanes avaient saisi 1,079 tonne de résine de cannabis, contre 1,802 tonne durant la même période de 2018, soit une baisse de plus de 40,5%. Par ailleurs, 51 982 comprimés et capsules de psychotrope, ont été saisis durant les quatre premiers mois de 2019, contre 36 316 unités durant la même période de 2018, en hausse de plus de 43%. Au total, 74 personnes ont été interpellées au titre de ces saisies, dont des femmes et des étrangers notamment de nationalités africaines. L'âge des mis en cause varie entre 21 et 79 ans. Selon la DGD, les saisies de «drogue douce» (résine de cannabis et kif traité) avaient reculé en 2018. Une tendance baissière qui s'est poursuivie durant les premiers mois de l'année en cours. En revanche, une forte augmentation des saisies de substances psychotropes a été enregistrée depuis 2018 et s'est accentuée au cours des quatre premiers mois de 2019.

Bordj Badji Mokhtar

Un orpailleur arrêté et 5 sacs de mélange d'or brut et de pierres saisis

Dans le cadre de la lutte contre le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire a arrêté, ce dimanche, à Bordj Badji Mokhtar - 6e Région militaire, un orpailleur et saisi 2 véhicules tout-terrains, 5 sacs de mélange d'or brut et de pierres, 500 litres de carburant, ainsi que des outils d'orpaillage». Dans le même cadre, un détachement de l'ANP et des éléments de la Gendarmerie «ont appréhendé, à Aïn Defla - 1e RM, une colporteuse de drogues en possession de 51,8 kg de kif traité, tandis qu'un autre détachement a arrêté, à Bouira, 3 individus et saisi un camion et un véhicule chargés de 2166 unités de différentes boissons». Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre l'immigration clandestine, des détachements combinés de l'ANP «ont intercepté 87 immigrants clandestins de différentes nationalités, à Tamanrasset, Djanet, Tizi-Ouzou et Tiaret».

Edité par la Sarl Echo Medias Algérie

Directeur Général Fondateur
Tewfiq Meraou

L'ECHO D'ALGERIE
Quotidien National d'Information

Directeur de la Publication
Ahsene Saaid

Rédacteur en Chef
Mouloud Hamdi

Directeur Technique
Walid Boumaaraf

Siège Social : 32, Avenue de Maubeuge - Alger
Rédaction : 5F, rue des 3 Frères - Bouadou Bir Mourad Raïs - Alger
Tél-Fax : 023 54 23 23 / 023 54 23 02
Direction de la publicité : Tél-Fax : 023 54 23 04
بنك التنمية المحلية BANQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL Compte N° : 00500111400201363101 3

Anep
Tél : 021 73 76 78
021 73 71 28
Fax : 021 73 95 59

Diffusion
Ouest-Centre-Est
Zigzag Expresse

Impression
SIA

www.lechodalgerie-dz.com E-mail : echodalgerie@gmail.com L'Echo d'Algérie Quotidien National d'Information @echodalgerie_dz

• Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la rédaction ne sont pas restitués et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation.

L'ECHO D'ALGERIE Www. lechodalgerie-dz.com

Réouverture de l'enquête sur le scandale de l'autoroute Est-Ouest

La lutte contre la corruption s'accélère

Le Conseil de la nation a lancé, hier, la procédure de levée de l'immunité parlementaire du sénateur Amar Ghoul, ex-ministre des Travaux publics, et ce, à la demande du ministère de la Justice.



Ph : L'Echo d'Algérie ©

Le président par intérim du Sénat, Salah Goudjil, a présidé, en effet, une réunion du bureau de la chambre haute du Parlement pour examiner la demande du ministère de la Justice, qui a ensuite été transmise à la Commission des affaires juridiques, administratives, des Droits de l'Homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, selon un communiqué du Conseil de la nation. Cette commission va établir un rapport sur la question pour permettre au bureau du Sénat de répondre au ministre de la Justice. La demande de lever l'immunité parlementaire d'Amar Ghoul survient après la décision de la justice de rouvrir l'enquête sur le scandale de l'autoroute Est-Ouest.

La Cour suprême avait ordonné le réexamen de l'affaire de l'autoroute Est-Ouest

Des peines de prison allant d'un an avec sursis à 20 ans de réclusion ainsi que trois acquittements ont été prononcées en mai 2015 contre 23 personnes morales et physiques impliquées dans cette affaire de corruption, dont le procès s'est déroulé au tribunal criminel d'Alger. 15 personnes et 7 entreprises étrangères étaient impliquées dans cette affaire dont le procès a été tenu après deux reports et une tentative de la défense de le requalifier, en 2014, en correctionnelle.

Une demande rejetée par la Cour suprême qui a confirmé que cette affaire devait être traitée par le tribunal criminel d'Alger. Une amende de 5 millions de dinars a été infligée à chacune des 7 entreprises étrangères impliquées dans cette affaire : Citic Crcc (Chine), Cojaal (Japon), Pizarroti et Caraventa (Suisse), Isolux Corsan (Espagne), SMIN (Canada) et COBA du Portugal. Une peine de 20 ans de réclusion a été prononcée par contumace à l'encontre de Kouidri Tayeb (en fuite) à la fin du procès.

Une peine de 10 ans assortie d'une amende de 3 millions de dinars ont été prononcées contre le principal accusé, Chani Medjdoub (conseiller de Citic Crcc) pour corruption et blanchiment d'argent. Une peine de prison ferme de 10 ans et une amende de 3 millions de dinars ont été également prononcées contre Khelladi Mohamed (directeur des nouveaux programmes de l'Agence nationale des autoroutes) pour trafic d'influence, corruption perception de présents injustifiés et dilapidation de deniers publics. Par ailleurs, Hamdane Rachid Salim (ex-directeur de la planification au ministère des Travaux publics) a été condamné à 7 ans de réclusion et un million de dinars d'amende pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et blanchiment d'argent.

La même peine (7 ans) de réclusion et 3 millions de dinars d'amende ont été infligées à Adou Tadj Eddine, homme d'affaires pour trafic d'influence, abus de fonction, blanchiment d'argent et corruption.

L'ancien SG du ministère des Travaux publics Bouchama Mohamed a été acquitté, ainsi que Allab El Khier, investisseur, et Ferrachi Belkacem, ex-cadre au ministère des Transports. Adou Sid-Ahmed a été condamné à 3 ans de prison dont 1 année ferme pour trafic d'influence, blanchiment d'argent et corruption.

Trois ans de réclusion criminelle et 500.000 DA d'amende ont été prononcées contre Ouezane Mohamed, dit colonel Khaled, fonctionnaire au ministère de la Justice pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et corruption.

Ghazali Ahmed Rafik, ex-directeur des études à l'Agence nationale des autoroutes (ANA) a été de son côté condamné à une année de prison avec sursis pour trafic d'influence, abus de fonction, perception de présents injustifiés et corruption. Les trois sœurs Ghrieb ont été condamnées à une année de prison avec sursis et une amende de 500.000 DA pour complicité dans le blanchiment d'argent.

De 6 milliards de dollars au départ le projet est revenu à 13 milliards de dollars, selon le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi

Les frères Bouznacha ont été quant à eux condamnés à un an de prison avec sursis pour violation de la législation relative aux changes. Le tribunal criminel d'Alger a par ailleurs ordonné la saisie de tous les biens mobiliers, immobiliers et comptes bancaires de Chani Medjdoub et Khelladi Mohamed. Plusieurs ministres ont été cités, dans cette affaire, dont l'ancien ministre des Transports et des Travaux publics, Amar Ghoul. Ce dernier qui était ministre des Transports au moment de l'ouverture du procès, a répondu par écrit à des questions que lui avait transmises le président du tribunal. En 2006, le marché de réalisation de l'autoroute Est-Ouest a été attribué au groupe chinois Citic-Crcc, avec un coût de 6 milliards de dollars. Mais, de réévaluation en réévaluation, le projet a coûté 13 milliards de dollars, selon le ministre des Travaux publics, Abdelkader Kadi. Récemment, le chef d'état-major de l'ANP est revenu sur la corruption qui a gangréné tous les secteurs réaffirmant que «partant du fait que la lutte contre la corruption n'admet aucune limite et qu'aucune exception ne sera faite à quiconque, cette voie sera celle que l'institution militaire veillera à entreprendre avec détermination, posant ainsi les jalons de l'affranchissement de l'Algérie du vice de la corruption et des corrupteurs avant la tenue des prochaines élections présidentielles». «Il y a lieu d'affirmer encore une fois la détermination de l'institution militaire à accompagner la justice, avec une ferme conviction et un sens élevé du devoir, ainsi que de la protéger de façon à lui permettre d'exécuter convenablement ses missions et s'acquitter judicieusement de son rôle de moralisateur, en déterrant tous les dossiers et en les traitant en toute équité quelles que soient les circonstances, de façon à faire comparaitre devant la justice tous les corrompus quels que soient leur fonction ou leur rang social», a-t-il souligné. «Permettre à la justice de traiter les lourds dossiers de corruption et mener ses missions à terme, est un devoir national dont l'institution militaire ressent, devant Allah, l'histoire et le peuple, l'impératif d'accomplir, quelles que soient les circonstances», a fait savoir Gaïd Salah.

Pour lui, il apparaît «clair aujourd'hui» au peuple algérien à travers tous ces dossiers présentés devant la justice qu'«il a été procédé par le passé et de manière délibérée, à la mise en place des conditions propices à la pratique de la corruption».

«Il apparaît également à travers cela que ce qu'on appelait à l'époque réforme de la justice n'était malheureusement que des paroles en l'air et des réformes creuses qui, bien au contraire, ont encouragé les corrompus à persister dans leurs méfaits et ont été parrainés pour empiéter les droits du peuple et enfreindre les lois délibérément sans crainte et sans aucune conscience», a déploré le chef d'état-major de l'ANP.

Il a, dans ce cadre, estimé que «l'heure des comptes est arrivée et le temps d'assainir notre pays de toute personne malhonnête qui s'est laissée tentée de troubler la vie quotidienne du peuple algérien par de telles pratiques et de tout ce qui a obstrué les horizons face aux Algériens et semé la peur, voire le désespoir en l'avenir». Par ailleurs, le général de corps d'armée a souligné que tous les indices confirment que la crise économique que traverse le pays est due, «en premier lieu, à la mauvaise gestion de la part de quelques responsables qui ont bafoué le devoir et le sens de l'engagement et de la responsabilité dont ils sont tenus de porter le fardeau». La cause fondamentale de la crise économique dont souffre le pays «est un problème de gestion en premier lieu, à savoir que les deniers publics étaient pour certains gestionnaires, de l'argent commun, voire permis, où ils se servaient à volonté quand ils voulaient en toute impunité et sans contrôle ou considération envers le poids de la responsabilité dont ils portent le fardeau».

Pour lui, la responsabilité dans sa définition la plus large, la plus exhaustive et la plus correcte est «d'honorer sa parole et avoir bonne conscience et c'est une qualité qui permet à l'homme d'être à la hauteur de son engagement». «La responsabilité, dans son sens le plus profond, c'est tenir également son engagement et rester fidèle au serment. Mais ce qui parait étrange, c'est que le gravité des dossiers présentés devant la justice aujourd'hui démontre que les concernés par ces dossiers ont perdu tous les attributs de l'engagement, et les exigences de la responsabilité, du fait de la mise à profit de leurs fonctions, leur influence et leur pouvoir pour transgresser les lois et enfreindre leurs limites et leurs règles», a relevé Gaïd Salah.

Il a relevé que «cette gestion illégale a permis de créer des projets stériles et sans intérêts réels pour l'économie nationale. Ils ont été octroyés de manière sélective, et à des montants astronomiques sous forme de crédits, ce qui a perturbé la cadence du développement en Algérie. Ces pratiques viciées et immorales sont en parfaite contradiction avec la teneur des discours hypocrites de ceux qui les tenaient».

T. Benslimane

Djellab à Dakar :

«L'Algérie continuera à jouer un rôle primordial pour l'intégration économique intra-africaine»

L'Algérie continuera de jouer un rôle «primordial» dans le processus d'intégration économique intra-africaine, a affirmé hier à Dakar le ministre du Commerce, Saïd Djellab.

«L'Algérie joue et continuera de jouer un rôle primordial dans le processus d'intégration économique intra-africaine et dans les différentes actions et aspirations pour aboutir à l'atteinte des objectifs de l'Agenda 2063», a indiqué Djellab lors du forum africain sur les enjeux liés à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECA), dont les travaux ont débuté, ce lundi à la capitale sénégalaise. Il a, dans ce sens, souligné les efforts de l'Algérie notamment pour une «Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable», ainsi que pour une «Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants». L'Algérie œuvre aussi à parvenir à une «Afrique qui agit en tant qu'acteur et partenaire fort, uni et influent sur la scène mondiale». Pour réussir cette intégration, dont les opérateurs sont le principal moteur, il est «indéniable» que les politiques nationales, en préparation d'intégration de cette zone soient «inclusives», en faisant participer les forces vives sociales et économiques. Il a, dans ce contexte, relevé que l'Algérie avait «déjà procédé à l'élaboration d'un processus participatif et inclusif, pour garantir une adhésion des acteurs économiques et sociaux et assurer une intégration durable au sein de la ZLECA».

Djellab a réitéré la disponibilité de l'Algérie «à œuvrer pour la réalisation et la concrétisation des objectifs d'intégration de la ZLECA, dans un esprit de coopération renforcée, d'un partenariat et des liens de solidarité entre nos pays et nos partenaires au développement». L'entrée en vigueur de la ZLECA, depuis le 30 mai 2019, constitue, a-t-il affirmé, un «signal fort» aussi bien à nous-mêmes, en tant que ressortissants africains, qu'au reste du monde, et traduisant la volonté indéniable des Etats africains à rendre l'intégration africaine une réalité palpable.

L'Accord de Kigali a engendré «beaucoup de progrès»

L'ensemble des études économiques ont enregistré que le taux des échanges commerciaux intra-africains, ne dépasse les 11% et le considère comme le taux d'intégration le plus «faible» comparativement aux autres régions du monde, a-t-il déploré.

«Ce qui constitue un défi à relever et une marge de manœuvre d'intégration une fois les conditions de réussite réunies et faire de l'espace africain un espace des plus attractifs pour les investissements étrangers directs et un maillon incontournable dans le développement de la chaine des valeurs régionale et internationale», a-t-il soutenu. Pour lui, la signature, en mars 2018 à Kigali, de l'Accord instituant la ZLECA, a engendré «beaucoup de progrès» dans le processus visant la mise en œuvre de la zone, décidée par nos Chefs d'Etat et de gouvernement, et tant attendue par nos populations et opérateurs économiques. Par ailleurs, le ministre a indiqué que la forte participation de haut niveau, au Forum africain sur les enjeux liés à la mise en œuvre de la ZLECA, illustrait parfaitement l'intérêt et la volonté commune d'aller vers la concrétisation d'un



espace commercial et économique «commun». «Notre présence tous aujourd'hui, ministres, acteurs du secteur privé, représentants de la société civile, ainsi que chercheurs et universitaires, illustre parfaitement cet intérêt et cette volonté commune d'aller vers la concrétisation d'un espace commercial et économique commun et harmonieux prenant en considération la complémentarité intra-africaine et orienté vers un objectif commun qui consiste à réaliser la prospérité et le développement de nos économies respectives», a-t-il dit. Etalé sur deux jours (24 et 25 juin), le Forum de Dakar est organisé conjointement par la Commission économique pour l'Afrique (CEA) et l'Union européenne (UE), en partenariat avec le gouvernement sénégalais et la Commission de l'Union africaine (UA), sous le thème «la ZLECA en marche : approfondir l'intégration africaine pour un continent prospère». Pour rappel, la ZLECA est l'un des projets phares de l'Agenda 2063 de l'UA qui constitue un cadre commun pour une croissance inclusive et un développement durable pour l'Afrique à réaliser au cours des cinquante prochaines années.

Parmi les objectifs de l'Agenda 2063 figure une Afrique prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable, une Afrique dont le développement est axé sur les populations, qui s'appuie sur le potentiel de ses populations, notamment celles des femmes et des jeunes, qui se soucie du bien-être des enfants.

Ali B. /Ag.

6e symposium de l'AIG

Les réserves de l'Algérie en gaz naturel couvriront les besoins nationaux jusqu'à 2040

Les réserves de l'Algérie en gaz naturel couvriront «largement» les besoins nationaux jusqu'à la période 2035-2040, a souligné, hier, à Oran, Ahmed Mechraoui, consultant au sein de l'Association algérienne de l'Industrie du gaz (AIG). En marge des travaux du 6e symposium de l'AIG, l'expert a précisé qu'«il n'existe aucune contrainte sur ce plan là.

Les ressources disponibles couvriront largement les besoins nationaux en la matière jusqu'en 2035, voire 2040».

Mechraoui, également ancien vice-président à Sonatrach, ancien conseiller du ministre de l'Energie, a fait savoir que «l'Algérie continuera à exporter une partie de son gaz, et peut aussi satisfaire toute la demande nationale en constante augmentation». «Nous sommes sécurisés pour les 15 prochaine années. Mais au-delà, il faut penser à des solutions et à faire des choix», a-t-il estimé, soulignant qu'il s'agira de mettre en priorité la sécurité énergétique du pays, mettre en avant les énergies renouvelables (ENR) et d'entreprendre l'exploration du gaz de schiste. La sécurité énergétique «permettra d'assurer le gaz au citoyen au-delà de 2035.

Les ENR permettront d'économiser le gaz utilisé pour la production de l'électricité», explique-t-il, ajoutant que la production de l'électricité par d'autres sources permettra d'économiser d'importantes quantités de gaz naturel.

A ce propos, le même expert a signalé que «si le programme national de développement des Energies renouvelables, visant la production de 22 000 mégawatts d'électricité d'ici à 2030, est mis en œuvre comme prévu, nous pourrons économiser environ 60 milliards de m^3 de gaz. C'est pratiquement deux années de consommation annuelle».

Concernant l'avenir du gaz, le même spécialiste a estimé que «l'exploration, à elle seule selon les données d'aujourd'hui, n'est pas suffisante». Il est nécessaire de prendre en considération le potentiel algérien en gaz de schiste», a-t-il indiqué, soulignant «la nécessité de se préparer pour la période d'après 2035-2040, dès maintenant, en développant les ENR et en explorant le gaz de schiste». Les travaux de la deuxième et dernière journée du symposium ont été marqués par l'organisation de deux tables rondes sur «l'évaluation de la répartition géographiques des réserves mondiales en gaz naturel» et «les progrès technologiques au service de l'industrie du gaz». Plusieurs communications en relation avec l'industrie du gaz ont été présentées.

Le 6e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG), ouvert dimanche, a regroupé près de 700 participants algériens et étrangers. Lors de ses 2 jours d'échanges, plus de 120 communications orales et affichées, ont été présentées ainsi que deux tables rondes.

Skehoun M.

Santé au travail

Un plan national en cours d'élaboration

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Miraoui, a fait savoir, ce lundi, à Alger, qu'un Plan national de santé au travail, traitant des domaines de la santé, de la sécurité au travail et visant la concrétisation du bien-être en milieu professionnel, était en cours d'élaboration. Présidant en compagnie du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam, une rencontre sur «Le bien-être au travail», Miraoui a fait état de la mise en place d'ateliers de travail œuvrant à l'élaboration d'un Plan national santé au travail traitant du domaine de la santé et de la sécurité au travail et de la concrétisation du bien-être en milieu professionnel, ajoutant que ce Plan sera fin prêt fin 2019 ou début 2020. «La stratégie du secteur de la Santé repose sur la prévention des risques psycho-sociaux et la promotion de la santé et du bien-être au travail, grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans nationaux», a affirmé le ministre. Miraoui a rappelé que le secteur œuvrait, en collaboration avec les autres secteurs, à la préservation et la promotion de la santé en milieu professionnel conformément à la loi sanitaire, dont les dispositions appellent, notamment, à la «promotion du bien-être physique, mental et social des travailleurs et à la prévention de tout dommage causé à la santé des travailleurs par leurs conditions de travail, ainsi qu'à la prévention et la protection des travailleurs contre les accidents du travail et les maladies professionnelles». La Loi sanitaire stipule que «la médecine du travail constitue une obligation à charge de l'employeur, par laquelle il assure la préservation de la santé des travailleurs et l'amélioration des conditions de leur travail». Le ministre du Travail a affirmé, de son côté, que la concrétisation de la santé au travail ne se limitait pas à assurer les conditions matérielles et les besoins fondamentaux des travailleurs, mais exige également d'accorder l'attention à la réunion des conditions appropriées à l'équilibre psychosocial des travailleurs en milieu professionnel, loin des pressions psychologiques et des relations tendues. Rappelant que tout organisme ou entreprise «est tenu d'investir dans la sécurité et la santé en tant que dimension stratégique de prévention de tous les risques pouvant affecter les travailleurs», le ministre a souligné la nécessité, pour l'ensemble des entreprises, d'accorder la priorité pour ces deux aspects en vue d'accroitre le rendement et la productivité des travailleurs. Il a insisté, dans ce cadre, sur la mise en place de mécanismes permettant d'assurer un travail décent, outre l'importance de la prévention des risques professionnels dans l'organigramme de l'entreprise, en tant que fonction à part entière. Dans cette optique, Haddam a appelé les organismes en charge de la prévention des risques professionnels, les organisations syndicales des travailleurs, les employeurs, les chefs des entreprises économiques ainsi que l'ensemble des acteurs, à contribuer à la consolidation de la prévention en la matière, notamment à travers des campagnes de sensibilisation.

Yasmine Derbal

Activités spatiales

Le projet de loi permettra à l'Algérie de contrôler les activités qui engageraient sa responsabilité internationale

Le ministre des Relations avec le Parlement, Fethi Khouil, a indiqué, hier, à Alger, que le projet de loi relatif aux activités spatiales vient combler un vide juridique pour permettre à l'Etat algérien de contrôler ses activités, qui pourraient engager sa responsabilité internationale.



Répondant, au nom du Premier ministre, aux questions des membres du Conseil de la Nation, Khouil a déclaré que le projet de loi en débat «vient combler un vide juridique pour permettre à l'Etat de contrôler ses activités, qui pourraient engager sa responsabilité internationale», tout en assurant la faisabilité et la pérennité de cette activité, devenue «un outils incontournable pour garantir sa sécurité et son développement». Le ministre a rappelé, dans ce sens, le rôle de l'Agence spatiale algérienne (ASAL), créée en 2002, et le lancement de plusieurs satellites dans le cadre du programme spatiale nationale (206-2020) à l'image d'Alcomsat-1, lancé en décembre 2017. Dans le même sillage, le ministre a évoqué les différentes activités de l'ASAL, particulièrement au niveau africain, précisant qu'elle contribuait à «la promotion du développement continental en coopérant avec l'observatoire du Sahara et du Sahel et certains pays africains en vue de l'exécution du projet relatif au groupe de satellites d'observation de la terre et de gestion des ressources africaines. En réponse à une autre question sur la détermination des responsabilités et les modalités de l'identification des dommages pouvant se produire à cause des objets spatiaux, Khouil a fait savoir que ce genre de problèmes est traitée, au cas par cas, conformément aux traitées internationaux. A la question de savoir pourquoi l'Agence n'était pas rattachée au ministère de la Défense au vu de rôle dans la préservation de la sécurité nationale, au lieu Premier ministère, le ministre a expliqué que le Conseil d'administration de l'ASAL regroupe des représentants de tous les secteurs y compris le ministère cité et qui peuvent tous émettre des avis et apporter une contribution directe et effective. Pour rappel, l'ASAL, est un établissement national à caractère spécifique, chargé de la conception et de la mise en œuvre de la politique nationale pour la promotion et le développement de l'activité spatiale nationale», afin de «contrôler les activités qui lui incombent une responsabilité internationale».

L'Agence «met en œuvre le Programme spatial national (PSN), adopté par le gouvernement en 2006, définissant la stratégie nationale de développement de l'activité spatiale en Algérie». Ce programme s'appuie sur «un plan d'actions qui identifie les projets d'applications spatiales, les projets de systèmes spatiaux les mieux adaptés aux préoccupations nationales, les projets de réalisation d'infrastructures spatiales, l'acquisition d'équipements spécifiques, et l'ensemble des moyens et ressources susceptibles de mener à bien sa mise en œuvre».

Le Conseil des ministres avait mis en avant, en décembre 2008, la détermination de l'Algérie à poursuivre son programme spatial à travers l'élaboration d'études pour le lancement d'autres satellites de dernière génération dans le cadre d'un nouveau programme spatial national 2020-2040.

La maîtrise et le développement des outils spatiaux, notamment des algorithmes de traitement d'images et de positionnement permet ainsi à l'Algérie, qui prévoit le lancement de plusieurs autres satellites de dernière génération, dont Alcomsat 2 -devant être réalisé exclusivement par des compétences algériennes-, de poursuivre son PSN à l'horizon 2040. Le projet de loi relatif aux activités spatiales, qui sera soumis mercredi prochain au vote à la chambre haute du Parlement, consacre «le monopole exclusif» de l'Etat, et prend en charge également les questions liées à sa responsabilité en cas de dommage ainsi que les mesures à prendre en cas de retombée d'objets spatiaux sur le sol national». Le projet de loi consacre également «l'obligation d'instituer un registre national pour l'immatriculation des objets spatiaux lancés dans l'espace extérieur», et couvre «les aspects liés à la prévention des risques spatiaux et en cas de sinistre».

Ces aspects qui n'étaient pas prévus dans la législation nationale, compléteront ainsi les dispositions de la loi 04-20 du 25 décembre 2004 relative à la prévention des risques majeurs et à la gestion des catastrophes dans le cadre du développement durable.

L'activité spatiale est exercée, tel que prévoit l'article 2 du projet de loi, dans le cadre de «l'utilisation pacifique de l'espace extra-atmosphérique au service du développement durable et du bien être de la communauté, de la sécurité des personnes et des biens, de la protection de la santé publique et de l'environnement pour un développement socio-économique national durable, outre le respect des engagements internationaux de l'Algérie».

Les activités spatiales incluent, selon l'article 3 du même texte, «les activités d'étude, de conception, de fabrication, de développement, de lancement, de vol, de guidage, de maîtrise et de retour d'objets spatiaux».

N. I.

Education

Le HCA plaide pour la suppression de l'aspect facultatif frappant l'enseignement de tamazight



Le secrétaire général du Haut Commissariat à l'amazighité (HCA), Si El Hachemi Assad, a souligné, ce lundi, à Alger, la nécessité d'amender la loi d'orientation sur l'éducation nationale de janvier 2008 pour supprimer l'aspect facultatif de l'enseignement de tamazight à l'école. «Le verrou qu'il faut faire sauter est l'aspect facultatif de l'enseignement de tamazight. Il faut débattre davantage de la nécessité d'amender la loi d'orientation de l'Education nationale.

Cette loi doit s'adapter aux données de la Constitution de 2016 qui a élevé tamazight au rang de langue nationale et officielle», a-t-il déclaré en marge d'une réunion préparatoire du Forum de formation des enseignants de tamazight de la wilaya d'Alger.

Si El Hachemi Assad a jugé «nécessaire» de faire des propositions dans ce sens, soulignant l'importance que le HCA et le ministère de l'Education nationale se concertent sur cette question. Le SG du HCA a reconnu, néanmoins, que «beaucoup de travail a été accompli» et que les avancées sont «visibles, notamment depuis 2014».

«Il faut positiver et consolider les avancées», a-t-il ajouté, plaidant pour l'élaboration d'un plan afin de «planifier ce processus de généralisation graduelle de l'enseignement de tamazight» à travers les 27 000 établissements scolaires que compte le pays.

«Une responsabilité qui incombe aux institutions de l'Etat : c'est le rôle du ministère de l'Education et du HCA», a-t-il soutenu.

L'objectif est d'atteindre une «couverture nationale», selon Si El Hachemi Assad, précisant qu'actuellement l'enseignement de tamazight est introduit dans 44 sur les 48 wilayas d'Algérie. Evoquant les difficultés d'ordre pédagogique, signalées par les enseignants, le SG du HCA a affirmé que les cadres de l'Education nationale de la wilaya d'Alger ont été conviés, ce lundi, à une rencontre au siège du HCA pour préparer l'atelier de formation prévu du 7 au 10 juillet pour les enseignants de tamazight.

Cet atelier «traduit l'engagement du HCA à accompagner l'effort du ministère de l'Education à accompagner les enseignants sur le plan pédagogique mais il constitue aussi l'occasion de débattre des problèmes socioprofessionnels des enseignants de tamazight», a-t-il indiqué. L'atelier, a-t-il poursuivi, sera également «l'occasion de débattre des autres difficultés, encourager la structuration des enseignants de tamazight en association et mettre en place un cadre d'échange et de débat». Un 1er atelier de formation pour les enseignants de tamazight des wilayas de l'Ouest du pays a été organisé il y a quelques mois à Aïn Témouchent.

Un autre sera organisé prochainement pour les enseignants des wilayas de l'Est du pays, a-t-il ajouté. Intervenant lors de cette réunion préparatoire du Forum de formation des enseignants de tamazight de la wilaya d'Alger, Moussa Abbas, inspecteur central au ministère de l'Education nationale, a souligné, pour sa part, la nécessité de se doter d'un plan pour la généralisation de l'enseignement de tamazight, appelant les inspecteurs à faire des propositions dans ce sens.

Abondant dans le même sens, le directeur de l'Education nationale d'Alger-Centre, Noureddine Khaldi, a estimé que l'aspect facultatif de l'enseignement de tamazight constitue le «principal obstacle» à sa généralisation, plaidant pour l'amendement de l'arrêté ministériel relatif à l'enseignement de cette langue. Le directeur de l'Education nationale d'Alger, Lahbib Abidat, a mis l'accent, de son côté, sur la nécessité de sensibiliser les parents sur l'importance d'enseigner tamazight à leurs enfants et de revoir les emplois du temps pour encourager les élèves à étudier tamazight. La directrice de l'éducation nationale d'Alger ouest, Sonia Gaïd, a relevé, quant à elle, l'effort déployé par sa direction pour la généralisation de l'enseignement de tamazight dans sa circonscription qui compte, actuellement, 3 996 élèves, assurant que 33 postes budgétaires sont à pourvoir pour la prochaine rentrée scolaire.

Ramadhan

19,5 millions d'Algériens ont regardé la TV et 16,5 millions se sont connectés à Internet quotidiennement

19,5 millions d'Algériens ont regardé la télévision et plus de 16,5 millions se sont connectés à Internet, quotidiennement, durant le mois de Ramadhan 2019, selon une étude d'IMMAR Media, un cabinet spécialisé dans la mesure d'audience des médias.

Un total de «19,5 millions d'Algériens âgés de 15 ans et plus ont regardé la télévision au moins une fois par jour durant ce mois sacré», précise l'étude réalisée durant la première quinzaine du mois de Ramadhan, sur un échantillon de 4459 individus représentant une population de près de 28,5 millions d'hommes et de femmes âgés de 15 et plus, résidant dans les milieux urbains et ruraux répartis sur tout le territoire national. L'étude relève, en outre, que «16,5 millions d'Algériens se sont connectés, au moins une fois par jour, à Internet, dont 15,5 millions aux réseaux sociaux», ajoutant que «2,5 millions d'Algériens sont des auditeurs quotidiens de la radio et 1,4 million des lecteurs de presse». Concernant le taux de pénétration journalière moyenne des différents médias par sexe, 74% des femmes regardent la télévision (63% des hommes), 55% se connectent à Internet (61% des hommes), 52% fréquentent les réseaux sociaux (57% des hommes), 6% écoutent la radio (11% des hommes) et 2% lisent la presse (8% des hommes), note l'étude.
IMMAR relève, par ailleurs, une fréquentation des médias «assez particulière» chez certaines catégories d'âge, notamment les jeunes âgés de moins de 24 ans «qui sont largement plus nombreux à recourir aux médias digitaux qu'aux médias classiques», estimant que cette cible enregistre la fréquentation quotidienne d'Internet «la plus élevée atteignant 79%» et qui est «boostée» principalement par les réseaux sociaux qui connaissent une «audience quotidienne de 77%». Quant aux autres médias (TV, radio et presse), cette cible enregistre le taux de fréquentation «le moins important» comparée aux autres tranches d'âge. Selon l'étude, l'audience des médias est «fortement» corrélée avec l'âge, «plus on avance dans l'âge et plus la fréquentation de la TV augmente alors que celle d'Internet baisse», alors que la presse enregistre son taux de pénétration «le plus élevé chez les 55 ans et plus et la radio chez la cible 35-44 ans». L'étude d'IMMAR est une enquête téléphonique, réalisée sur un échantillon cumulé de 4459 individus, représentant une population de plus de 28 447 987 d'hommes et de femmes âgés de 15 ans et plus, interviewés sur leurs consommations médiatiques de la veille.

Yasmine Derbal



Révision de la loi sur la protection des personnes handicapées

Assises nationales dans les prochains mois



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Ghania Eddalia, a annoncé, ce dimanche, l'organisation au cours des prochains mois d'assises nationales pour la révision de la loi 02-09 du 8 mai 2002 concernant les personnes handicapées pour l'adapter aux dispositions de la convention internationale et réaliser les ambitions de cette catégorie». «En vue de l'adaptation de cette loi aux dispositions de la Convention internationale des droits des personnes handicapées et en réponse aux aspirations de cette catégorie de notre société, un débat a été engagé sur la révision de ce texte en prévision d'Assises nationales, prévues les prochains mois», a déclaré la ministre à l'ouverture d'une Journée d'information sur la prise en charge des personnes handicapées, coprésidée avec le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Hassan Tidjani Haddam. La ministre a rappelé également le décret exécutif 19-145 du 29 avril 2019 portant révision des dispositions appliquées au décret exécutif 06-145 du 26 avril 2006, fixant la composition, les modalités de fonctionnement et les attributions du Conseil national des personnes handicapées. Elle a estimé, dans ce sens, que cette révision «permettra d'élargir les missions du Conseil, de consolider la position de la société civile en son sein et de créer des commissions thématiques et wilayales donnant une vision globale au niveau local». Évoquant certaines mesures prises par son secteur au profit de cette catégorie, la ministre a fait savoir que 219 729 personnes handicapées bénéficiaient de l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS), inclue dans le programme de l'Agence de développement social (ADS) et 1665 autres des dispositifs d'aide à l'insertion sociale, ajoutant que 1594 projets ont été financés dans le cadre des microcrédits au profit de ces personnes.
Concernant les personnes handicapées inaptes à exercer une activité en milieux professionnel ordinaire, la ministre a expliqué qu'elles sont orientées vers des centres d'aide par le travail et des fermes pilotes où leur sont assurés une activité professionnelle, la couverture sociale et des prestations sanitaires. Dans ce sens, Mme Eddalia a indiqué que son département a programmé la création de quatre établissements publics d'aide par le travail, qui devront profiter à des centaines de handicapés. L'État soutient la création de ces établissements gérés par le mouvement associatifs à travers les wilayas, a-t-elle soutenu soulignant l'existence de 51 établissements publics d'aide par le travail dans l'artisanat et les activités agricoles. Ces établissements gérés par des associations opérant dans le domaine du handicapé mental prennent en charge 1727 personnes handicapées, supervisées par quelque 500 encadreurs pédagogiques, a-t-elle ajouté mettant en avant l'intérêt d'encourager ce type d'établissement en tant que structures de proximité.

Produits psychotropes destinés à des fins médicales

Le dossier pris en charge et transmis aux ministères concernés

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Mohamed Meraoui, a déclaré, ce dimanche, à partir de Chlef, que le dossier relatif à la liste des produits psychotropes destinés à des fins médicales a été pris en charge, et que des correspondances, à ce sujet, ont été transmises aux ministères de la Justice, de la Défense nationale et de l'Intérieur. «Le dossier a été pris en charge et la liste des psychotropes destinés à des fins médicales a été transmise aux ministères de la Justice, de la Défense nationale et de l'Intérieur, dans l'attente de la promulgation des textes de loi organisant ce secteur», a indiqué Mohamed Meraoui dans sa réponse à une question d'un professionnel du secteur, à propos de la publication de cette liste, lors d'une rencontre l'ayant réuni avec les cadres du secteur à l'issue d'une visite de travail dans la wilaya. Le ministre a affirmé la prise en charge de ce dossier, suite à la rencontre ayant réuni ses services avec le Syndicat national algérien des pharmaciens d'officines (SNAPO) et le Conseil de l'ordre des pharmaciens, dans l'attente, a-t-il dit, de la promulgation des articles annexes portant liste nominative des psychotropes destinés à des fins sanitaires, suivant le décret de loi relatif à ces produits, promulgué en 2015. À noter que les pharmaciens d'officines avaient déclenché, le 20 mai dernier, un mouvement de grève après que certains d'entre eux aient fait l'objet de poursuites judiciaires en relation avec le classement de certains médicaments (vendus par eux) «dans la liste des produits psychotropes sanctionnés par la loi». Ils ont, notamment revendiqué la réactualisation de cette liste et la révision de la loi régissant la vente de ce type de produits. Durant cette réunion ayant donné lieu à un exposé inhérent aux préoccupations des professionnels du secteur local de la santé, le ministre a également recommandé l'«activation du rôle des conseils médicaux et leur collaboration effective avec tous les acteurs concernés, tant au niveau des établissements publics que privés». Mohamed Meraoui qui a tenu à rassurer quant à la «disponibilité des moyens pour le financement de la totalité des projets en réalisation», s'est montré satisfait quant à la qualité des structures de santé de la wilaya, non sans lancer un appel en vue de consolider les efforts de tous les partenaires du secteur en vue de réaliser un pôle régional de santé. D'autres recommandations ont été émises par le ministre lors de cette rencontre, parmi lesquelles le lancement d'avis d'appels d'offres pour l'équipement des établissements de santé, prévus prochainement à la réception, l'envoi d'une commission d'enquête par l'Agence nationale du sang, accorder la priorité de la formation aux sages-femmes, aux infirmiers anesthésistes et aux aides médicaux et, enfin, l'intégration du secteur privé dans le système de permanence médicale et la promotion de l'école de formation paramédicale de la cité Ben Souna en un Institut régional. «Il faut réactiver la carte du secteur à l'échelle locale en vue de la mettre au diapason des aspirations du citoyen, d'abord par la promotion de la santé de proximité, en vue de son intégration future dans un système régional puis national», a plaidé Meraoui. Le ministre de la Santé a souligné, à ce propos, la nécessité de revoir la stratégie sanitaire car, a-t-il dit, «ni le citoyen est satisfait, encore moins les professionnels du secteur», recommandant de ce fait de conjuguer les efforts de tout un chacun pour relancer le secteur national de la santé «dans le but de garantir des prestations sanitaires de qualité aux citoyens». Durant sa visite à Chlef, le ministre a inspecté le chantier du projet du service des urgences médicales de l'hôpital de Chorfa, dont il a recommandé l'équipement et la mise en service «dans un délai d'un mois et demi». Il s'est également rendu sur le chantier du projet du centre anti-cancer qui accuse un grand retard dans sa réalisation.
Sur place, Meraoui a instruit les responsables du nécessaire respect des délais de réception du projet programmé pour le 2e trimestre de l'année prochaine. Il a aussi recommandé d'accorder la priorité à la réalisation du service de radiothérapie, eu égard au fait que l'hôpital des «sœurs Bedj» est spécialisé dans la chimiothérapie.

Y. D.

6e Symposium de l'AIG

Sonatrach compte renforcer sa position dans le gotha mondial

Sonatrach compte renforcer sa position dans le marché mondial, notamment, en ce qui concerne la commercialisation du gaz naturel et du GNL, a indiqué, ce dimanche, à Oran, un responsable du groupe.

Djamel Belhareche a fait savoir, dans une communication inaugurant les travaux du 6e symposium de l'Association algérienne du gaz (AIG), intitulée : «Le rôle de Sonatrach dans un environnement gazier reconfiguré», que ce groupe déploie depuis trois années de grands efforts dans la diversification des débouchés dans le cadre de l'exportation du gaz naturel et du GNL. Sonatrach compte consolider sa présence dans de nombreux pays européens, à l'exemple de la péninsule ibérique, mais aussi renforcer sa réactivité face à la volatilité du marché mondial, en concluant de nombreux contrats de partenariat, en plus de prospections du marché asiatique. «Sonatrach a toujours su relever les challenges et s'inscrire avec succès dans les évolutions des marchés, sachant que l'environnement actuel offre de nouvelles opportunités et de nouveaux défis». Sonatrach possède de nombreux atouts pour relever et réussir ces challenges, notamment des réserves de gaz de 4300 milliards de m^3, soit une production de 47 ans au rythme actuel de production, en plus d'une réserve importante en gaz non conventionnel. En outre, la compagnie pétrolière algérienne dispose d'une flotte importante de transport du GNL, à savoir une capacité d'un million de m^3. «L'expertise importante de Sonatrach sur l'amont et l'aval de la production du gaz et la qualité de ses relations avec ses partenaires permet de relever tous les défis dans le marché mondial en pleine mutation depuis quelques années», a affirmé cet expert, signalant l'augmentation de la capacité de production de GNL de l'Australie, de la Russie et des Etats-Unis. Cependant, «aucun modèle commercial ne s'est réellement imposé dans le marché du gaz». Dans une communication intitulée : «L'Algérie, un potentiel gazier de classe mondiale», un expert de l'ALNAFT, Mahmoud Djidjeli, a dressé un état des lieux satisfaisant de la production gazière en Algérie avec, notamment, 124 milliards de m^3 par an et un potentiel de gaz non conventionnel de 871 TCF. L'Algérie se classe également à la 11e place mondiale en matière de réserves et la 10e en matière de production de gaz. Elle possède également trois gazoducs internationaux et 123 centres de traitement. Plusieurs projets sont en cours de réalisation en matière de gaz naturel ou non conventionnel au niveau de plusieurs sites du Sud du pays, notamment à Rhourd Nouss, Gassi Touil, Hassi Bekine, Illizi, Aïn Amenas et Timimoun, ainsi que d'autres d'exploration du gaz en offshore dans une superficie de 150 000 km^2, ce qui est prometteur, selon l'expert, qui a annoncé que l'Algérie pourra produire du gaz non conventionnel à partir de 2030.

Le 6e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) de deux jours, organisé sous le thème : «Le gaz naturel au centre de la diversification énergétique», s'est ouvert, dimanche soir, à Oran, en présence du ministre de l'Energie, Mohamed Arkab et de 700 participants.

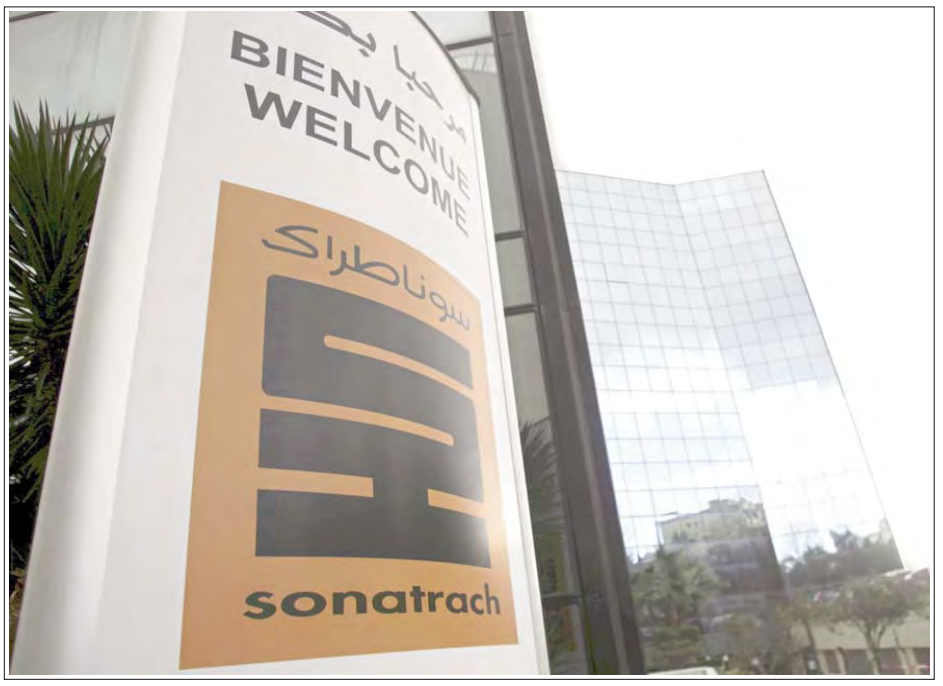
L'Algérie produit 99% de son électricité à partir du gaz naturel

La production d'électricité en Algérie provient majoritairement du gaz naturel à un taux de 99 %, a précisé, dimanche, à Oran le ministre de l'Energie, Mohamed Arkab.

S'exprimant devant la presse, en marge du sixième symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) organisé sous le thème : «Le gaz naturel au centre de la diversification énergétique», le ministre a indiqué que «99% de la production d'électricité en Algérie provient du gaz naturel», soulignant que «le gaz représente une ressource primaire plus propre que les autres ressources fossiles».

«La prédominance du gaz naturel dans le mixte énergétique algérien est due au fait que le pays est un producteur majeur du combustible et a la volonté politique qui consiste à satisfaire, en premier, la demande domestique». «Nous sommes parvenus à produire 20 000 mégawatts pour couvrir la demande croissante au niveau national et nous avons 33 stations de production d'électricité dans le Sud algérien, dont des stations travaillant avec du gaz naturel».

«II faut penser à notre futur énergique et à diversifier son usage au profit de l'énergie algérienne», a estimé le ministre, avant de souligner qu' «il faut animer l'industrie algérienne et, principalement, l'industrie pétrochimique autour de ce combustible propre, ce qui sera très bénéfique dans la création d'une vraie valeur ajoutée dans l'économie nationale». Lors de l'ouverture du sixième symposium de l'Association algérienne de l'industrie, Arkab a mis l'accent sur la diversification des ressources énergétiques qui est devenu «un axe stratégique de notre politique énergétique.



Elle implique d'assurer un équilibre entre impératifs du développement économique et social avec les considérations environnementales tout en veillant à la gestion rationnelle et durable de nos ressources énergétiques». Le ministre de l'Energie a souligné la prédominance du gaz naturel dans le mix énergétique algérien et son rôle essentiel pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens qui est une des priorités des autorités publiques.

Le gaz naturel a «un rôle primordial à jouer dans le mix énergétique durable de demain en tant que source d'énergie peu polluante, car il offre des avantages considérables en raison notamment de sa disponibilité, son accessibilité et sa flexibilité qui peut compléter les ressources d'énergies renouvelables et alternatives émergentes».

Face aux besoins énergétiques d'une population mondiale, le gaz naturel qui atteindra 9,2 milliards de m^3 en 2040, principalement dans les pays en développement, est la solution idoine pour garantir rapidement l'énergie et la qualité de l'air tout en assurant les objectifs climatiques». Les progrès réalisés dans l'industrie du gaz durant les 15 dernières années, de l'amont à l'aval, témoigne, selon Arkab, de la capacité de l'industrie gazière à pousser les limites du possible et à mettre en valeur les avantages du gaz. «A cet effet, de nombreux défis subsistent encore, avant de permettre au gaz naturel de jouer pleinement son rôle, principalement l'accès à l'énergie. L'industrie du gaz est appelée à redoubler d'efforts pour rechercher les solutions les mieux adaptées et à encourager l'investissement dans les infrastructures en adoptant des business modèles efficients sur le plan techniques et financier», a souligné le ministre. Le 6e symposium de l'Association algérienne de l'industrie du gaz (AIG) a réuni près de 700 participants, selon Abdelmadjid Attar, vice-président de l'AIG.

Lors de ses deux jours d'échanges, plus de 120 communications, entre orales et affichées, sont prévues, ainsi que quatre tables rondes. Cette manifestation scientifique a vu la participation des PDG des groupes Sonatrach et Sonelgaz, ainsi que des cadres de ces groupes qui animeront plusieurs conférences. A noter que le ministre de l'Energie s'est déplacé en fin de journée pour inspecter quelques complexes pétrochimiques relevant du groupe Sonatrach dans la zone industrielle d'Arzew.

Synthèse Moussa O.

Activités économiques

Bedoui charge le gouvernement de suggérer des solutions juridiques



Le Premier ministre, Noureddine Bedoui, a instruit, ce dimanche, le gouvernement d'accélérer le recensement de toutes les activités économiques et projets susceptibles de connaître une perturbation en raison des mesures conservatoires et ce, dans l'objectif de leur trouver des solutions juridiques.

Bedoui a présidé une réunion du Conseil interministériel consacrée à la mise en place d'un organe gouvernemental chargé du suivi des activités économiques et de la préservation des outils de production et des postes d'emploi, en présence des ministres des Finances, de la Justice, de l'Industrie, du Commerce, des Travaux publics, et des Ressources en eau, ainsi que du gouverneur de la Banque d'Algérie et du vice-président de l'Association professionnelle des Banques et des établissements financiers (ABEF). Lors de cette réunion, il a été procédé à la présentation d'un exposé détaillé sur les mécanismes juridiques visant la préservation de certaines entreprises économiques souffrant de difficultés sur le terrain en raison des mesures conservatoires, à travers la mise en place d'un organe multisectoriel, présidé par le ministre des Finances, lequel sera chargé du suivi et de la proposition de mesures pratiques pour la préservation de ces entreprises et de leurs postes d'emploi.

Suite à quoi, le Premier ministre a décidé de l'installation officielle de cet organe multisectoriel chargé du suivi des activités économiques et de la préservation des outils de production, sous la présidence du ministre des Finances. Le gouvernement s'est, également, engagé à honorer tous ses engagements vis-à-vis des maitres d'oeuvre nationaux ou étrangers, tout en chargeant le ministre des Finances de garantir les affectations de paiement pour le financement de l'ensemble des projets publics structurés en cours de réalisation. Dans ce cadre, le gouvernement a été chargé de recenser, en urgence, toutes les activités économiques et les projets qui peuvent enregistrer des perturbations à cause des mesures conservatoires et ce, en vue de leurs trouver des solutions juridiques dans le but de préserver leur rôle socioéconomique, notamment les postes d'emploi.

Le gouvernement a été chargé d'examiner, au cas par cas, la situation de toute entreprise de production et proposer les mesures pratiques et juridiques y afférentes. Les décisions nécessaires seront prises lors des réunions du gouvernement.

Selon la même source, il a été décidé de l'adoption d'un plan de communication de proximité en vue de vulgariser les mécanismes de travail de cet Organe qui vise, notamment, à ne pas entraver les activités économiques nationales et à consolider la confiance entre tous les intervenants, outre son impact positif direct sur l'amélioration du service public offert aux citoyens.

Il a, également, été décidé de l'adoption d'un mécanisme d'évaluation périodique des actions du gouvernement pour le suivi des activités économiques et la préservation des moyens de production. Au terme de la réunion, le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'adopter cette approche qui entre dans le cadre des engagements du gouvernement à protéger les entreprises économiques nationales, conformément aux dispositions de la loi et en vue de garantir les droits et le bien-être de leurs travailleurs.

N. I.

Alger

Aménagement d'une soixantaine de plages autorisées à la baignade dans la capitale

Le nombre des plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger était estimé à 62 plages contre 11 interdites à la baignade en raison de leurs reliefs accidentés ou de la pollution de leurs eaux.

Soixante-deux plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger ont été aménagées pour accueillir les vacanciers, à l'occasion de la saison estivale de 2019, dont le coup d'envoi officiel a été donné, ce lundi, a indiqué à Alger l'inspecteur central au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales, Abdelaziz Deliba.
Lors d'une visite aux plages de la circonscription administrative de Zeralda, Deliba a indiqué que le nombre des plages autorisées à la baignade dans la wilaya d'Alger était estimé à «62 plages contre 11 interdites à la baignade en raison de leurs relief accidenté ou de la pollution de leurs eaux». Il a ajouté que sa visite de terrain s'inscrivait dans le cadre de la deuxième phase de la mission nationale, lancée par le ministère de l'Intérieur, en mai dernier, pour examiner «la disponibilité» des autorités locales à accueillir la saison estivale 2019, ajoutant que les visites d'inspection devraient concerner 14 wilayas côtières.
L'objectif des opérations permanentes de contrôle et d'inspection «est de combler les lacunes enregistrées lors de la première phase», a poursuivi le même responsable, rappelant qu'il a été procédé, dans ce sens, à la formation de «14 brigades d'inspection au niveau de chaque commune côtière».
Inspectant les plages Kheloufi 1 et 2 à Zeralda, Deliba a souligné «l'importance de l'engagement des communes vis-à-vis des dispositifs administratifs et logistiques», à leur tête la désignation d'un administrateur, chargé de superviser la gestion des entreprises de wilayas et les parties conventionnées, et de veiller au respect des conditions d'hygiène, de l'organisation des parkings, des cabines d'habillage, des douchettes et des points de collecte d'ordures, en coordination avec les services de la protection civile, de la police et de la Gendarmerie nationale. Revenant aux prix qui seront appliqués officiellement pour cette saison, l'inspecteur central a évoqué un montant de «100 à 150 DA pour les tickets de parkings, contre 1000 DA pour la location d'une table avec chaises», affirmant qu'«il sera interdit aux exploitants des plages d'empêcher les estivants de choisir la place qui leur convient».
Le représentant du ministère de l'Intérieur a affirmé que le ministère de tutelle «a élaboré un cahier de charge pilote pour la gestion des activités commerciales au niveau des différentes plages du pays». Pour rappel, le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire avait donné «une instruction ministérielle adressée aux walis, le 1er juin, portant parachèvement des préparatifs relatifs à la



nouvelle stratégie décidée par le gouvernement, visant la mise en place d'un cadre unifié au niveau de l'ensemble des wilayas du pays englobant les mesures relatives à la sécurité et à la sérénité publiques, à la santé, à l'hygiène et à l'aménagement des plages, outre la garantie des moyens de transport, des structures d'hébergement et de loisirs, ainsi que l'organisation d'activités culturelles et sportives, outre le lancement de campagnes d'information et de sensibilisation».

Eradication des chalets à Boumerdès

Relogement de plus de 1010 familles à Boudouaou



La commune de Boudouaou (Nord de Boumerdès) a été le théâtre du lancement de la plus grande opération de relogement enregistrée à l'échelle locale devant profiter à plus de 1010 familles sur un total de 1040 concernées par la poursuite du programme d'éradication des chalets à travers la wilaya.
Les familles bénéficiaires, occupant 11 sites de chalets installés à travers la localité au lendemain du séisme du 21 mai 2003, seront relogées au niveau de nouveau pôle urbain de Ben Marzouka (banlieue de Boudouaou), a indiqué le chef de la daïra de Boudouaou, Youcef Si Bachir. Cette opération de relogement, la 31e du genre depuis le lancement du programme d'éradication des chalets à la fin 2016, a déjà été précédée par le relogement de quelque 262 familles des cités Halaïmia, Benmarzouka et du centre-ville, a-t-il précisé. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette opération de relogement, le wali Yahia Yahiatène a indiqué que cette nouvelle zone urbaine a été dotée, en application des instructions du gouvernement, de «toutes les commodités vitales nécessitées pour garantir un cadre de vie digne aux résidants, dont les aménagements externes, des routes bitumées, l'éclairage public, des espaces de jeux pour les enfants, des établissements éducatifs, une salle de soin et autres annexe administrative et sécuritaire».
Yahiatene a fait part de la récupération programmée, après démolition des chalets libérés, d'une assiette foncière globale de 26,4 ha qui sera destinée, a-t-il dit, «à l'accueil d'un programme de logement constitué de 2000 unités AADL, en plus de 1000 logements publics locatifs et 50 autres participatifs locatifs».
«Les opérations de relogement se poursuivront suivant le rythme de livraison des nouveaux programmes de logements actuellement en chantier, jusqu'à l'éradication totale des chalets à travers la wilaya», a assuré le wali. Une fois les familles évacuées, il sera procédé immédiatement à la démolition et l'éradication définitive des derniers chalets recensés au niveau de la commune de Boudouaou, a-t-on signalé sur place. Le programme d'éradication des chalets à Boumerdès a enregistré, début 2018, la démolition et l'éradication définitive de près de 8500 chalets, alors que près de 7000 familles ont été relogées, soit une population globale de 34 000 âmes à travers 18 communes, parallèlement à la récupération d'une assiette de plus 200 ha.
Le nombre de chalets restant est estimé à 6000 sur un total de 15 200 unités installées au niveau de 95 sites à travers 28 communes de la wilaya au lendemain du séisme du 21 mai 2003 au profit des sinistrés, avant leur redistribution dans un cadre social, une fois les sinistrés relogés. Le programme a démarré officiellement le 26 décembre 2016, dans la commune d'Ouled Haddadj. L'opération avait alors touché 500 chalets, avant la démolition de 253 autres à Corso, puis 1000 à Boumerdès, 130 à Tidjelabine, 190 à Larbaâtache, 252 à Boudouaou et 1300 à Bordj Menaïel. Au moins 9000 logements, toutes formules confondues, sont actuellement en réalisation dans plusieurs communes de Boumerdès, au moment où une grande partie de ce programme est prévue à la réception «durant cette année 2019», selon les services du secteur. Ce programme s'ajoute à un lot global de près de 5500 logements (de différents types) réceptionnés en 2018 et attribués, dans leur totalité, à leurs bénéficiaires.

Aïn Defla

Plus de 90 % des opérations de développement au profit des communes lancées

«Plus de 90 % des opérations de développement (se rapportant à divers domaines) dont ont bénéficié les communes de la wilaya de Aïn Defla ont été lancées, les opérations non encore lancées en sont au stade des dernières procédures à l'image notamment de la désignation de l'entreprise réalisatrice du projet ainsi que des démarches inhérentes aux annonces sur la presse nationale», a précisé le wali Benyoucef qui intervenait à l'occasion de la tenue de la session d'été de l'Assemblée populaire de wilaya (APW). Faisant remarquer que les élus locaux doivent prendre en ligne de compte la sensibilité de certains projets et leur caractère «prioritaire», le wali a battu en brèche le prétexte financier auquel certains recourent pour justifier le non-lancement de certains projets. «Si nous avons consommé 10 milliards de dinars en 2018, nous nous devons, cette année, de consommer 13 milliards de dinars d'ici la fin de l'année», a observé le wali, précisant que s'agissant de cette dernière enveloppe, seuls 3,5 milliards de dinars ont été consommés à ce jour, soit 27 % de l'enveloppe totale allouée. Le chef de l'exécutif a fait remarquer qu'à l'enveloppe financière dont dispose la wilaya (13 milliards de dinars) est venue s'ajouter une autre enveloppe dotée, elle, de 10 milliards de dinars représentant la contribution du Fonds commun des collectivités locales (FCCL) dont la mission principale consiste en la concrétisation de la solidarité financière inter-collectivités locale «Il est clair que la mobilisation de ces fonds ne pourra que dynamiser l'opération de développement à l'échelle de la wilaya et des résultats palpables seront constater sur le terrain à mesure que le temps passe», a-t-il observé. Le wali s'est toutefois étonné que la commune de Aïn Bouyahia soit la seule (sur un total de 36 communes) à n'avoir pas consommé ne serait-ce qu'un «un seul dinar» du budget qui lui a été alloué que ce soit celui se rapportant au plan communal de développement (PCD) ou au plan sectoriel de développement (PSD), imputant cet état de fait aux tiraillements et à la guerre de leadership au sein de l'Assemblée.
«A cause de différends entre les élus, les citoyens de la commune de Aïn Bouyahia se voient privés de certaines opérations de développement dont la concrétisation aurait, à coup sûr, permis l'amélioration de leurs conditions de vie», s'est-il désolé. Evoquant les habitations anarchiques, il a soutenu que ce volet était du ressort des présidents d'APC, affirmant avoir été informé d'un responsable d'une APC «qui encouragerait la construction de ce genre d'habitations». «Les investigations vont bon train pour prouver la véracité des faits qui lui sont reprochés et dans le cas où ces derniers se confirment, je déposerai plainte au niveau de la juridiction compétente», a menacé le wali.

Batna

40 participants aux formations sur les mesures de sécurité des métiers de tailleurs de pierre

Les efforts «se poursuivent pour doter les praticiens de ce métier de toutes les informations utiles et nécessaires en vue de réduire ses retombées négatives, notamment sur les plans de santé».

Quarante artisans issus des différentes régions du pays participent aux travaux des 2 sessions nationale de formation sur les mesures de sécurité et de prévention des accidents du travail chez les tailleurs de pierre et ceux exerçant des activités similaires ouvertes, ce dimanche, à la ville de Batna. Cette formation de 3 jours tenue au centre de formation dépendant de la Société algérienne des assurances (SAA) axera sur les différents aspects de prévention professionnelle relative aux métiers de taille de pierres et autres activités similaires, a précisé la directrice générale de l'Agence nationale de l'artisanat, Fiziya Barchiche, ajoutant que ces formations sont destinées au profit des professionnels de ce métier venus de 14 wilayas. La sensibilisation des artisans versés dans ce domaine sur la dangerosité de cette activité du point de vue sanitaire, social et professionnel, l'importance de l'utilisation des outils personnels de protection, le suivi médical régulier, la régularisation de la situation des tailleurs de pierre vis-à-vis de la sécurité sociale et l'inscription dans le registre de l'industrie et de l'artisanat pour pouvoir bénéficier des avantages accordés par la sécurité sociale et la retraite, figurent parmi les objectifs de cette manifestation qui a été mise à profit pour sensibiliser les responsables des communes et des chambres de métiers sur l'importance de recenser les artisans pratiquant cette activité pour «un meilleur suivi sanitaire, social et économique», selon la même responsable. Le choix de Batna pour abriter ces 2 sessions de formation organisées à l'initiative de l'Agence nationale de l'artisanat en collaboration avec les directions locales du tourisme et de l'emploi et la chambre de l'artisanat et des métiers, n'a pas été fortuit, car cette wilaya compte le plus grand nombre d'artisans versés dans ce domaine opérant de manière réglementaire, notamment dans la région Tkout, qui recense le plus grand nombre de personnes atteintes de maladies respiratoires et la silicose engendrées par ce métier, selon la même responsable. Cette formation encadrée par des spécialistes en la matière avait été précédé, il y a un mois par une visite de terrain dans la région de Tkout au cours de laquelle, un contact direct avec les artisans tailleurs de pierre de la région avait été établi et leur préoccupations notées et discutées, a rappelé la directrice général de l'Agence nationale de l'artisanat, faisant part de l'organisation «prochaine» de session similaire dans cette région.

Les efforts «se poursuivent pour doter les praticiens de ce métier de toutes les informations utiles et nécessaires en vue de réduire ses retombées négatives, notamment sur les plans santé», a assuré la même responsable. La première journée de cette manifestation a été ponctuée par la présentation d'interventions sur les «dangers de ce métier, notamment la silicose», «le cadre légal relatif à la protection des artisans à travers le médecin du travail», «les dangers environnementaux causés par ce métier» et autres relatives à la sensibilisation, la prévention et l'accompagnement. Les travaux de ces 2 sessions de formation se poursuivent dans le cadre de groupes de travail pour la présentation de cours théoriques et pratiques au profit des participants, en plus de débats pour répondre aux préoccupations des professionnels de ce métier.



Souk Ahras

Résiliation de 38 contrats de concession pour des projets non lancés



Trente-huit contrats de concession de foncier industriel ont été résiliés au chef-lieu de la wilaya de Souk Ahras pour non-concrétisation de projets pour lesquels ce foncier a été attribué, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Cette décision a été prise à l'encontre des investisseurs récalcitrants à l'issue de la réunion du comité d'investissement de la wilaya, a indiqué la même source, précisant que des mises en demeure ont été adressées aux investisseurs concernés pour lancer leurs projets avant de recourir à la résiliation. «L'opération d'assainissement du foncier qui concerne, dans un premier lieu, la daïra de Souk Ahras, permettra de récupérer 23 hectares d'assiettes à vocation industrielle qui seront destinées à abriter des équipements publics», a ajouté la même source. Aussi, le chef de l'exécutif local avait-il relevé au début du mois en cours, selon la même source, que les poches foncières disponibles aux chefs-lieux de communes seront consacrées à la réalisation des équipements publics, d'établissements scolaires, de structures de jeunesse et des sports et d'espaces verts, notamment.

Bordj Bou-Arréridj

Création de plus de 41 000 postes d'emploi par des PME depuis début 2019

Un total de 41 272 postes d'emploi a été créé dans la wilaya de Bordj Bou-Arréridj par des petites et moyennes entreprises (PME), depuis le début de l'année 2019, a-t-on appris, ce dimanche, auprès des services de la Direction de l'industrie et des mines (DIM). Pas moins 885 nouvelles entreprises, créées depuis le début du mois en cours, ont généré plus de 2300 nouveaux postes de travail, a indiqué la DIM, mettant en avant l'apport des PME dans la réduction du chômage. Les activités des PME sont dominées par le secteur de la Construction et des Travaux publics avec un taux de plus de 24%, répondant ainsi aux exigences du programme du plan quinquennal, dans lequel de nombreux projets d'habitat ont été inscrits au bénéfice de cette wilaya, a fait remarquer la même source. Le secteur du Commerce vient en seconde position avec un taux de 20% ayant contribué à la création de près de 4400 emplois, suivi de ceux des services, des transports, de télécommunications, de sidérurgie et d'électricité, qui a recruté plus de 8000 travailleurs, a-t-on détaillé. Le reste des activités, ont ajouté les services de la DIM, concerne les domaines de chimie, le plastique, l'agroalimentaire, les matériaux de construction, le textile, le bois, l'industrie du cuir qui occupe la dernière place avec «un taux très faible» ne dépassant pas 0,14%. Le tissu industriel de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj compte 6060 petites et moyennes entreprises, ainsi que 214 grands établissements industriels, dont 5 Établissements industriels publics employant environs 16 000 travailleurs, selon la même source.

Khenchela

Panne sur le réseau d'eau potable, coupure de l'alimentation dans trois communes

La panne signalée sur le réseau d'adduction d'eau potable qui alimente les communes de Khenchela, d'El Mahmal et d'Ouled Rechache depuis le barrage de Koudiat Medouar (Batna) a provoqué une coupure dans l'approvisionnement en cette ressource vitale, a-t-on appris, hier, auprès de l'unité locale de l'Algérienne des Eaux (ADE).

«L'ADE a été contrainte d'arrêter le pompage et de couper l'alimentation en eau potable dans les dites localités, en raison des dommages qui ont affecté cette conduite et entraîné une perturbation de la distribution d'eau depuis la nuit de dimanche à lundi», a précisé la cellule de l'information et de la communication de l'ADE. Tous les moyens humains et matériels ont été mobilisés par les services de cette unité, pour assurer une intervention efficace, la réparation de cette grande conduite d'eau et le retour à la normale «dans les meilleurs délais», a souligné la même source. À signaler que l'interruption de l'alimentation en eau potable a contraint beaucoup d'habitants des trois communes concernées, à se rabattre sur les sources d'eau naturelles, notamment celles des zones rurales, pour s'approvisionner en cette denrée vitale au moment où une autre partie de citoyens fait appel aux services des vendeurs d'eau en citernes.

Oran

241 tonnes de plastique récupérés au premier semestre de 2019

L'Epic CET-Oran a appelé chacun «à changer la perception des déchets et à se convaincre qu'il s'agit de matières premières recyclables et de les réutiliser de manière à contribuer au développement de l'économie verte dans notre pays».

Quelque 241 tonnes de plastique ont été récupérées à Oran au cours du premier semestre de l'année en cours, a-t-on appris de l'entreprise locale de gestion des Centres d'enfouissement technique (CET). Cette quantité représente un peu moins de la moitié de ce que cette entreprise avait collecté au cours de l'année écoulée, soit un total de 619 tonnes de cette matière, ajoute la même source.
L'entreprise cherche à exploiter la saison estivale pour augmenter les collectes dans ce domaine en participant, en coordination avec la Direction de l'environnement ainsi que les communes côtières (El Ançor, Bousfer et Aïn El Turk) au succès de cette saison pour soutenir le projet de tri sélectif des déchets au niveau des plages, notamment ce qui est des matières en plastique recyclable. Dans ce contexte, plusieurs bacs d'ordures ont été installés sur les plages de la wilaya pour encourager les vacanciers à déposer leurs déchets de manière à faciliter l'opération de tri, lors de leur transfert dans les CET et à préserver la propreté de ces plages. À cette occasion, l'Epic CET-Oran a appelé chacun «à changer la perception des déchets et à se convaincre qu'il s'agit de matières premières recyclables et de les réutiliser de manière à contribuer au développement de l'économie verte dans notre pays». Le plastique représente une partie importante des déchets en Algérie.
Le ministère de l'Environnement et des Énergies renouvelables avait élaboré un plan d'action visant à remplacer les sacs en plastique par des sacs en papier respectueux de l'environnement et de la santé, rappelle-t-on. Le ministère cherche également à promulguer un texte réglementaire pour le système «Ecogen» avec l'octroi de nouvelles licences aux institutions intéressées par le recyclage des déchets plastiques, en plus d'encourager les centres commerciaux à utiliser des sacs respectant les normes environnementales. Le processus de recyclage en général et celui du plastique en particulier, font l'objet d'une attention croissante depuis des années en Algérie, compte tenu des opportunités offertes par l'économie verte, promue par le gouvernement, ainsi que par la contribution effective à la réduction des déchets plastiques en augmentation constante, souligne-t-on de même source.



Démarches pour la création du club des photographes

La Chambre d'artisanat et des métiers d'Oran envisage de créer un «Club des photographes» pour la promotion de cette activité inscrite dans le cadre de la liste d'artisanat artistique, a-t-on appris auprès du président de la CAM. Cette association regroupera des artisans qui exercent le métier de photographe soit ceux qui possèdent des locaux ou des photographes ambulants, a indiqué Boukhari Farhat. L'idée de création du club qui sera concrétisé bientôt intervient suite au grand engouement des jeunes pour la photographie, manifesté dans les salles des fêtes, sur les pages du Net, dans les sites touristiques et lors d'expositions. Cette démarche contribuera à l'organisation de ce métier au niveau d'Oran surtout que le nombre de photographes est en croissance permanente, notamment les photographes ambulants, selon le même responsable qui a noté que le nombre d'inscrits au niveau de la chambre de wilaya d'artisanat et des métiers est estimé à au moins 600 adhérents. Dans le cadre de cette initiative, des sessions de formation sont programmées au profit de photographes par des spécialistes en vue de développer leurs performances artistiques et leur imprégner de nouvelles techniques surtout avec l'évolution dans ce domaine, a-t-on souligné. Le club de la photo concerne aussi les artistes plasticiens et s'ajoutera aux autres associations créées l'année dernière concernant la couture, le bâtiment et travaux publics, la joaillerie et la boulangerie, est-il précisé.

Premier forum sur le tourisme et le patrimoine de la région de Gdyel

Un premier forum sur le tourisme et le patrimoine de la région de Gdyel se tiendra, samedi, dans cette ville de l'est d'Oran, a-t-on appris, hier, auprès des organisateurs. Soixante-dix participants prendront part à cette rencontre, organisée à l'initiative de l'association du développement durable «Boudour» au niveau de la salle polyvalente de la ville, a indiqué son président.
Ce forum, qui mettra en exergue les atouts culturels et le patrimoine touristique de Gdyel, sera animé par des universitaires et des spécialistes en patrimoine et en développement local, ainsi que des représentants des secteurs du Tourisme, de la Culture, de l'Environnement et des Forêts, a précisé Mohamed Akroum. Des ateliers, traitant de l'histoire de la région de Gdyel, du tourisme et du patrimoine ainsi que du développement de cette localité surplombant la mer, sont prévus au programme. Considérée comme l'une des plus belles régions d'Oran, Gdyel abrite le plus beau village touristique de la wilaya, connu sous le nom de Kristel réputé pour ses sites naturels féériques, son littoral pittoresque et ses terres fertiles qui produisent certains types de légumes, notamment la laîtue croustillante et le radis. Cette région est réputée aussi pour l'activité de pêche traditionnelle avec son port de pêche et son plan d'eau, son lac Tilamine s'étendant sur une superficie de 2400 hectares classée sur la liste Ramsar des zones humides. Cette zone humide est chaque année le lieu de passage et de nidification de plusieurs oiseaux, dont le Flamant rose. Gdyel compte une forêt Ras El Ma, avec ses eaux fraîches et un site archéologique «Tebbana».

Chlef

Réhabilitation d'établissements sanitaires, la wilaya bénéficie d'une enveloppe de 300 millions de dinars



Le secteur de la Santé dans la wilaya de Chlef bénéficiera cette année d'une enveloppe de 300 millions de dinars destinée à la réhabilitation et la mise à niveau des établissements sanitaires, a annoncé le ministre de la Santé, de la Population et de la Reforme hospitalière, Mohamed Meraoui. «Une enveloppe de 300 millions de dinars a été affectée à la réhabilitation des établissements sanitaires», a indiqué le ministre, lors d'une visite à l'hôpital de Chorfa. Meraoui a souligné l'«impératif pour les établissements de santé d'être au diapason des aspirations des citoyens pour des prestations de qualité, en conformité avec les moyens mobilisés pour ce faire». Il a fait part, à ce titre, d'une enveloppe de 180 millions de dinars, qui sera destinée au renouvèlement des équipements de nombreux établissements de sante de la wilaya, ajoutant qu'une «dotation a été affectée à l'acquisition d'équipements au profit de l'hôpital d'Aïn Mrane, attendu prochainement à la réception». Le ministre a assuré que ces projets de développement «visent essentiellement l'amélioration de la couverture sanitaire dans la wilaya», instruisant les entreprises en charge de leurs chantiers «d'accélérer leurs travaux». Il a affirmé, en outre, «la disponibilité des moyens pour le financement de la totalité des projets en réalisation». Au volet des ressources humaines, Miraoui a annoncé l'affectation de 93 médecins spécialistes, au profit du secteur local de la santé au titre de l'exercice en cours. Le ministre de la Santé a inspecté lors de sa visite à Chlef plusieurs projets, dont le service des urgences médicales de l'hôpital de Chorfa et de celui de lutte contre le cancer. Meraoui s'est également rendu à l'Institut de formation paramédicale de la cité Ben Souna ainsi qu'au niveau des Établissements hospitaliers publics des «Sœurs Bedj» et d'«Ouled Mohamed», avant de clore sa visite par une réunion avec les cadres du secteur local de la santé, qui lui ont exposé les préoccupations des professionnels du secteur.

Adrar

310 000 quintaux de blé dur déjà récoltés

La campagne moisson-battage, qui se poursuit dans la wilaya d'Adrar, a touché jusqu'ici 98% des superficies céréalières de la partie sud de la wilaya et 30% de celles localisées au nord de la wilaya, un écart justifié par les conditions climatiques nécessaires à la maturation des cultures.

Une moisson de 310 000 quintaux de blé dur a été jusqu'ici réalisée à travers la wilaya d'Adrar, a-t-on appris de la Coopérative des céréales et légumes secs (CCLS) d'Adrar.
De cette moisson, 250 000 quintaux de blé ont été récoltés dans les périmètres agricoles de la partie sud de la wilaya, selon le directeur de la CCLS qui précise que 24 000 quintaux seront destinées aux semences et dont 7000 q ont été d'ores et déjà sélectionnés pour être attribués aux céréaliculteurs dès la mi-juillet prochain. Une moisson de 60 000 q de blé dur a été réalisée jusqu'ici, dans le Nord de la wilaya, plus précisément dans la wilaya déléguée de Timimoun, notamment au niveau de l'exploitation agricole relevant d'une coopérative spécialisée dans la production et la commercialisation de céréales, qui a ensilé une partie de sa récolte et acheminera le reste à la station de sélection des semences au chef-lieu de wilaya, a ajouté Mokhtar Hamdani.
Dans le but d'assurer la réussite de cette campagne moisson-battage qui cible une superficie emblavée de 12 761 ha, dont 7305 ha au sud de la wilaya d'Adrar et 5456 ha au Nord, la même source a fait part de la mobilisation de 46 moissonneuses-batteuses, dont 18 relevant du secteur privé, ainsi que de 27 camions de 20 et 10 tonnes de charge pour le transport de la récolte vers les points d'ensilage. Du fait de l'éloignement des exploitations des points des silos de la CCLS, cette dernière a prévu la mise en place de points d'ensilage provisoires à proximité des exploitations en vue de faciliter l'entreposage de la récolte avant son acheminement vers les entrepôts de la coopérative ou hors-wilaya, en cas de saturation des capacités locales.
Cette production est le fruit des efforts de 170 céréaliculteurs inscrits cette saison, selon la CCLS qui relève un rendement moyen de 40 q/ha, avec un pic de 80 q/ha dans certaines exploitations de la région de Tsabit (Nord d'Adrar). La filière céréalière a connu aussi, cette année, une amélioration de la «qualité» des céréales, selon Hamdani qui a lié cette amélioration à la disponibilité des semences à temps, le respect de l'itinéraire technique des cultures céréalières, l'irrigation régulière, et le respect des normes et règles préventives en matière d'utilisation des fertilisants. La campagne moisson-battage, qui se poursuit dans la wilaya d'Adrar, a touché jusqu'ici 98% des superficies céréalières de la partie sud de la wilaya et 30% de celles localisées au nord de la wilaya, un écart justifié par les conditions climatiques nécessaires à la maturation des cultures. Les services de la CCLS tablent, pour l'actuelle campagne de moisson-battage, sur la réalisation d'une production globale de 560 000 q de blé dur, en nette hausse par rapport à la campagne précédente où avait été engrangée une moisson de 340 000 q de cette variété céréalière.



Ghardaïa

La nécessité d'œuvrer «d'urgence» à la préservation du riche patrimoine biologique soulignée

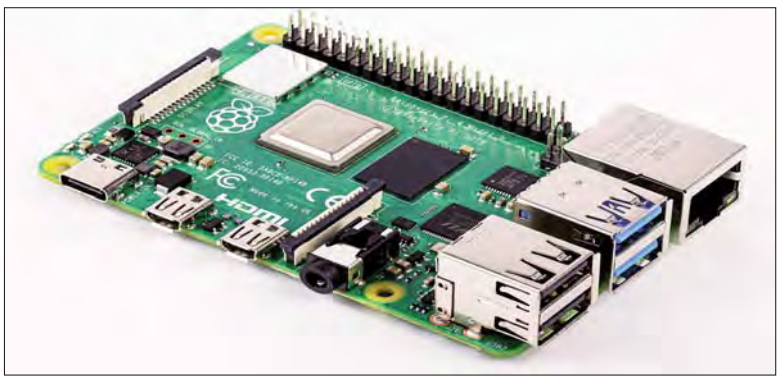
Les participants à une journée d'étude nationale sur la préservation des espèces faunistiques sauvages menacées d'extinction en Algérie ont mis l'accent, dimanche, à Ghardaïa, sur la nécessité d'œuvrer «d'urgence» à la préservation de ce riche patrimoine biologique et l'utiliser de façon durable pour le léguer aux générations futures.
Les intervenants dans le cadre de cette rencontre, destinée à renforcer les capacités des partenaires locaux dans le domaine de la conservation et de la préservation du patrimoine faunistique, ont relevé la richesse de la faune des zones sahariennes, mais aussi l'une des plus menacées, avant d'appeler à la préservation de ce patrimoine.
Pour le conservateur des forêts par intérim de Ghardaïa, Mohamed Ameur, les pouvoirs publics déploient des efforts louables en matière de conservation des espèces faunistiques et floristiques à travers la mise en œuvre de cadres institutionnel et juridique adéquats et l'adhésion à la plupart des conventions internationales en la matière.
En dépit de ces efforts, plusieurs espèces de la faune sauvages (23 mammifères, 7 aviaires et 7 reptiles) sont classées comme rares ou en danger en Algérie, d'où la nécessité de mettre en œuvre une stratégie et des plans d'action efficaces pour la conservation de ce patrimoine, a-t-il soutenu. Pour un chercheur de l'université de Ghardaïa, le patrimoine faunistique est fortement mis en danger par la dégradation des écosystèmes sous l'effet de la surexploitation des ressources naturelles, la perte et la fragmentation de son habitat, la déforestation, les incendies, le surpâturage, l'urbanisation et la pollution, auxquels s'ajoutent le changement climatique et le commerce illicite d'espèces sauvages. Le responsable des services des douanes de la wilaya de Ghardaïa, Djamel Adlimi, a souligné l'importance de cette journée dans l'optique de renforcer les capacités des agents douaniers dans le cadre de la lutte contre le commerce illicite des espèces sauvages et aussi de s'imprégner de la règlementation concernant la détention de la faune sauvage. L'amélioration de la coordination avec les différents services au niveau national et régional, sans omettre le développement d'un programme de sensibilisation à la lutte contre le commerce illégal des espèces sauvages, a été également mis en exergue par le représentant de la Gendarmerie nationale. Le représentant de la Gendarmerie a révélé la saisie dernièrement de six tortues «grecques», importées clandestinement et destinées au commerce. L'ensemble des participants ont souligné dans leurs interventions l'importance de la lutte contre la chasse illicite des espèces rares, en rappelant que l'Algérie a ratifié la Convention internationale sur le commerce illégal des espèces de faune et de flore sauvages. Organisée par la Conservation des forêts de Ghardaïa, en collaboration avec la direction générale des forêts et l'Université de Ghardaïa, cette journée d'étude qui se veut être une opportunité pour renforcer la cohésion et l'harmonie entre différents acteurs en vue de préserver le patrimoine faunistique du pays, a été marquée la présence des représentants des forets des différentes wilaya du pays ainsi que les responsables des services de police des frontières, de la gendarmerie nationale et des douanes. Plusieurs exposés portant sur le rôle de la faune dans la biodiversité, la sensibilisation et la lutte contre le commerce de la faune sauvage, la réglementation de la chasse et le rôle des services des douanes, de police et de gendarmerie dans la préservation de ce patrimoine, ont été animés par des spécialistes.

Ouargla

Plusieurs structures pédagogiques en prévision de la rentrée scolaire

Plusieurs structures pédagogiques seront réceptionnées en prévision de la prochaine saison scolaire 2019-2020 dans la wilaya de Ouargla, a-t-on appris de la Direction de l'éducation. Il s'agit de 6 groupements scolaires au niveau des cités de l'Agence d'amélioration et de développement du logement (AADL) au quartier En Nasr et dans la commune de Rouissat, ainsi qu'une école primaire dans chacune des commune d'Aïn El Beïda, Hassi Messaoud, El Hedjira, Touggourt et Nezla, a précisé le chargé du suivi et de la programmation, Belkacem Kerkouba.
Le secteur de l'éducation sera également renforcé par un établissement moyen à Touggourt ainsi que de 53 salles d'extension au niveau des différents établissements accusant une surcharge des classes, en plus de 55 cantines scolaires et de la dotation de 25 salles de sports en tapis de sports, a ajouté le même responsable. Ces nouvelles installations scolaires, appelées à combler le déficit accusé dans le secteur, et notamment à atténuer la surcharge des classes, surtout pour celles à double vacation, implantées au niveau des nouvelles cités venues désengorger les anciens centres urbains. S'agissant du renforcement de l'encadrement pédagogique, le chef de service de la scolarisation et des examens, Messaoud Hanouna, a fait savoir qu'une demande a été remise au ministère de tutelle pour le l'ouverture de 133 postes d'enseignants soit à partir de la liste d'attente ou celle de la plateforme de la Direction de l'éducation nationale.
Plus de 198 951 inscrits sont attendus au titre de la prochaine saison scolaire dans la wilaya de Ouargla, répartis sur 322 établissements primaires, 114 collèges d'enseignement moyen et 50 lycées, encadrés par 9477 enseignants, selon les données de la Direction du secteur de l'Education de la wilaya de Ouargla.

Le Raspberry Pi 4 officiellement lancé



Un vrai ordinateur de poche avec deux entrées 4K et jusqu'à 4 Go de RAM. Sur son blog, hier, la fondation Raspberry dévoile une nouvelle version de son ordinateur de poche. Alors que cette nouvelle mouture n'était prévue que pour l'année prochaine, Raspberry a pu utiliser et devancer son planning de 9 à 12 mois puisque la puce 2711B0 désormais utilisée était prête pour la production de masse. Les Raspberry Pi 1 et Zero en comparaison utilisent une puce BCM2835C2, soit la cinquième révision suite aux puces A0, B0, C0, and C1. Le Raspberry Pi 4, gravé en 28nm, utilise un processeur ARM Cortex-A72 quad-core 64-bit cadencé à 1.5GHz, offrant jusqu'à 3 fois plus de performance en moyenne que le modèle précédent. Cette nouvelle architecture, plus ambitieuse, a incité l'équipe à revoir l'ensemble du circuit imprimé. En conséquence, la mémoire vive passe désormais au LPDDR4 avec la possibilité d'opter pour 1, 2 ou 4 GB de SDRAM -ces versions se déclinant respectivement à 35, 45 et 55 $. Toujours au rang des changements, l'équipe a opté pour une alimentation en USB-C au lieu de l'USB micro-B, ce qui permet de garantir 500mA en plus, et 1.2A pour les appareils connectés. Pour s'accommoder des dernières innovations et être utilisée sur deux écrans à la fois, la Raspberry Pi 4 remplace son port HDMI type-A par deux ports micro HDMI type-D. En conséquence, on pourra travailler avec un moniteur 4K à 60 images par seconde ou bien deux moniteurs à 30 images par seconde. Les vidéos au format x265 peuvent désormais être décodées. Toujours au rang des nouveautés, le port Gigabit Ethernet change de place et les trois connecteurs à droite du circuit dépassent désormais d'un millimètre, ce afin de simplifier le design des boîtes dans lesquelles s'encastrent les micro-ordinateurs. Un nouvel OS Raspbian, basé sur Debian 10 Buster a été dévoilé et s'appuie sur un nouveau pilote graphique Mesa V3D, ce qui permet, notamment de profiter d'une accélération matérielle OpenGL sur les navigateurs web. Pour terminer, de nouveaux accessoires font leur apparition : une alimentation 5V/3A compatible USB type-C et un câble micro-HDMI low-cost.

Le port USB aurait pu être réversible dès le début



L'USB a fait un long chemin depuis sa version 1.0 en janvier 1996. L'USB-C apportait enfin des ports et des câbles réversibles. Ces nouvelles spécifications mettant longtemps à être totalement adoptées, on se retrouve encore aujourd'hui à brancher l'ancien port USB, et fatalement à se tromper de côté. Ce souci que l'on connaît tous a d'ailleurs inspiré bon nombre de mèmes. Anjay Bhatt est le développeur qui était à l'origine du design du port USB. L'homme était parfaitement conscient du problème. Il était possible d'opter pour un design réversible, et ce, dès le début, mais il en a été décidé autrement. «La plus grande gène est la réversibilité», avouait-il dans une interview à NPR. À l'époque, des ports USB réversibles auraient requis deux fois plus de fils et de circuits. Ce qui aurait fatalement doublé les coûts. «Avec le recul, sur la base de toutes les expériences que nous avons tous vécues, ce n'était bien sûr pas aussi facile qu'il devrait être.» Cela étant dit, avec ce design moins cher, l'équipe de Anjay Bhatt qui travaillait alors pour Intel a pu convaincre d'autres fabricants d'adopter l'USB. Sans cela, aujourd'hui, peut-être aurions-nous d'autres types de câbles. Avec l'USB Type-C, c'est de l'histoire ancienne. Le câble et la fiche sont parfaitement réversibles. Et la tendance semble être à se passer complètement des câbles…

Microsoft envisage l'association Xbox Game Pass et Project xCloud

Microsoft aime l'idée de regrouper l'ensemble de ses services avec un abonnement. Si le service cloud gaming de Microsoft est encore très mystérieux, l'éditeur américain envisage de coupler l'abonnement de Project xCloud avec le Xbox Game Pass sur Xbox One et Xbox Project Scarlett. Comme annoncé durant la conférence E3 2019 de Microsoft, Project xCloud sera officiellement lancé en octobre prochain, soit un mois avant Stadia de Google. Néanmoins, contrairement au service de jeux vidéo en streaming de la firme de Mountain View, celui de la firme de Redmond sera uniquement en phase de tests publics. Si le modèle économique est encore inconnu dans l'immédiat, le vice-president de la branche jeu vidéo chez MS, qui n'est autre que Phil Spencer, est à priori emballé à l'idée de proposer un abonnement regroupant Project xCloud et Xbox Game Pass. On peut même s'imaginer une offre complète avec le Xbox Game Pass Ultimate : «Nous n'avons pas encore parlé du modèle économique. Nous sommes ici avec le public (ndlr : à l'E3 2019) pour laisser les gens l'essayer. C'est la première fois que nous laissons des gens qui ne travaillent pas chez Microsoft mettre les mains dessus, alors nous apprenons beaucoup et nous écoutons. Nous avons annoncé une date pour sa venue, et nous parlerons d'un modèle commercial avant que les gens sachent quoi faire pour s'inscrire. Je pense que l'idée d'un abonnement combinant le Xbox Game Pass et le xCloud aurait beaucoup de sens. Imaginez ce que la convergence de ces deux choses pourrait donner. Nous n'avons encore rien annoncé, mais je pense que cette idée serait logique. Le visage du jeu vidéo au sein de la société américaine Microsoft donne également quelques explications sur Project xCloud : «Notre plateforme nous permet de placer des cartes-mères Xbox dans un datacenter Azure, et celui-ci vous permet de vous connecter à ces cartes-mères et de jouer à des jeux sur du matériel qui nous appartient. Donc, si vous ne possédez pas de Xbox ou si votre Xbox n'est pas disponible, vous pouvez vous connecter à xCloud et jouer à des jeux. Avec xCloud, c'est nous qui mettons les Xbox dans le cloud et vous y accédez via un téléphone, ce qui est notre premier objectif. Cela vous permet de vivre l'expérience de jeu où que vous soyez. C'est ça xCloud.»



Des millions de PC Dell touchés par une faille de sécurité



Dell vient d'informer les propriétaires de ses PC qu'une faille de sécurité d'ampleur touchait des millions d'appareils. Cela donnerait la possibilité aux hackers d'accéder facilement à des informations sensibles présentes sur votre ordinateur, et cela à votre insu. Delle recommande ainsi vivement d'installer sa dernière mise à jour. Une importante faille de sécurité sévit sur des millions de PC de la marque Dell, une attention est donc à porter sur la question pour se prémunir efficacement. Dell vient d'informer les propriétaires de ses PC qu'une faille de sécurité d'ampleur touchait des millions d'appareils. Cela donnerait la possibilité aux hackers d'accéder facilement à des informations sensibles présentes sur votre ordinateur, et cela à votre insu. Dell recommande ainsi vivement d'installer sa dernière mise à jour. C'est jeudi dernier que Dell a communiqué une information officielle, plus spécifiquement un avis de sécurité. Celui-ci a concerné la vulnérabilité CVE-2019-12280 qui a été identifié par la marque, et qui se trouve localisée au sein de l'application SupportAssist développée par PC Doctor. La société phare de l'informatique a donné des précisions à son sujet, indiquant qu'il s'agissait d'une «application qui vérifie de manière proactive l'état du matériel et des logiciels de votre système». Dès qu'un problème surgit, le programme donne les informations d'état nécessaires à Dell. Et c'est ensuite que la société peut lancer l'opération de dépannage. À noter -d'où l'importance de la faille de sécurité- que SupportAssist est installé par défaut sur l'ensemble des ordinateurs de la marque Dell. Ce sont donc des millions de PC qui peuvent être potentiellement touchés par cette vulnérabilité. La faille touche, en effet, la version de SupportAssist installée sur des PC professionnels (version 2.0), mais aussi des ordinateurs à usage domestique (versions 3.2.1 et précédentes). Cela concerne ainsi un nombre très conséquent d'appareils, d'où l'alerte à grande donnée par Dell. Un rapport de la société spécialisée en cybersécurité SafeBreach indique que cette faille pourrait permettre à un pirate de s'emparer du contrôle d'une machine à distance afin d'accéder aux données présentes sur sa mémoire physique. Il faut dire que SupportAssist donne un accès privilégié à votre PC. Pour l'instant, nul ne sait si cette faille a déjà été exploitée par des hackers. Ce qui peut sembler inquiétant, c'est que Dell avait déjà identifié une faille dans le logiciel au début du mois de mai 2019. La bonne nouvelle, c'est que dans ce cas et dans celui d'aujourd'hui, Dell a rapidement déployé un correctif. La marque recommande vivement d'installer la mise à jour.

Apple pourrait intégrer des écrans OLED dans ses tablettes et Macbook



Apple a pris son temps, mais les écrans OLED ont finalement fait leur apparition dans les iPhone. Il y a 2 ans, Apple intégrait ses premiers écrans OLED dans l'iPhone. L'on se demandait alors assez logiquement si cette technologie verrait aussi le jour dans les autres produits de la marque à la pomme. Aujourd'hui, un nouveau rapport de Corée du Sud suggère que Apple réfléchirait à se fournir en dalles OLED pour des tablettes et des ordinateurs portables. Pour l'iPhone, Apple s'est toujours fourni en écrans OLED auprès de Samsung Display. Le rapport mentionne que la firme de Cupertino n'a pas acheté autant de dalles pour l'iPhone qu'elle l'avait annoncé. Samsung Display veut aujourd'hui faire payer une pénalité à Apple, mais le géant américain propose une autre option. Plutôt que de payer une pénalité financière, le rapport affirme que Apple aurait offert d'acheter des dalles OLED pour des produits comme des tablettes et des ordinateurs portables. Si cela devait arriver, voilà qui suggèrerait fortement l'arrivée à venir de l'OLED dans l'iPad et le Macbook. Le rapport précise aussi qu'il ne s'agit là que de l'une des options envisagées pour régler le différend qui oppose actuellement les deux partis. Nul ne sait comment celui-ci se règlera effectivement. Pour l'heure, aucune autre rumeur ne semble évoquer le fait qu'Apple travaille sur un iPad et/ou un Macbook avec écran OLED.

Manger du yaourt 2 fois par semaine réduirait le risque de cancer colorectal

Les hommes qui mangent au moins deux portions de yaourt par semaine seraient 26% moins à risque face au cancer colorectal, selon une étude américaine, publiée dans la revue médicale *Gut*. Ces résultats corroborent des travaux antérieurs, selon lesquels la consommation de yaourt réduirait le risque de cancer de l'intestin, en modifiant le type et le volume des bactéries présentes dans cet organe. Des chercheurs de la Washington University School of Medicine in St Louis (États-Unis) ont examiné le régime alimentaire et le développement des adénomes de plus de 32 600 hommes et 55 700 femmes, sur 26 ans.
Ils se sont aussi penchés sur leurs facteurs de risque face aux maladies chroniques. Les adénomes colorectaux sont des tumeurs bénignes qui se développent sur la muqueuse intestinale, et prédisposent au cancer. En effet, si ces tumeurs ne sont pas traitées, elles peuvent devenir malignes.
Au cours de la période étudiée, tous les participants ont subi une endoscopie de l'intestin inférieur, et ont élaboré un compte-rendu de leur alimentation tous les 4 ans -incluant la quantité de yaourts consommés. Environ 5800 adénomes se sont développés chez les hommes, et 8100 chez les femmes. Les scientifiques ont constaté que les hommes qui mangeaient au moins deux portions de yaourt par semaine étaient 20% moins susceptibles de développer un adénome, que ceux qui n'en consommaient pas. Ils avaient aussi 26% moins de risques de développer des adénomes précancéreux. Cela pourrait s'expliquer par le fait que deux probiotiques souvent présents dans le yaourt réduisent la quantité de substances carcinogènes dans l'intestin. Il s'agit de la Lactobacillus bulgaricus et du Streptococcus thermophilus.
Les chercheurs pensent également que cet aliment pourrait posséder des propriétés anti-inflammatoires, qui réduiraient le manque d'étanchéité de l'intestin.
En revanche, aucun lien n'a été trouvé entre la consommation de yaourt et le développement d'adénomes chez les femmes.
«Comme les patients masculins avec un adénome ont une perméabilité intestinale accrue, le yaourt pourrait leur bénéficier davantage qu'aux femmes», estiment les chercheurs. Ces derniers soulignent toutefois le



caractère observationnel de cette étude, qui nécessite d'être approfondie. Cela permettrait de déterminer les mécanismes à la base de cette association, et ainsi de prouver un lien de cause à effet.



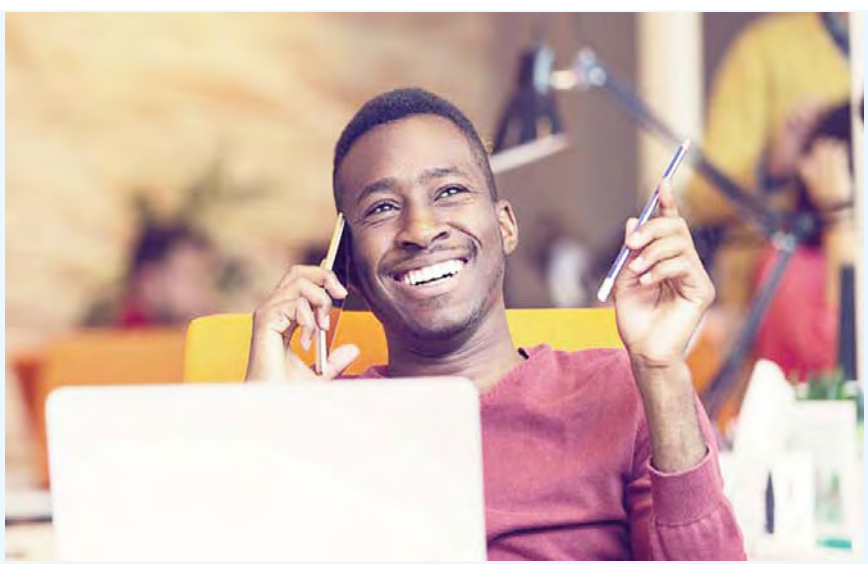
Les enfants nés de femmes souffrant d'obésité ont 3 fois plus de risques d'être diabétiques

Les femmes souffrant d'obésité ont trois fois plus de risques d'avoir un enfant qui développera du diabète. Des chercheurs de l'Université d'Edimbourg affirment que cette découverte est inquiétante, dans la mesure où une femme sur deux en âge d'avoir un enfant en Angleterre (entre 16 et 44 ans) est considérée en surpoids. Pour en arriver à cette conclusion, les experts ont analysé les données médicales de 120 000 femmes enceintes depuis 60 ans, et les chiffres sont clairs : les femmes en surpoids ont 26% de risques supplémentaires d'avoir des enfants malades de diabète.
Pour les femmes considérées comme obèses, ce pourcentage passe à 83. Les raisons ne sont pas encore tout à fait claires pour les chercheurs, mais il est possible que le fait que la mère ait un taux de glycémie très élevé quand l'enfant est dans son ventre «programme» son organisme pour développer cette condition plus tard dans sa vie.
En charge de l'étude, la professeure Rebecca Reynolds encourage donc les organismes et professionnels de santé à mettre en place des stratégies qui permettront de réduire l'obésité, en particulier chez les femmes.

Bientôt un traitement pour le vitiligo

Un essai clinique vient de montrer qu'une crème serait particulièrement efficace pour inverser les effets du vitiligo. Cette maladie auto-immune, qui entraîne une perte de pigmentation de la peau, fait de plus en plus parler d'elle.
Il n'existe, à priori, aucune cause connue du vitiligo. Cette maladie auto-immune relativement courante entraîne une perte de pigmentation de la peau. Chez les patients atteints, le système immunitaire attaque les cellules pigmentaires du corps : ce sont ces dernières qui déterminent la pigmentation de la peau.
Le vitiligo affecte, en principe, les zones fréquemment exposées comme les mains et le visage, mais peut très bien s'étendre à l'ensemble du corps. La maladie affecte environ 50 millions de personnes, soit 1% de la population mondiale.
Dans la moitié des cas, les premiers signes visibles surviennent avant l'âge de 20 ans : des tâches décolorées qui parsèment le corps. S'il est plus évident chez les minorités ethniques à la peau foncée, le vitiligo peut toucher n'importe qui. Aujourd'hui, la maladie devient de plus en plus connue et acceptée.
En 2014, Chantelle Brow Young est devenue la 1ère mannequin atteinte de vitiligo. Un énorme pas en termes de tolérance. En effet, «le vitiligo est souvent associé à une stigmatisation sociale qui peut avoir des conséquences psychosociales considérables sur les patients», a déclaré le Dr Rosmarin, dermatologue au centre médical Tufts à Boston (USA). Et pour cause, il est l'instigateur d'une nouvelle étude visant à déployer un premier traitement efficace pour soigner le vitiligo. Il faut prendre conscience qu'aucun traitement n'avait porté ses fruits jusqu'alors.
«Les solutions actuelles telles que la photothérapie, les corticostéroïdes et les inhibiteurs ont une efficacité limitée», partage le dermatologue. L'avenir sera peut-être moins sombre pour les patients atteint de vitiligo. Le Dr Rosmarin vient de découvrir une crème topique extrêmement efficace pour inverser les effets négatifs de cette maladie.
Il s'agit du ruxolitinib, une crème médicamenteuse actuellement utilisée comme traitement par voie orale pour certains troubles sanguins. Contre toute attente, cette crème a entraîné une amélioration significative des signes du vitiligo au niveau du visage, chez près de 50% des patients ayant participé aux essais cliniques. Cette étude, qui a été menée sur 2 ans, constitue la plus grande étude randomisée sur le vitiligo jamais réalisée. Elle inclut 157 patients, répartis sur 30 sites aux USA. Les participants ont été invités à appliquer le ruxolitinib une à deux fois par jour sur la zone de peau affectée par le vitiligo. Près de la moitié des personnes ont donc présenté une amélioration de leur état. Quant aux effets secondaires, ils sont relativement légers comparés à ceux qu'impliquent la pathologie : une rougeur et irritation.
«Non seulement le traitement est efficace pour repigmenter la peau, mais il présente également un excellent profil d'innocuité, confirme le médecin chercheur. Nous espérons que ce traitement changera finalement la donne pour les millions de personnes touchées par le vitiligo dans le monde».





Pour être heureux, travaillons peu

Un jour de travail rémunéré par semaine permettrait aux chômeurs d'améliorer largement leur santé mentale. C'est la conclusion d'une étude de chercheurs des Universités de Cambridge et Salford qui ont pour la première fois tenté de comprendre les processus qui conduisaient à la dépression chez les personnes inactives.
«On a des guides de dosage efficaces pour savoir combien de Vitamine C ou d'heures de sommeil il faut pour se sentir mieux, mais on ne s'était jamais intéressé à la question du travail. On sait que le chômage est mauvais pour le bien-être des gens et que ça affecte notre perception de notre identité, de notre statut, de notre utilisation du temps et de notre utilité. Mais on sait désormais combien d'heures de travail rémunéré il faut pour obtenir les bénéfices psychosociaux du travail. Et ça ne représente pas grand chose», a indiqué le Docteur Brendan Burchell, sociologue à Cambridge. Pour être plus précis, 8 heures de travail par semaine suffisent à améliorer le bien-être de 30%. Travailler plus longtemps n'aurait aucun impact sur le bonheur général ni sur la santé morale. En revanche, «la qualité du travail» est cruciale. «Le modèle traditionnel, où tout le monde travaille aux alentours de 40 heures par semaine, n'a jamais été basé sur la durée de travail qui était bonne pour la santé des gens. Nos travaux suggèrent que les micro-jobs procurent les même bénéfices psychologiques que les jobs à plein temps», a conclu Senhu Wang, co-auteur de l'étude.
Les résultats complets ont été publiés dans le journal médical *Social Science and Medicine*.

Cinéma

Projection à la cinémathèque d'Alger de plusieurs documentaires amateurs

La Cinémathèque algérienne abritera, dans la journée du 27 juin, plusieurs documentaires réalisés dans le cadre de l'atelier de création de films documentaires qui s'est déroulé à Timimoun de 2017 à 2019.

Cette manifestation, dédiée à la création féminine dans toute sa splendeur, a été organisée par le collectif Cinéma et Mémoire et Kaïna Cinéma. Tout a commencé il y a deux ans, suite à un appel à candidature où six projets ont été retenus pour participer à cet atelier dirigé par la réalisatrice Habiba Djahnine. Inscrit autour de «la vie des femmes en Algérie d'un point de vue social, politique, mémoriel, intime…», cet atelier avait pour objectif «de donner à un groupe de femmes la possibilité de se former et leur permettre de réaliser leurs propres supports audiovisuels traitant de la condition des femmes qui seront des vecteurs de message pour la promotion des droits et de l'égalité homme/femme». La résidence a réuni des réalisatrices en herbe, et la formation était basée sur «la pratique artistique, apprendre en réalisant ainsi qu'une formation technique en son et image», est-il mentionné dans le communiqué de presse de l'évènement. Selon les organisateurs, cet atelier répond à «un besoin très fort exprimé en Algérie, surtout par les jeunes mais pas seulement. Beaucoup souhaitent à apprendre à maîtriser le langage de l'image (esthétique et éthique) et pouvoir élaborer une proposition de film», est-il indiqué. Et de marteler : «Il est à rappeler qu'il n'y a toujours pas d'école de cinéma en Algérie et les universités ne proposent pas non plus de cursus en réalisation cinématographique». À cet effet, «ces amatrices dans les métiers du cinéma n'ayant jamais réalisé un film documentaire ont eu l'opportunité de s'initier au langage de l'image, de construire un propos, de porter un regard sur le réel et de donner à voir des réalités diverses de l'Algérie d'aujourd'hui et d'acquérir bases et méthodes pour la réalisation d'un film documentaire». Comme dans une vraie école de cinéma, les candidates ont eu l'occasion d'approcher différents modules lors de leur «cursus», notamment histoire du documentaire, visionnage de films, analyse filmique et sensibilisation, et réalisation d'exercices pratiques de réalisation. Afin d'encourager cette initiative qui a donné lieu à un résultat palpable, les projections auront lieu de 13 à 18h, ce jeudi à la cinémathèque.



Les intéressés pourront découvrir Le rideau (26 mn) de Kahina Zina. «Kahina comprend dès l'enfance qu'elle est une condition, cependant elle en ignore les raisons. Elle nous raconte un chemin de vie, une quête jonchée de questionnements et de ressentiments. Peur, colère, usure, espoir, sagesse... Elle doute, cherchant des réponses à travers ses histoires, ses souvenirs et ceux de sa sœur Mouna, de son amie Yasmine, dans d'autres récits, dans d'autres lieux. Pouvoir vivre en paix en tant que femme dans un monde où les hommes lui ont appris sa condition», peut-on lire dans le synopsis. Il y aura également au programme.
Selon elle (19 mn) de Kamila Ould Larbi, Piment rouge (30 mn) de Gacem Saâdia, Mon peuple, les femmes (documentaire sonore de 23 mn) de Sara, Nnuba (47mn) de Sonia At Qassi Kessi, et Les filles de la montagnarde (40 mn) de Awres Wiame.

20e rencontre littéraire de Tizi-Ouzou

Rencontre avec Mokrane Aït Lounès, un artiste protéiforme

La Direction de la culture de la wilaya a organisé au niveau de la Bibliothèque principale de lecture publique du chef-lieu de Tizi-Ouzou, la 20e édition des rencontres littéraires, avec un auteur, artiste peintre, chanteur, compositeur, Mokrane Aït Lounès**.** Cette rencontre a permis de faire découvrir à un public de femmes et d'hommes cet auteur, âgé aujourd'hui de 70 ans, un autodidacte qui ne connaissait pas «un seul mot en français» lorsqu'il émigra en France en 1963, âgé alors de 14 ans, quittant, avec ses parents, à 3 h, son village natal, Tanedlest, chef-lieu de la commune des Aït Khelili (Mekla - Tizi-Ouzou).
Mokrane Aït Lounès, de son vrai nom Nazef Mokrane, vivant toujours en France avec sa famille, dira à cette occasion qu'il avait toujours à l'esprit «l'espoir de pouvoir écrire un jour tout ce qu'il avait en tête, y compris lorsqu'il était enfant et en rapport avec la vie, la société, l'amour, la haine». L'artiste-auteur dira : «Je sentais en moi une force qui me poussait à aller de l'avant.» Au départ, ajoute-t-il, «j'écrivais des poèmes et des réflexions ayant pour thème des départs en retraite, des naissances ou des mariages, puis j'ai commencé à écrire mon premier livre sous l'intitulé *L'amour, la haine et la souffrance* (1998). Chaque midi, avec Mme Le Bon, une collègue, nous mangions vite afin d'avoir un peu de temps pour écrire une page ou deux. Elle ne comprenait tellement pas ce que j'écrivais que j'ai fini par lui dicter. Cela nous a pris plus de deux ans pour écrire l'ouvrage». En 1992, notera le conférencier, «un directeur d'une des sociétés où je travaillais m'a payé l'édition de mon premier livre, intitulé *L'Homme et la sagesse*.
Après l'édition de L'amour, la haine et la souffrance». Nazef rédigera quatre autres manuscrits. Néanmoins, Mme Le Bon, sa bienfaitrice, partira en retraite, avec le déménagement de leur société. Se trouvant dans les nouveaux locaux de cette entreprise, et grâce à ses écrits, Mokrane Aït Lounès sera «récompensé» par ses responsables, qui l'ont doté d'un bureau et d'un ordinateur.
Là, il trouvera encore un autre ami bienfaiteur vietnamien, qui l'aidera dans la correction de ses écrits et de ses comptes-rendus de travail. Ecrivant des poèmes à l'occasion de départs en retraite, de mariages, de moments difficiles et autres événements se produisant dans le cours de la vie, Mokrane Aït Lounès est à plus de 50 planches de dessin, dont certaines sur toile. Il a édité 6 manuscrits. Son 7e livre est *La légende berbère ou la lame du peuple* (tome 2), dont il a ramené une petite quantité en les dédicaçant lors de cette rencontre à la Bibliothèque principale de Tizi-Ouzou où il a été honoré par la directrice de la culture, Mme Goumeziane. Ses ouvrages étant tous édités en France, certains narrant des faits réels et d'autres de fiction, l'auteur nous dira qu'il a fait des annonces à travers plusieurs médias nationaux (audio et visuels) pour publier, «avec un grand honneur des livres dans mon pays, l'Algérie» mais, avoue-t-il, il n'a reçu aucun retour d'écho.
Etant de modeste condition sociale, qui ne lui permet pas de financer entièrement la publication de ses ouvrages, il est disposé à participer au paiement partiel de ses œuvres pour peu que quelques maisons d'édition en Algérie le saisissent à ce propos. Ses livres sont notamment, *L'homme et la sagesse du XXe siècle*, *L'amour, la haine, la souffrance* (tomes I et II), *Le mauvais fruit, La légende berbère*, *La renaissance et La lame du peuple*, en plus de peintures artistiques, de poèmes et même de chansons en kabyle.

Peinture

Hind Ziour expose ses toiles à la galerie Hadj-Omar d'Alger

«L'acte même de penser prouve notre existence», disait Augustin d'Hippone (354-430). À ce propos, le «Je» est ce vœu si tant ressassé pour s'offrir l'aléatoire «The key» ou la clef de soi pour se faire un peu de lumière autour de soi. C'est le cas de l'artiste peintre Hind Ziour qui s'astreint ainsi par le «Je», à faire la lecture de l'éventail de signes et à s'appliquer à l'exégèse d'une gamme de symboles qui enjolivent le totem de son aïeule «African woman». Un totem que cette adepte du mouvement artistique et littéraire «aouchem» (tatouage) a planté à la salle baptisée au nom du comédien Hadj Omar (1930-1982) que l'on disait un brechtien. D'où la quête du soi par la lettre du «tifinagh» et la succession de signes qui enjolivent «Imazighen Carpet» ou le tapis berbère. Autant de signes qui élèvent l'aura de l'artiste à dos de «Naqqa» (la chamelle). Le «Ana ch'koun» de l'artiste peintre Hind Ziour éveille en nous le souvenir de l'au-delà du voile de la comédienne Dalila Helilou Enta khouya ouana chkoun (Si tu es mon frère, moi qui suis-je ?) de Slimane Benaïssa (1992). S'il en est une similitude, celle-ci est à déceler autour de l'assortiment d'une trentaine de toiles innovantes que Hind Ziour a couronnées à l'habilité de sa technique propre à elle et où se lit l'alliage de la peinture à l'huile et se devine le trait de l'aquarelle.
Au demeurant, Hind Ziour encense l'Algérienne ou «La madone à l'éventail» d'Alger berbère, notamment à l'époque du sultan paon à l'éventail (ottomane) et africaine qu'elle a immortalisée au portrait de Nagasha Habacha. Donc, au-delà de l'aspect revendicatif, l'artiste peintre Hind Ziour narre le réel, sinon qu'elle ressuscite l'épisode douloureux du 5 octobre1988 qu'elle a intitulé «Wanted» et où la mère en haïk quête l'enfant disparu lors des émeutes d'octobre noir.
C'est dire que l'actualité y colle à l'art de l'artiste, notamment l'ingérence étrangère au Sahel qu'elle a intitulée French army in Mali Alors, si vous avez envie d'un thé au Sahara», autant aller à la galerie Hadj-Omar où l'artiste peintre Hind Ziour vous attend jusqu'au 29 juin en haut des escaliers du TNA.



Palestine

La conférence du Bahreïn est «illégale et ridicule»

Le Premier ministre palestinien, Mohammad Shteyyeh, a déclaré, hier, que «la conférence de l'atelier américain prévue dans la capitale du Bahreïn, Manama, est ridicule et illégale», soulignant que «les résultats de cette conférence seront stériles avec la non-participation palestinienne», ont rapporté des médias locaux.

S'exprimant lors d'une réunion du gouvernement à Ramallah, le ¨ Premier ministre palestinien a précisé que «la solution de la cause palestinienne est politique en mettant fin à l'occupation», a indiqué l'agence Wafa. Shteyyeh a ajouté également que «celui qui veut réaliser la paix et la prospérité du peuple palestinien doit inciter Israël à mettre un terme au vol de notre terre, à la piraterie de notre argent, à l'appropriation de nos ressources naturelles, à l'arrêt de la colonisation, à la levée du blocus imposé à la bande de Ghaza et de respecter les résolutions et le droit internationaux», a poursuivi la même source. Au sujet de la situation financière, le Premier ministre palestinien a précisé qu'Israël retient toujours les recettes fiscales de la Palestine rendant sa situation financière «très difficile». Dans ce contexte, il a loué les efforts des ministres arabes des finances qui ont convié lors d'une réunion urgente d'apporter leur soutien à la crise financière que traverse actuellement l'autorité palestinienne. Une grave crise financière affecte le budget palestinien du fait de la déduction par Israël de millions de dollars de recettes fiscales perçues pour le compte des Palestiniens et du refus du gouvernement palestinien de recevoir uniquement une partie, réclamant la totalité des recettes. Les ministres arabes des Finances avaient annoncé, dimanche, leur engagement envers les décisions de la Ligue des États arabes d'activer un filet de sécurité financière mensuel de 100 millions de dollars pour soutenir le budget du gouvernement palestinien destiné à faire face à la crise financière actuelle. La Conférence de Bahreïn : le Hamas dénonce un acte de «normalisation» avec Israël.

Appel à l'annulation de la conférence de Bahreïn

Pour sa part, le mouvement islamiste, palestinien Hamas, a appelé, jeudi, à l'annulation de la conférence prévue la semaine rencontre à Bahreïn sur le volet économique du plan américain pour résoudre le conflit israélo-palestinien, la dénonçant comme un acte de «normalisation» des États arabes avec Israël.« Nous disons clairement que nous n'acceptons pas (...) qu'un quelconque pays arabe ou musulman soit l'hôte de telles conférences qui constituent (un acte de normalisation avec l'occupant» israélien, a déclaré le chef du Hamas, Ismaïl Haniyeh, lors d'une conférence de presse dans la bande de Ghaza gouvernée par ce mouvement. Haniyeh a pressé le roi Hamad de Bahreïn de prendre «une décision forte et de ne pas accueillir cette réunion de travail à la face de Dieu et du peuple palestinien». Il a annoncé, sans plus de précision, des actes de protestation dans les Territoires palestiniens avant la conférence.
L'administration Trump organise, mardi et mercredi, à Manama, capitale de Bahreïn, une conférence économique censée préluder à la présentation de l'initiative diplomatique attendue depuis des mois. L'idée est de faire miroiter aux Palestiniens, confrontés à la crise, un développement spectaculaire en cas de paix avec Israël. Des Israéliens doivent participer à la conférence. La participation du Hamas, qui refuse de reconnaître l'existence d'Israël et est considéré comme une organisation terroriste par l'État hébreu et les États-Unis, est exclue à une conférence organisée par l'administration Trump, qui a manifesté un soutien sans faille au gouvernement israélien. Le Hamas et Israël se sont livré trois guerres depuis 2008. - «Situation économique intenable» - Mais l'Autorité palestinienne présidée par Mahmoud Abbas, interlocutrice reconnue de la communauté internationale et rivale du Hamas, sera également absente à Bahreïn. Depuis décembre 2017, elle a gelé les contacts avec les Américains, discrédités, selon elle par un parti pris outrancier.
Elle accuse l'administration Trump d'essayer, à Manama, d'acheter les Palestiniens qui devraient renoncer à leurs revendications politiques, dont la création d'un État indépendant, contre des promesses économiques. «Nous rejetons la conférence de Manama et l'entreprise qui consiste à faire de la cause palestinienne une cause économique et non plus politique», a abondé Haniyeh lors de cette rare rencontre avec la presse étrangère, alors que le Hamas est à couteaux tirés avec l'Autorité palestinienne. La conférence de Manama est supposée poser les jalons du plan politique de l'administration Trump.
Ce plan fait face à un grand scepticisme quant aux chances du président américain de parvenir à ce qu'il a appelé «l'accord (diplomatique) ultime». Sa présentation même est mise en doute. La Banque mondiale dresse un tableau sombre des Territoires palestiniens, parlant d'une «situation économique intenable» en l'absence de solution au conflit avec Israël et de réconciliation entre organisations palestiniennes. Elle faisait état en avril d'une «dégradation abrupte» à Ghaza et d'un ralentissement en Cisjordanie, et d'un chômage de 52% à Ghaza. L'économie ghazaouie étouffe



sous un rigoureux blocus israélien, nécessaire, selon l'État hébreu pour contenir le Hamas. Ghaza «Zone dangereuse» - a connu depuis 2018 une succession d'accès de violence.
Le dernier en date début mai a fait craindre une nouvelle guerre entre Israël et groupes armés palestiniens.
Les Palestiniens avaient annoncé un cessez-le-feu et le retour à un accord préalablement conclu en novembre en vertu duquel le Hamas maintiendrait le calme en échange de mesures améliorant les conditions de vie à Ghaza.
Jeudi, des milliers de familles pauvres à Ghaza ont reçu chacune 100 $ du Qatar, rare soutien du Hamas. La distribution de cette aide, supposée primordiale pour dissiper les tensions, est possible parce qu'Israël laisse entrer l'argent dans le territoire. Haniyeh a, cependant, accusé les Israéliens de ne pas tenir leurs engagements. «Les accords sont aujourd'hui dans une zone dangereuse parce que l'occupant n'applique pas ce qui a été convenu». «Nous ne sommes pas contre une paix juste (avec Israël) sur la base de droits équitables, mais nous sommes contre toute reddition», a-t-il dit.

Hanane Achraoui, rejette le plan économique américain

Une responsable palestinienne, Hanane Achraoui, a rejeté, samedi, les premiers détails d'un plan de paix américain dont le volet économique sera présenté la semaine prochaine à Bahreïn, estimant que Washington doit d'abord œuvrer à mettre fin au «vol par Israël» des terres palestiniennes.» Commencez par lever le siège de Ghaza, par arrêter le vol par Israël de notre terre, de nos ressources et de notre argent, donnez-nous la liberté de mouvement et le contrôle sur nos frontières, notre espace aérien, nos eaux territoriales (...) et ensuite regardez-nous construire une économie dynamique et prospère en tant que peuple libre et souverain», a déclaré Mme Achraoui, conseillère du président palestinien Mahmoud Abbas.
Les États-Unis ont donné pour la première fois, samedi, des détails sur leur plan de paix, indiquant qu'il visait à lever plus de 50 milliards de dollars pour les Palestiniens et à doubler leur Produit intérieur brut (PIB) en une décennie.
La conférence de mardi et mercredi à Manama, emmenée par le gendre et conseiller du président américain, Jared Kushner, sera l'occasion de présenter ce plan attendu de longue date, qui inclura plus tard un volet politique, selon des responsables américains.
L'administration de Donald Trump a précisé que l'initiative allait tenter de réformer l'économie palestinienne et de la lier à ses voisins, afin de lever d'énormes investissements internationaux.
Mais l'Autorité palestinienne boycotte cette conférence intitulée «De la paix à la prospérité», estimant que l'administration Trump, qui affiche son soutien à Israël, cherche à acheter les Palestiniens et à les priver d'un État indépendant.

• La Ligue arabe réitère son engagement financier à la Palestine

La Ligue arabe a réitéré, ce dimanche, son engagement à verser 100 millions de dollars par mois à la Palestine, sans en fournir les modalités, au lendemain de l'annonce du volet économique du plan de paix américain pour le Proche-Orient. Les ministres des Finances arabes, réunis au siège de la Ligue au Caire, ont confirmé un engagement pris par l'organisation le 22 avril «d'activer un filet de sécurité financière destiné à soutenir le budget de l'Autorité palestinienne avec un montant de 100 millions de dollars (près de 88 millions d'euros) par mois», indique un communiqué de la Ligue arabe. La Ligue arabe n'a pas indiqué les échéances du paiement de cette somme destinée à «soutenir la Palestine face aux pressions et aux crises financières», le calendrier des versements dépendant des pays membres. Cet engagement de la Ligue arabe intervient en réponse au gel en février dernier par Israël d'environ 10 millions de dollars (près de 9 millions d'euros) de TVA et de droits de douane que l'occupant israélien prélève sur les produits importés par la Palestine, et qu'il est censé leur reverser.
L'Autorité palestinienne a qualifié de vol le gel de cet argent et a décidé de renoncer entièrement aux droits de TVA et de douane. La réunion des ministres des Finances arabes de la Ligue arabe s'est tenue au lendemain de la publication par les États-Unis du volet économique de leur plan de paix pour résoudre le conflit israélo-palestinien, visant à lever plus de 50 milliards de dollars (près de 44 milliards d'euros) en une décennie.
Ce projet doit être présenté la semaine prochaine à Manama, capitale de Bahreïn, en présence de représentants des ministères des Finances égyptien et jordanien, selon des responsables de ces deux pays. L'Arabie saoudite et les Emirats arabes unis, proches alliés des États-Unis, prévoient également d'envoyer des représentants.
La Palestine, qui ne participe pas à la conférence de Manama, a rejeté la proposition de l'administration américaine, appelant Washington à œuvrer à la fin du «vol par Israël» des terres palestiniennes.

Ahsene Saaid /Ag.

Iran

L'intervention militaire des États-Unis cause des problèmes dans la région

Le président iranien, Hassan Rohani, a déclaré que l'intervention militaire des États-Unis dans la région «a causé des problèmes aux nations», a rapporté l'agence de presse Fars. «Récemment, les actions militaires américaines ont causé de nouveaux problèmes dans la région», a indiqué, dimanche soir, Rohani lors d'une réunion avec la présidente de l'Union interparlementaire (UIP) Gabriela Cuevas Barron, en visite dans le pays.

Selon lui, «l'unilatéralisme américain et la violation du règlement international» sont une autre raison expliquant les problèmes mondiaux et régionaux. Le Président Rohani a dénoncé les sanctions américaines contre l'Iran comme étant du «terrorisme économique». Il a par ailleurs, appelé à «une coopération parlementaire entre les pays pour contrer les défis tels que le terrorisme, l'unilatéralisme et les différends environnementaux».
Pour sa part, Barron a salué l'accord international sur le nucléaire iranien de 2015, affirmant que son contenu est «très fort avec un message indiquant que le dialogue et l'interaction sont les éléments clés pour parvenir à la paix et à la stabilité».

Les nouvelles sanctions américaines contre Téhéran n'auront «aucun résultat»

La diplomatie iranienne a indiqué, hier, les nouvelles sanctions économiques que Washington s'apprête à annoncer contre Téhéran n'auront «aucun résultat», ont rapporté des médias locaux. «Reste-t-il vraiment des sanctions que les États-Unis n'ont pas imposées à notre pays et à notre nation récemment ou ces 40 dernières années ?» s'est interrogé le porte-parole des Affaires étrangères iranien, Abbas Moussavi, s'exprimant lors d'un point de presse, cité par l'agence Irna. «Nous ne savons vraiment pas ce que sont (ces nouvelles sanctions) ni où ils veulent encore frapper davantage, mais nous estimons qu'elles n'auront aucun résultat», a souligné encore Moussavi, selon la même source.
Washington doit annoncer, ce lundi, des sanctions économiques «majeures» contre l'Iran, avait indiqué, samedi, le président américain Donald Trump, réagissant après la destruction, jeudi, d'un drone américain par l'Iran. Pour le porte-parole iranien, l'annonce de nouvelles sanctions fait partie de la «propagande» américaine contre Téhéran. «Nous prenons néanmoins au sérieux toute nouvelle sanction, que nous considérons comme un acte hostile conforme au terrorisme économique et à la guerre économique lancés contre notre nation», a souligné en outre le porte-parole de la diplomatie iranienne. «Les déclarations de l'Amérique, selon lesquelles celle-ci est prête à négocier sans conditions sont inacceptables sous la menace et les sanctions», a jugé, de son côté, Hessamodin Achna, conseiller du président iranien Hassan Rohan.

Téhéran reproche à l'Europe de ne pas être «prêt à payer» pour sauver l'accord nucléaire

Le vice-ministre iranien des Affaires étrangères, pour l'Europe Abbas Araqchi reproche à l'Europe de ne pas être «prêt à payer» pour sauver le Plan global d'action commun sur le nucléaire iranien (PGAC) signé en 2015 entre l'Iran et la communauté internationale, «faute de volonté politique», a rapporté, ce dimanche, l'agence iranienne de presse IRNA.
Pour Araqchi, l'Iran est «convaincu» que les Européens n'ont pas rempli leurs engagements, «non pas à cause de leur incapacité», mais à cause d'un «manque de volonté politique», et que l'Europe, «n'est pas prêt à payer un peu» pour cet Accord. Après son retrait unilatéral de l'accord nucléaire conclu en 2015 entre Téhéran et les grandes puissances (France,



Allemagne, Grande-Bretagne, Russie, Chine et États-Unis), Washington a rétabli le 6 août dernier, une première série de sanctions contre Téhéran et lancé un avertissement aux pays qui persisteraient à commercer avec l'Iran. Lors d'une rencontre, dimanche, avec le ministre britannique d'État pour le Moyen-Orient, Andrew Morrison, le Président du Conseil stratégique des relations extérieures de la République islamique d'Iran (RII) Kamal Kharrazi «fustigeait» les promesses «non tenues» des Européens liées la mise en œuvre du PGAC, selon l'IRNA.
Le diplomate iranien a évoqué le délai de deux mois fixé par l'Iran aux signataires restants dont, notamment la partie européenne, pour accomplir leurs engagements liés à l'accord nucléaire après le retrait unilatéral américain du PGAC et la réimposition des sanctions «illégales» à l'Iran. Le président du Conseil iranien stratégique des relations internationales, a également exprimé l'espoir que les parties européennes pourront prendre, dans les jours restants du délai de 60 jours fixé par Téhéran, «des mesures appropriées pour rétablir des relations et des échanges commerciaux normaux avec l'Iran et ne pas céder aux politiques de pression et de sanctions de Washington».

A. S.

Arabie saoudite

Mike Pompeo entame une visite à Riyad

Le secrétaire d'État américain, Mike Pompeo, a entamé, hier, une visite en Arabie saoudite dans le cadre d'une tournée régionale consacrée au dossier iranien, a rapporté la chaîne de télévision saoudienne Al Arabiya. Pompeo devrait être reçu par le roi saoudien Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud et le prince héritier Mohamed Ben Salmane Al Saoud, avant de se rendre ensuite aux Emirats arabes unis. Avant son départ pour le royaume, il a déclaré à la presse que Washington souhaitait négocier avec Téhéran, même si les États-Unis prévoient également d'imposer de nouvelles sanctions économiques «importantes» contre l'Iran. Les tensions entre Washington et Téhéran ne cessent de monter depuis le retrait américain en mai 2018 de l'accord international sur le nucléaire iranien (conclu à Vienne en 2015) suivi du rétablissement de lourdes sanctions américaines contre l'Iran, qui privent ce pays des bénéfices économiques qu'il attendait retirer de ce pacte.
Et la destruction jeudi dernier d'un drone de l'US Navy par l'Iran a provoqué de nouvelles tensions entre les deux pays. L'Iran affirme que le drone abattu se trouvait dans son espace aérien, ce que dément Washington, provoquant ainsi une vive réaction du président américain Donald Trump qui a affirmé que Téhéran avait commis une «énorme erreur».

Soudan

La Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme demande un accès de ses services

La Haut-Commissaire de l'ONU aux Droits de l'Homme, Michelle Bachelet, a réclamé, hier, un accès de ses services au brutale répression de manifestants par les forces de sécurité.
«Le soulèvement populaire inspirant et pacifique au Soudan, avec son appel à la gouvernance démocratique et à la justice, a fait l'objet d'une répression brutale de la part des forces de sécurité ce mois-ci», a déclaré Bachelet, à l'ouverture de la 41e session du Conseil des Droits de l'Homme à Genève. «Je regrette que le gouvernement n'ait pas répondu à notre demande d'accès pour enquêter sur les allégations de violations graves des droits humains commises par les forces de sécurité (...) lors de la répression», a-t-elle ajouté, exhortant le Soudan «à autoriser l'accès à son Bureau». Après plusieurs mois de manifestations qui ont poussé en avril l'armée à destituer le Président Omar El Béchir, le Soudan est le théâtre d'un bras de fer entre le Conseil militaire de transition qui a succédé à El Béchir et les chefs du mouvement de contestation qui exigent le transfert du pouvoir aux civils. La tension est montée d'un cran depuis le 3 juin et la dispersion meurtrière d'un sit-in de manifestants devant le QG de l'armée. Au moins 128 personnes ont été tuées dans l'opération et la répression qui s'est poursuivie les jours suivants, selon des médecins proches de la contestation. Les autorités ont évoqué un bilan de 61 morts. Le Conseil militaire a assuré ne pas avoir ordonné la dispersion.
Bachelet a réclamé aux autorités soudanaises de «mettre fin à la répression des droits humains de la population» et «de cesser immédiatement le blocage d'Internet». «Il a, notamment été signalé que plus de 100 manifestants ont été tués et de nombreux autres blessés pendant et après l'assaut des forces de sécurité lors d'un sit-in pacifique le 3 juin», a expliqué la Haut-Commissaire, qui a également déploré les raids menés sur des hôpitaux et des cliniques et les agressions du personnel de santé. «Nous avons reçu des allégations de viols et d'abus sexuels perpétrés sur des femmes et des hommes pendant la répression, ainsi que des informations, selon lesquelles des centaines de manifestants auraient disparu», a-t-elle dit.
«Le peuple soudanais a le droit d'exprimer ses opinions et - comme tous les peuples du monde».

Russie

Lavrov espère que la crise au sein du Conseil de l'Europe sera bientôt résolue

Le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, a exprimé l'espoir que la crise au sein du Conseil de l'Europe sera «bientôt résolue», soulignant que «la coopération entre la Russie et le Conseil de l'Europe vise à instaurer un dialogue actif avec la société civile». Intervenant lors d'une réunion avec les dirigeants d'ONG régionales russes, le chef de la diplomatie russe a affirmé, hier, qu'il espère que «la crise provoquée par la minorité russophobe sera résolue une fois pour toutes en reprenant les principes inscrits dans la charte de cette organisation, qui exige des droits égaux pour les délégations de tous les pays membres du Conseil de l'Europe», a indiqué l'agence Tass.
Notant que le Conseil de l'Europe a réalisé que le statut actuel de la Russie était inacceptable, Lavrov a estimé que «la participation russe à la conférence des organisations internationales non gouvernementales est une bonne occasion de faire des efforts dans cette direction». «Malheureusement, ces dernières années, la société civile russe a été sous-représentée lors de ces événements», a déploré le ministre russe. «Je pense qu'il est essentiel d'élargir notre présence au sein du Conseil de l'Europe, via des ONG basées en Russie et spécialisées dans la défense des Droits de l'Homme, en particulier des droits et des intérêts de nos concitoyens», a-t-il, en outre, souligné. En avril 2014, la délégation russe à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe a été privée de ses droits fondamentaux, notamment du droit de vote, à cause de la situation en Ukraine et après la réunification de la Crimée avec la Russie.
En réponse, Moscou avait décidé de suspendre sa participation aux activités de l'Assemblée et le versement de sa contribution financière au budget du Conseil de l'Europe. En avril 2019, les membres de l'Assemblée du Conseil ont approuvé une résolution sur le rôle et la mission de l'Assemblée, qui insiste expressément sur la nécessité de maintenir le statut de membre de la Russie au sein de l'instance européenne et demande à Moscou de constituer une délégation. La réunion ministérielle du Conseil de l'Europe, qui s'est tenue à Helsinki les 16 et 17 mai, a adopté une déclaration, selon laquelle tous les États membres devaient participer aux travaux du Comité des ministres et de l'Assemblée parlementaire sur un pied d'égalité.
Les ministres des Affaires étrangères ont également déclaré qu'ils se féliciteraient de la participation de toutes les délégations nationales à la session de l'Assemblée prévue du 26 au 28 juin.

Mauritanie

El Ghazouani élu président, l'opposition conteste sur fond d'appels à la retenue

Le candidat de la majorité pour la présidentielle en Mauritanie, Mohamed Cheikh El Ghazouani, a remporté la victoire dès le 1er tour du scrutin, selon les résultats officiels, récusés par l'opposition alors que le gouvernement a appelé au calme et à la retenue.

Dimanche soir, la Commission nationale électorale indépendante (Céni) a confirmé la victoire de Mohamed Ould Cheikh Mohamed Ahmed, dit Ould Ghazouani, qui a remporté 52,01% des suffrages sur l'ensemble des bureaux. Il est suivi par les quatre opposants: le militant Biram Ould Dah Ould Abeid (18,58%), l'ex-Premier ministre Sidi Mohamed Ould Boubacar (17,87%) le journaliste Baba Hamidou Kane (8,71%) et le professeur d'université Mohamed Ould Moloud (2,44%). Ces résultats doivent encore être validés par le Conseil constitutionnel après examen d'éventuels recours, alors que les quatre candidats d'opposition ont annoncé, suite à l'annonce des résultats, d'utiliser tous les recours légaux. Les Mauritaniens ont voté samedi nombreux (62,66% de participation, selon la Céni) pour désigner un successeur au président sortant Mohamed Ould Abdel Aziz, qui ne pouvait se représenter après deux mandats successifs. Selon les observateurs, la victoire de Ghazouani, un général à la retraite de 62 ans, ancien chef d'état-major et ex-ministre de la Défense, marque «une première transition entre deux présidents élus en Mauritanie».

Appel au calme et à la patience

Aussitôt annoncés, les résultats de la présidentielle ont été rejetés par l'opposition.
Un des candidats malheureux Biram Ould Dah Ould Abeid a déclaré : «Le pouvoir a perdu la bataille électorale», lors d'une conférence de presse conjointe des quatre candidats de l'opposition, qui se sont engagés avant le vote à se soutenir en cas de second tour le 6 juillet. Ould Abeid a également appelé les Mauritaniens à «résister dans les limites de la loi à ce énième coup d'Etat contre la volonté du peuple».
«Nous allons organiser des manifestations de protestation, c'est notre droit constitutionnel», a déclaré de son côté, l'autre prétendant Mohamed Ould Moloud, insistant sur le caractère «pacifique» du mouvement de contestation, ont rapporté des médias locaux. Ces manifestations ont débuté, ce lundi après-midi, a précisé de son côté, Baba Hamidou Kane avant d'ajouter : «Les quatre candidats de l'opposition iront demain (lundi) à la Céni porter officiellement leur protestation et le rejet des résultats». Quant à Sidi Mohamed Ould Boubacar, il a dénoncé de «multiples irrégularités», exigeant la publication par la CENI des résultats «bureau par bureau». Sur le terrain, des incidents ont été enregistrés lorsque El Ghazouani a revendiqué la victoire dimanche matin, en plusieurs endroits de la capitale et à Nouadhibou, (nord-ouest), l'unique province où le candidat de la majorité n'est pas arrivé en tête, devancé par Ould Abeid. Mohamed Ould Ghazouani a effectivement fait une déclaration au Palais des congrès de Nouakchott et en présence du chef de l'Etat sortant. Il s'est proclamé vainqueur, dès le premier tour, et avec une large avance. Le président de la Céni, Mohamed Vall Ould Bellal, a immédiatement réagi à cette auto-proclamation soulignant que «toute autre déclaration ou annonce qui ne viendrait pas de la Céni n'a pas raison d'être», ajoutant que la Céni «est la seule habilitée à annoncer des résultats provisoires qu'elle transmet et qu'elle soumet au Conseil constitutionnel». Les opposants ont dénoncé la manœuvre politique de Mohamed Ould Ghazouani. «Annoncer sa victoire, c'est mettre la Céni et la communauté internationale face au fait accompli», a commenté Biram Dah Abeid. Dans un geste d'apaisement, le ministre mauritanien de l'Intérieur Mohamed Ould Mouldoud a convoqué d'urgence, dimanche, les quatre candidats de l'opposition qui rejettent la victoire du candidat du pouvoir au premier tour de la présidentielle du 22 juin, les appelant à «calmer la rue». En outre, par la voix de Mohamed Ibn Chambas, représentant du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (Unowas), l'ONU a félicité les Mauritaniens «pour la tenue paisible de l'élection présidentielle» et réitéré l'appel de Guterres «à résoudre tout litige éventuel» par la voie judiciaire. «Nous espérons que pour préserver la paix et la stabilité dans le pays et contribuer à la consolidation de la démocratie et de la bonne gouvernance, toutes les parties prenantes doivent jouer leur rôle dans ce processus qui est toujours en cours», a dit Mohammed Ibn Chambas après avoir été reçu par le président sortant dimanche. Il a, en outre, exhorté tous les candidats à «faire preuve de patience en laissant la Commission électorale conduire le processus électoral à son terme dans le plein respect de la Constitution et des lois en vigueur en Mauritanie».



Burkina Faso

15 morts dans deux attaques dans le nord du pays

Quinze personnes ont été tuées, samedi, lors de deux nouvelles attaques de terroristes, à Sagho et Toékodogo, des localités du nord du Burkina Faso, a annoncé, ce lundi, le ministre de la Défense Chériff Sy. «Les villages de Sagho et Toékodogo, dans la commune de Barsalogho, ont été l'objet d'attaques terroristes dans la soirée du samedi 22 juin, perpétrées par des hommes armés non identifiés», a écrit le ministre dans un communiqué. «Ces attaques ont malheureusement causé la mort de 15 personnes, dont 13 à Sagho et 2 à Toékodogo. Trois boutiques et une dizaine de motocyclettes ont également été incendiées», a précisé Sy. «Alertées, les unités des forces de défense et de sécurité se sont immédiatement déportées sur les lieux mettant en déroute les groupes armés terroristes», a-t-il ajouté.
Evoquant les populations civiles, il fait part de la «détermination du gouvernement à assurer leur sécurité», alors que plus d'un millier de déplacés ont trouvé refuge à Ouagadougou, fuyant les attaques auxquelles s'ajoutent des conflits intercommunautaires, souvent attisés par les violences terroristes. Le Burkina Faso est le théâtre depuis quatre ans d'attaques terroristes régulières, qui ont fait plus de 460 morts, selon des agences. Mardi dernier, 17 personnes ont été tuées au cours d'une attaque à Béléhédé, localité située dans la province du Soum, toujours dans le nord du Burkina Faso.

Kazakhstan

Une ville évacuée après l'explosion d'un dépôt de munitions

Une ville de 40 000 habitants du Sud du Kazakhstan a été complètement évacuée, ce lundi, après une série d'explosions dans un dépôt de munitions avoisinant, des médias locaux évoquant plusieurs dizaines de blessés. Les secousses ayant ébranlé la ville d'Arys ont été causées par «un incendie suivi de l'explosion de certaines des munitions» stockées dans le dépôt, a indiqué dans un communiqué le ministère de la Défense du Kazakhstan. Des internautes ont publié des images montrant la population fuyant la zone, d'épaisses vagues de fumée montant dans le ciel en arrière-plan. Le ministère de la Défense a indiqué que personne n'a été tué ou blessé mais selon le service kazakh de Radio Free Europe, qui cite des sources au sein de deux hôpitaux dans le sud du pays, plus de 50 personnes ont été hospitalisées. Trois personnes hospitalisés à Chimkent, une ville d'un million d'habitants, sont dans un état grave, selon Radio Free Europe. «Etant donné l'échelle de ce qui se passe, nous voyons que nous avons besoin d'évacuer la ville entière», a déclaré le chef de l'administration régionale d'Arys, Oumirzak Choukeïev, cité par le site internet d'information Tengrinew.

Ahsene Saaid / .

FAO

La Tunisie présente sa candidature pour un siège au conseil de cette organisation

Le ministère de l'Agriculture tunisien a annoncé dans un communiqué que la Tunisie a présenté récemment à Rome (Italie) sa candidature à un siège au conseil de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), en marge de la 41e conférence de l'organisation onusienne, qui se tient du 22 au 29 juin 2019.
Le Conseil de la FAO, dont le siège est à Rome, avait remplacé, en 1947, le «Comité exécutif» de cette organisation qui milite, principalement, pour mettre fin à la faim dans le monde. Le rôle du conseil, est, en plus de l'exécutif, de définir les politiques générales de l'Organisation qui réunit 194 pays membres, et les cadres réglementaires, de formuler, approuver et mettre en œuvre le cadre stratégique, le Plan à moyen terme (PMT) et le Programme de travail et budget (PTB) et d'exercer un contrôle sur l'administration de l'Organisation, ou y contribuer. Le conseil de la FAO, qui compte 49 représentants des pays membres, est élu chaque 3 ans, avec un seul représentant pour chaque pays. Dimanche 23 juin, la 46e session de la Conférence ministérielle de la FAO a élu le chinois Qu Dongyu, à la tête de l'organisation, avec un total de 108 voix, contre 71 voix pour la française Catherine Giselain Laneelle et 12 voix en faveur du géorgien Devit Kirvalidze. Il succédera en août au Brésilien José Graziano da Silva.
La Tunisie est représentée à cette 41e conférence de la FAO, par le ministre de l'Agriculture, des ressources hydrauliques et de la pêche, Samir Taieb et l'ambassadeur de la Tunisie à Rome et également représentant permanent de la Tunisie auprès des organisations onusiennes, Moez Sinaoui.

Turquie

Ankara discute avec Moscou sur la date de livraison des missiles S400

Le chef de la diplomatie turque, Mevlüt Cavusoglu, a affirmé, ce lundi, qu'Ankara discute actuellement avec Moscou sur la date de livraison des missiles S-400, précisant que son pays ne craignait pas de se voir imposer d'éventuelles sanctions américaines après l'acquistion de système antiaérien, ont rapporté des médias locaux. «La Turquie n'est plus un pays qui achète ou renonce à tel ou tel matériel quand les Etats-Unis ou d'autres le somment de le faire», a déclaré Cavusoglu lors d'une conférence de presse à Ankara, ont ajouté les mêmes sources. «Que les Etats-Unis imposent les sanctions qu'ils veulent et fassent les déclarations qu'ils veulent.
Nous avons acheté les S-400 et discutons actuellement de la date de livraison», a-t-il précisé. Cavusoglu a affirmé que l'achat de ces missiles russes répondait à «un besoin urgent de la Turquie en matière de défense antiaérienne». «Si demain la Turquie venait à être visée par une attaque, nous ne pouvons pas compter sur l'Otan ou d'autres alliés pour nous défendre, car la capacité (de défense antiaérienne) de l'Otan ne couvre que 30% de l'espace aérien turc», a-t-il, en outre, expliqué. Le président turc Recep Tayyip Erdogan avait fait savoir, jeudi, qu'il comptait sur ses «bonnes» relations avec son homologue américain Donald Trump pour désamorcer la crise entre les deux pays au sujet de l'achat des équipements russes par Ankara.
Erdogan et Trump doivent se rencontrer en fin de semaine au Japon en marge du sommet du G20, à un mois de l'expiration d'un ultimatum que Washington a adressé à Ankara pour renoncer aux S-400, faute de quoi des sanctions pourraient être imposées. Washington considérant qu'il existe un risque que les opérateurs russes qui formeront les militaires turcs puissent dans le même temps percer les secrets du nouvel avion furtif américain F-35 dont la Turquie veut aussi se doter.
En raison de ces craintes, la Turquie avait proposé à Washington de mettre en place un comité commun pour évaluer les risques tout en assurant que les batteries de missiles seront installées dans les zones non survolées par les avions F-35.

Affaires religieuses

Le CCI a une mission complémentaire du rôle de la mosquée

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmahdi, a affirmé, que le Centre culturel islamique (CCI) avait une mission «complémentaire» du rôle de la mosquée dans la préservation du référent religieux national. Intervenant à la clôture de la saison culturelle 2018-2019, le ministre a précisé que «la mission du Centre culturel islamique (CCI) dans la diffusion de la culture nationale et des valeurs de paix et de fraternité est complémentaire de celle de la mosquée, à savoir la préservation du référent religieux national», saluant en outre, le rôle social du Centre, notamment en matière de réinsertion familiale à travers l'ensemble de ses annexes locales. Dans ce sens, Belmahdi a fait savoir que son département envisageait l'ouverture de nouvelles annexes, dans le but de renforcer sa présence au niveau national, rappelant qu'il compte actuellement 45 annexes, dont une à Paris et qui a pour mission de faire connaître le patrimoine algérien aux enfants de la communauté nationale en vue de les rapprocher de leur patrie. Il a appelé, dans ce sillage, à «la conjugaison des efforts» pour contribuer au développement de l'Algérie, notamment en cette «conjoncture difficile que traverse notre pays, mais aussi les pays arabes et musulmans». Belmahdi a estimé, lors de cette cérémonie placée sous le slogan «construisons ensemble l'Algérie», que «la distinction des Gens du savoir et de la pensée, de toutes les disciplines, est un devoir et un encouragement pour la persévérance sur la voie de la quête des sciences, leviers de l'essor des nations». Il a rappelé, dans ce sens, l'apport précieux de feu Cheikh Mohamed Lakhal Chorfa, dont la famille a été honoré à cette occasion.
La cérémonie a vu, également, la distinction des lauréats du 3e concours national «Essira Nabawia», du 4e concours de Ramadhan et de différentes compétitions internationales, en sus de la projection d'un documentaire bilan sur les activités du CCI durant la saison 2018-2019. Dans une déclaration à la presse, en marge de cette cérémonie, le ministre a assuré que «les préparatifs allaient bon train» pour la réussite de la saison du Hadj 2019, rappelant que le premier vol vers les Lieux Saint est prévu la mi-juillet prochain.

Lalaâ Aïssa

Canicule

La Protection civile met en alerte ses unités suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas

La Direction générale de la Protection civile a mis «en alerte» toutes ses unités d'intervention pour une intensification des actions de prévention et de sensibilisation nécessaires suite à la canicule qui touche plusieurs wilayas du pays. La Protection civile recommande, notamment de «fermer les volets et les rideaux des façades exposées au soleil, maintenir les fenêtres fermées tant que la température extérieure est supérieure à la température intérieure, ouvrir les fenêtres tôt le matin, tard le soir et la nuit, et provoquer des courants d'air dans tout le bâtiment dès que la température extérieure est plus basse que la température intérieure». Il a été recommandé également de baisser ou éteindre les lumières électriques, ne pas s'exposer au soleil en particulier pour les personnes âgées et celles atteintes de maladies chroniques ainsi que les enfants et d'éviter de se déplacer pendant cette période, sauf en cas de nécessité. Le communiqué recommande en outre de se déplacer tôt le matin ou tard le soir, en particulier dans les wilayas intérieures, de rester à l'ombre dans la mesure du possible, de ne pas s'installer en plein soleil et de porter un chapeau, des vêtements légers (coton) et amples, de préférence de couleur claire en cas de sortie.
«Évitez les activités extérieures nécessitant des dépenses d'énergie trop importante (sports, jardinage, bricolage), ne pas fréquenter ou se baigner dans des réserves d'eau, prendre régulièrement dans la journée des douches ou des bains frais, sans se sécher et aider les personnes dépendantes (nourrissons et enfants, personnes âgées, malades ou ceux qui ne peuvent pas jeûner) en leurs proposant régulièrement des boissons», sont d'autres recommandations proposées par la protection civile suite à la canicule. Pour les conducteurs n'ayant pas l'air conditionné dans leur véhicule, il est recommandé d'éviter d'effectuer des longs trajets au cour de la journée, (en soirée ou la nuit) et de ne jamais laisser les enfants seuls à l'intérieur d'un véhicule.

Houda H.

Pétrole

Brent à plus de 65 dollars

Les prix du pétrole ont progressé légèrement, hier, en cours d'échanges européens, continuant d'être soutenus par les tensions dans le Golfe alors que les États-Unis s'apprêtent à annoncer de nouvelles sanctions contre l'Iran. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 65,27 dollars à Londres, en hausse de 7 cents par rapport à la clôture de vendredi. À New York, le baril américain de WTI pour la même échéance gagnait 42 cents à 57,85 dollars. De nouvelles mesures de rétorsion contre l'Iran ont été annoncées par Donald Trump, samedi. «Nous mettons en place des sanctions supplémentaires majeures contre l'Iran, lundi», avait-il tweeté. «L'Iran ne peut pas avoir d'armes nucléaires». Les États-Unis ont déjà mis en place des sanctions contre les importateurs de pétrole iranien, mais les analystes de JBC Energy, qui estiment que l'Iran exporte encore «800 000 barils de pétrole par jour en juin», se demandaient, hier matin, si Washington pourrait chercher un moyen de réduire encore la manne pétrolière de Téhéran. Mais même si le pétrole n'est pas directement visé par cette nouvelle salve de sanctions, leur annonce «attise les craintes du marché que ces tensions géopolitiques finissent par plomber l'offre de pétrole», a commenté Han Tan, analyste. Les relations irano-américaines sont de plus en plus crispées. La semaine dernière, l'Iran a abattu un drone américain qui aurait violé son espace aérien, selon Téhéran. Washington affirme pour sa part qu'il a été abattu dans l'espace aérien international. L'Iran pourrait, notamment empêcher le passage des pétroliers dans le détroit d'Ormuz, au large de ses côtes, par lequel passe l'essentiel du brut extrait en Arabie saoudite et chez plusieurs autres grands producteurs de la région. Si ces tensions font grimper les prix, «elles pourraient empoisonner l'atmosphère déjà peu respirable lors de la prochaine réunion de l'Opep la semaine prochaine», ont noté les analystes.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE CHLEF
DAIRA D'OUED FODDA
COMMUNE D'OUED FODDA
NIF : 098402299024323

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHÉ

Conformément aux dispositions de l'article 65 du décret présidentiel N°15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
Le président de l'assemblée populaire communale d'Oued Fodda informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N° 05/2019 pour la réalisation du projet **Réalisation réseau d'assainissement CITÉ LA LIBERTÉ N° 02 et Réalisation réseau d'assainissement CITÉ MEDJAMIA et CITÉ DEHAMNIA** qui a été annoncé dans les quotidiens (MECHWAR EL SIASSI,
L'ECHO D'ALGÉRIE) en date du 25/05/2019.

Après l'évaluation des offres techniques et finacières datées du 16/06/2019 et 17/06/2019, les marchés ont été attribués provisoirement à :

Désignation du projet	L'entreprise	Note obtenue (Note de l'offre technique)	Montant de l'offre financière après correction (DA)	Délais	Observation
Réalisation réseau d'assainissement CITÉ LIBERTÉ N° 02	BAACHE AHMED 198902010343830	73 points	15.383.189,50	05 Mois	Qualifiés techniquement moins-disant
Réalisation réseau d'assainissement CITÉ MEDJAMIA ET CITÉ DEHAMNIA	BAACHE AHMED 198902010343830	69.55 points	17.574.015,20	07 Mois	Qualifiés techniquement moins-disant

Conformément aux dispositions de l'article 82 du décret présidentiel N° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Tout soumissionnaire qui conteste cet avis d'attribution peut introduire un recours auprès de la commission des marchés dans un délai de dix (10) jours à compter de la première publication du présent avis dans les quotidiens nationaux ou au Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public.

Les soumissionnaires intéressés de prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières sont invités à se rapprocher des services des marchés au plus tard (03) trois jours à compter du premier jour de publication de l'attribution.

L'Echo d'Algérie : 25/06/2019 **Anep : 1916 014 301**

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DE LA FORMATION
ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS
CITÉ POSTE - F - ILLIZI
NIF : 0990 33019000 142

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHÉ

Conformément à l'article 65 alinéa 02 du décret présidentiel N° 15/247 du 16/09/2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.
La Direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels de la wilaya d'Illizi capacités minimales N° 002/2019, paru dans la presse nationale écrite en date du 18/04/2019 concernant le projet pour : Réalisation d'un Institut national spécialisé de formation professionnelle (INSFP) 300 PF/120 Lits à Illizi **Lot 07** : **Réalisation de l'Espace sportif (Matiko) et Agriculture.**
Suite au procès-verbal du jugement des offres en date du 19/06/2019, la Direction de la formation et de l'enseignement professionnels annonce l'attribution provisoire du marché à l'entreprise, selon les critères d'évaluation des offres prévues au cahier des charges mentionnés au tableau ci-dessous.

L'intitulé du projet	Entreprise N° fiscal	Montant de l'offre en TTC	Note technique / 60	Offre financière	Délai
Réalisation d'un Institut national spécialisé de Formation professionnelle (INSFP) 300 PF/120 LITS À ILLIZI **LOT 07** : Réalisation L'espace sportif (Matiko) et Agriculture	ETB GRAND TRAVAUX PUBLICS BATIMENT ÉLECTRICITÉ HYDRAULIQUE (MAZAR RAMDANE) 1 978 1521 00943 26	16.874.783,10	45.50/60	Moins-disant	06 Mois

Aussi, et conformément à l'article 82 alinéa 03 du décret présidentiel N° : 15-247 du 16/09/2015 les soumissionnaires concernés pourront introduire leurs recours dans 10 jours à compter de la première parution de cet avis dans la presse, auprès de la commission des marchés compétente, aussi les soumissionnaires intéressés peuvent se rapprocher du service contractant au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

L'Echo d'Algérie : 25/06/2019 **Anep : 1916 014 197**

Sudoku

1			9	2	5		4	7
	3							9
				3				
2	7	8		9				
	5				8			3
		4				9	1	
	9		5			8		
								2
6			1		2			

Codes

1	2	3	4	5	6	7	8	9

10	11	12	13	14	15
			G	H	

16	17	18	19
V	B	M	X



6	5	7	1	1	7	6	3	5	■	1	7	8	7	
5	9	10	7	■	11	5	10	11	7	9	12	2	10	
■	5	■	11	1	12	6	12	9	3	5	4	4	5	
1	12	11	9	12	4	■	6	5	13	6	5	9	■	
12	10	8	2	10	5	4	■	6	12	7	11	■	8	
5	9	12	6	5	■	3	14	4	7	10	■	8	7	
15	5	1	7	10	10	5	■	12	11	2	4	5	6	
11	■	12	4	5	■	11	2	10	■	15	7	6	15	
■	16	2	■	■	4	■	1	■	8	2	12	9	5	
1	7	10	■	6	5	11	1	4	5	10	15	12	6	
2 O	10	■	17	12	11	9	6	2	9	11	■	9	5	
3 U	10	12	6	18	5	■	12	17	2	■	11	3	■	
4	5	10	9	5	■	1	18	■	12	18	12	15	5	
5	■	8	5	6	3	4	5	5	10	■	11	5	9	
■	17	7	4	■	11	3	11	11	5	19	■	11	7	

Pêle-mêle

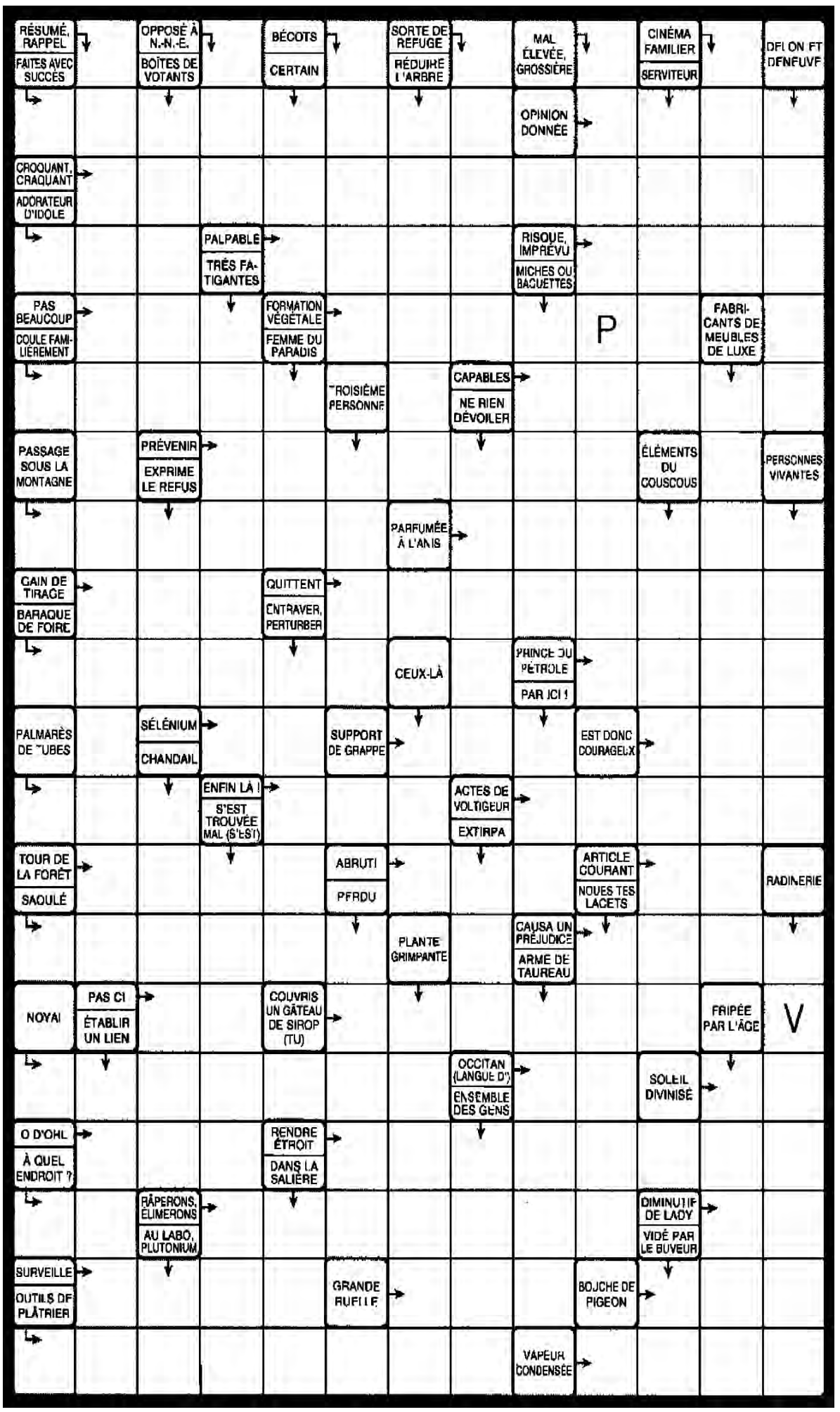
ACEREE
ADROIT
ARCHE
ATROCE
ATTIRE
BARRE
BLESSEE
COMMERE
DALLANT
DEFLORE
DICTION
ECIMER
HAMECON
MENDIE
PLANER
REMORDS
SHORT
TIGREE
TRACOIR

E	C	I	M	E	R	D	M
T	R	O	H	S	E	A	E
P	N	C	M	F	E	T	N
L	R	A	L	M	R	T	D
A	S	O	L	A	E	I	I
N	R	D	C	L	C	R	E
E	C	O	R	T	A	E	E
R	I	T	I	O	R	D	A
R	N	O	C	E	M	A	H
A	N	T	I	G	R	E	E
B	L	E	S	S	E	E	R

E	S	O	U	R	I	R	E
G	R	A	N	D	E	R	A
A	G	A	D	G	E	T	R
D	D	E	R	R	T	E	I
I	A	E	I	A	I	C	M
V	T	T	C	P	R	A	E
O	E	H	M	O	I	C	L
R	E	O	Y	N	R	H	B
C	P	A	A	O	A	U	C
E	N	T	U	O	T	A	M
T	E	E	C	U	D	A	C

ATOUT
ATTACHE
BLEMI
CADUCEE
CHIPIE
CROYANT
DATEE
DECORUM
DIVORCE
ECROUE
GADGET
GRANDE
MAINATE
POMPIER
REGRET
RETIRER
SOURIRE
TARIR
VIDAGE

Mots fléchés

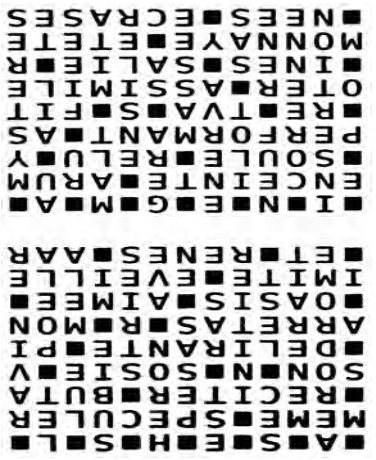


Solutions

Mots codés



Mots fléchés



Sudoku

6 4 3	1 8 2	7 9 5
8 1 5	6 7 9	4 3 2
7 9 2	5 4 3	8 6 1
3 6 4	2 5 7	9 1 8
9 5 1	4 6 8	2 7 3
2 7 8	3 9 1	6 5 4
5 2 9	7 3 4	1 8 6
4 3 7	8 1 6	5 2 9
1 8 6	9 2 5	3 4 7

— NUMEROS UTILES —

Numéros Verts

- Police :	1548
- Gendarmerie nationale :	1055
- Sonelgaz :	3303
- Alerte kidnapping :	104
- Personnes en difficulté ou en détresse :	1527
- SOS Sécurité :	112
- SOS Santé :	115

Urgences

- SAMU :	021 23 50 50
- Police :	17
- Protection civile :	14
- Gendarmerie nationale :	021 96 42 22
- Sapeurs-Pompiers	021 71 14 14
- Sûreté de la wilaya d'Alger :	021 73 00 73
- Centre antipoison :	021 97 98 98
- Centre des grands brûlés :	021 63 29 95
- Institut Pasteur :	021 67 25 02

Hôpitaux

- CHU Mustapha :	021 23 35 35
- CHU Aït Idir :	021 97 98 00
- CHU Ben Aknoun :	021 91 21 63
- CHU Beni Messous :	021 93 15 50
- CHU Kouba :	021 28 33 33
- CHU Bab El Oued :	021 96 06 06
- CHU Bologhine :	021 95 82 24
- CHU El Kettar :	021 96 48 97
- HCA Aïn Naâdja :	021 54 05 05
- Hopital Tixeraïne :	021 55 01 10
- Hopital Zéralda :	021 32 63 94
- Centre Pierre et Marie Curie :	021 23 66 66

Compagnies Aériennes

- Air Algérie :	021 74 24 28
- Tassili Airlines :	021 50 98 58
- Aigle Azur :	021 50 91 91
- Air France :	021 98 04 04

Dépannages

- Gaz :	021 68 44 00
- Electricité :	021 68 55 00
- Service des eaux :	021 67 50 30

Radios

- Chaîne I :	021 21 48 37
- Chaîne II :	021 69 11 70
- Chaîne III :	021 48 15 15
- Radio El Bahdja :	023 70 99 99
- Jil FM :	021 69 27 27
- ENRS :	021 69 34 03/06

Services

- Algérie Télécom	100
- Serveur vocal chèques postaux :	1530
- Seaal :	3394
- Scouts musulmans algériens :	3033
- Association algérienne de psychiatrie :	1512
- Réclamations :	18
- Renseignements / Réveil :	19
- Télégramme :	13

Hôtels - Alger

- Hôtel El Djazaïr	026 21 80 80
- Hôtel El Aurassi	021 74 82 52
- Hôtel Hilton	021 21 96 96
- Hôtel Sheraton	021 37 77 77
- Hôtel Mercure	021 24 59 70
- Hôtel Ibis	021 98 80 20
- Hôtel Albert Premier	021 73 65 06
- Hôtel Safir	0551 42 58 48
- Hôtel El Riadh	021 45 23 58
- Hôtel Mazafran	021 32 00 00
- Hôtel AZ Zéralda	023 32 55 89
- Hôtel Oasis - Kouba	021 77 04 04
- Hôtel New Day - Kouba	023 77 47 47
- Hôtel Mouflon d'Or	021 54 25 62

08h00 : Bonjour d'Algérie
09h30 : Djourouh El Hayet
10h00 : Banate E'thalatine
10h30 : Hamouda Oua El Ayada
11h00 : Le souffle de la steppe
12h00 : Journal en français
12h25 : Hayet Djadida
13h40 : Foussoul El Hayet
14h25 : Himayet El Ardh
14h50 : Vestiges et Patrimoine (Les richesses de Aïn Témouchent)
15h40 : Black Jack
16h10 : El Mamalike El Talate
16h45 : Sghir ou Chef
17h00 : Destination Algérie «Dellys»
17h25 : Hamouda Oua El Ayada
18h00 : Journal en amazigh
18h25 : Page spéciale CAN 2019
19h00 : Journal en français
19h25 : Banate E'thalatine
20h00 : Journal en arabe
20h45 : Hanine
22h30 : Expression Livre
23h30 : Sketch noir et blanc

ALGERIE

20h00 : New York, section criminelle

Mike Logan intègre l'équipe. L'inspecteur Goren est de nouveau confronté à une criminelle qu'il n'avait pas réussi à arrêter lors d'une précédente affaire. Il est prêt à tout pour qu'elle ne lui échappe pas une nouvelle fois.



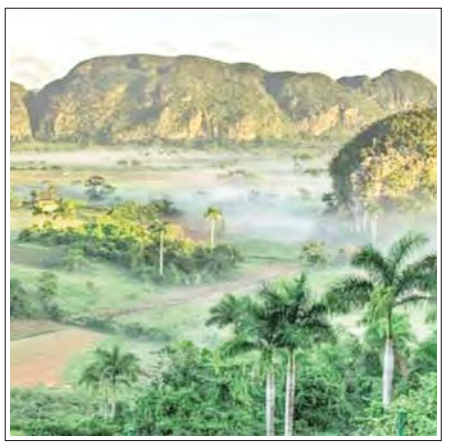
19h00 : Les femmes de Daech

En Syrie et en Irak, les femmes ont joué un rôle important au sein de l'État islamique (Daech). Sous couvert d'anonymat, certaines reviennent sur les exactions qu'elles ont commises ou subies au nom du Califat. Veuve de martyr, Aïcha s'est engagée au sein de la police religieuse...



19h50 : Cuba, révolution sauvage

Cuba, État insulaire situé à l'extrémité nord des Antilles, est un paradis tropical préservé. Ce pays abrite d'incomparables trésors naturels : de vastes forêts foisonnant de vie, des eaux cristallines abritant des récifs coralliens,...



20h00 : Football : Pays-Bas VS Japon

Le Roazhon Park de Rennes accueille le dernier 8e de finale du Mondial féminin. Le premier de la poule E affronte ce soir le deuxième du groupe D. Présent lors des 6 dernières éditions du tournoi planétaire, le Canada emmené, notamment par Christine...



20h10 : Comme un chef

Passionné de cuisine, le jeune Jacky Bonnot rêve d'étoiles et de grandes brigades. Il ne s'épanouit guère dans les petits restaurants qui l'emploient et finit toujours par se faire renvoyer. Obligé de travailler dans une cantine pour gagner sa vie, il croise la route d'Alexandre Lagarde,...



20h00 : Pan

Orphelin, le petit Peter constate que des camarades disparaissent étrangement. Faisant le guet une nuit, il est enlevé par des pirates venus en bateaux volants. Ces derniers l'emmènent sur une île flottant dans les airs. Là, Peter découvre qu'il doit travailler...



19h50 : Triangle des Bermudes

Cette partie mystérieuse et redoutée de l'océan Atlantique aurait été le théâtre d'un grand nombre de disparitions inexpliquées de bateaux et d'avions. Elle est délimitée, selon une forme triangulaire qui s'étend des côtes de Floride jusqu'à l'archipel des Bermudes...



20h00 : 3 Days to Kill

Lors d'une mission à Belgrade, l'agent secret Ethan, habituellement redoutable, s'évanouit. À son réveil, il apprend qu'il ne lui reste que quelques mois à vivre. Il retourne à Paris, pour passer du temps avec sa fille. Là, il est contacté par Vivi,...



Hôtel - Béjaïa

- Hôtel Les Hammadites **0776 88 22 38**

Hôtel - Tizi-Ouzou

- Hôtel Lalla Khedidja **0795 22 65 77**

AEROPORTS

- Houari Boumédiène - Alger	021 50 91 91	- Rabah Bitat - Annaba	038 52 01 59
- Ahmed Ben Bella - Oran	041 59 10 77	- Mostepha Ben Boulaïd - Batna	023 77 01 10
- Mohamed Boudiaf - Constantine	031 81 01 24	- 8 Mai 1945 - Sétif	0651 88 73 66

Hôtels - Sud

- Hôtel El Djanoub - Ghardaïa	029 89 46 20
- Hôtel - El Boustan - El Ménéa	029 81 60 50
- Hôtel Tahat - Tamanrasset	029 31 21 21
- Hôtel Gourara - Timimoun	049 90 26 27
- Hôtel Touat - Adrar	049 96 99 33
- Hôtel Antar - Béchar	049 81 71 63
- Hôtel Kerdada - Bou Saâda	035 53 39 04
- Hôtel Le Caïd - Bou Saâda	035 53 43 94
- Hôtel Zaïd - Hassi Messaoud	0660 20 88 20
- Hôtel La Gazelle d'Or - El Oued	032 11 89 02

Hôtels - Est

- Hôtel Marriott - Constantine	035 53 39 04
- Hôtel Ibis - Constantine	031 99 20 00
- Hôtel Cirta - Constantine	031 92 19 80
- Hôtel Le Majestic - Annaba	038 86 54 54
- Hôtel El Mountazah - Annaba	038 65 24 12
- Hôtel El Hidhab - Sétif	036 51 41 34

Hôtels - Ouest

- Hôtel Sheraton - Oran	041 59 01 00
- Hôtel Royal - Oran	041 29 17 17
- Hôtel Ibis - Oran	041 98 23 00
- Hôtel Renaissance - Tlemcen	043 40 11 11
- Hôtel Les Zianides - Tlemcen	043 27 71 21 à 25
- Hôtel Ziri - Ghazaouet	043 32 30 25

Jeux méditerranéens de 2021

Une commission spécialisée créée

Une commission spécialisée dans les Jeux méditerranéens (JM) que va accueillir Oran en 2021, a été mise en place par la Chambre de commerce et d'industrie de l'Oranie, a-t-on appris auprès du directeur général de cet événement sportif régional, Mohamed El Moro.

La commission, présidée par Charchar Rachid et son adjoint Saleh Mohammed Sofiane, a été installée, ce dimanche, en présence d'un groupe d'acteurs économiques aux côtés du directeur général des JM et du représentant de wali d'Oran, selon la même source. El Moro, dans une déclaration à la presse, a salué cette initiative, mais a également appelé leurs auteurs à «fixer avec exactitude les objectifs et la stratégie à suivre». Ce même responsable s'est déclaré prêt à contribuer à cette tâche, d'autant qu'il s'agit, selon lui, d'un effort collectif consistant à investir dans cet évènement de taille à Oran afin de tirer le maximum de dividendes économiques et sociales au profit des habitants de la ville et ses jeunes en particulier. «Le rôle de ce comité devrait correspondre à la vision du comité d'organisation des JM en identifiant les domaines dans lesquels la Chambre de commerce et d'industrie souhaite intervenir. Sa tâche qui lui convient dans ce registre étant de contribuer à la création d'emplois en accompagnant les petites entreprises, notamment les «Start-up» appartenant aux jeunes universitaires et chercheurs, par exemple, ainsi que les promouvoir». Il a, en outre, indiqué qu'il a été décidé de créer un comité ad hoc composé de membres de l'organe créé par la Chambre de commerce et d'industrie et de représentants du comité d'organisation des JM afin de concrétiser une vision commune de la contribution de la Chambre au succès de cette manifestation sportive que l'Algérie accueille pour la deuxième fois de son histoire. Le comité ad hoc devra se réunir une fois toutes les deux semaines. À cette occasion, El Moro a profité de sa présence parmi les membres de la Chambre de commerce et d'industrie, constituée d'hommes d'affaires et d'industriels, pour renouveler son invitation à se joindre à la Commission marketing, publicité et parrainage dans la perspective de récolter les meilleurs fruits possibles dans le domaine économique de la tenue des JM dans la capitale de l'Ouest du pays.

Bilel C.



Grand prix de la ville d'Oran de saut d'obstacles

Le cavalier Boulesbiaât Moundir remporte le prix 3 étoiles

Le cavalier Boulesbiaât Moundir du club Haras étoile de l'est de Constantine a remporté le prix 3 étoiles de saut d'obstacles comptant pour la 2e semaine du grand prix de ville d'Oran du concours national de saut d'obstacles, clôturé, samedi soir, au centre équestre «Cavalier d'Oran» dans la commune d'Es Sénia.
Le cavalier Boulesbiaât montant «Ramono» s'est illustré en décrochant la première place avec un sans fautes sur des obstacles de 1,30 m, devant Léna Boutekdjiret du Club équestre de Ouled Fayet enfourchant «Vegas des forêts» et Ali Boughrab du club hippique de la Mitidja Blida sur «Chourouk». Cette épreuve reine, disputée en 2 manches, a regroupé 23 cavaliers seniors de 2e degré et des chevaux de 6 ans et plus. L'épreuve des juniors sur des obstacles de 1,20 m a été remportée Samy Sahraoui du club Haras étoile de l'Est de Constantine sur sa monture «Shilling de Keos». Cette manifestation de sports équestres, organisée durant deux semaines par le club hippique «Cavalier d'Oran» en collaboration avec la Fédération équestre algérienne, a enregistré la participation de plus de 100 cavaliers cadets, juniors et seniors représentant les différents clubs équestres du pays. Deux week-ends durant, les meilleurs couples cavaliers et cavalières présents à Oran ont rivalisé, au grand plaisir des spectateurs, dans 32 épreuves dont les 2 grands prix, 2 et 3 étoiles.
Le public était nombreux à suivre les différentes épreuves, surtout le grand prix qui a tenu toutes ses promesses offrant un beau spectacle. À rappeler que le grand prix deux étoiles, disputée la semaine dernière a été remporté par le cavalier Boughrab Ali du club hippique de la Mitidja de Blida.
Les lauréats de ce grand prix de la ville d'Oran ont été récompensés par des trophées et médailles lors d'une cérémonie de clôture, en présence de membres de la Fédération équestre algérienne.

Publicité

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Blida
Daïra de Boufarik
Commune de Guerrouaou
NIF : 098469279175600

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément à la disposition de l'article N° 65 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Guerrouaou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'Appel d'offres ouvert avec exigence de capacité minimale N° 02/2019 Insère sur Les quotidiens Nationaux : الخبر **du 11/04/2019 et** L'Echo d'Algérie du 10/04/2019 et au BOMOP, relatif au Projet :
Etude et Réalisation et Extension du Réseau d'assainissement de Sidi Aissa 2 - Réalisation et Extension du Réseau d'assainissement de Sidi Aissa.

Qu'après l'évaluation et analyse des offres du 10/06/2019, le marché est attribué provisoirement à :

Projet	Entreprise	NIF	Note technique	Montant de l'offre	Délais de réalisation	Observation
Etude et Réalisation et Extension du Réseau d'assainissement du Sidi Aissa 2 - Réalisation et Extension du Réseau d'assainissement de Sidi Aissa.	Entreprise Magtouf Amar Cite El tenis Ksar El Boukhari W. Médéa	797026510006623	55.71 ن	33.934.635.00 DA	Sept (07) mois	le moins disant

Un délai de dix (10) jours est accordé à compter de la date de parution du présent avis pour d'éventuels recours Conformément aux dispositions de l'article N° 82 du décret présidentiel ci-dessus.

Pour les autres soumissionnaires intéressés peuvent rapprocher de nos services, au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché, à prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières Conformément à la disposition de l'article N° 82 du décret présidentiel N° 15/247 de la 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

L'Echo d'Algérie : 25/06/2019 **Anep : 1916 014 218**

République Algérienne Démocratique et Populaire

WILAYA DE TIZI-OUZOU

ETABLISSEMENT PUBLIC DE SANTE DE PROXIMITE DE OUAGUENOUN

AVIS DE RECRUTEMENT

• **L'établissement Public de santé de proximité de Ouaguenoun lance un avis de recrutements dans les grades suivant :**

N°	GRADE	NOMBRE DE POSTES	DIPLOME	MODE DE RECRUTEMENT
01	Médecin généraliste de santé publique	07	Doctorat en médecine ou un titre reconnut équivalent	Concours sur titre
02	Chirurgien dentiste généraliste de santé publique	05	Chirurgien dentiste généraliste ou un titre reconnut équivalent	Concours sur titre

* Le dossier de candidature doit être adressé ou déposé à la Direction de L'Etablissement Public de santé de proximité de Ouaguenoun et doit comporter les pièces suivantes :

1-Demande manuscrite de participation.
2-Copie du diplôme.
3- Relevé de note de cursus.
4- Une copie de la pièce d'identité.
5- Une fiche de renseignement dûment remplie par le candidat.
6-Une enveloppe timbres libellée à l'adresse de l'intéressé.
7-Les attestations de travail justifiant l'expérience professionnelle du candidat dans la spécialité, celles-ci doivent être dûment visées par l'organe de sécurité sociale pour l'expérience acquise dans le secteur privé
8-Un casier judiciaire.

- La date de clôture de la réception des dossiers est fixée à 15 jours à compter de la première date de la publication du présent avis.

• **Observation : Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscription sera rejeté.**

L'Echo d'Algérie : 25/06/2019 **Anep : 1916 014 340**

Ligue1 Mobilis - USM Alger

Billel Dziri nouvel entraîneur

L'ancien international algérien «Billel Dziri sera le nouvel entraîneur de l'USM Alger» avec lequel «il signera son contrat d'engagement cette semaine a annoncé, dimanche soir, la direction du club champion d'Algérie en titre.

«L'USMA est heureuse d'annoncer qu'un accord a été trouvé avec l'entraîneur Billel Dziri, qui signera son contrat lundi», a indiqué la direction des Rouge et Noir dans un communiqué, dans lequel elle a tenu à «remercier» son emblématique ancien N° 8, qui selon elle «a accepté de faire d'importantes concessions sur le plan financier» pour rendre possible cet engagement entre lui et son club de cœur. «L'USMA est vraiment honorée que Dziri ait accepté de faire un tel effort et d'accepter le défi» a encore tenu à faire savoir la direction des Rouge et Noir, ajoutant avoir confié les pleins pouvoirs à son ancien capitaine emblématique, qui «choisira lui-même les membres de son staff et dirigera les entraînements qui vont bientôt reprendre». Un revirement total donc dans le volet technique de l'équipe première, car la direction de l'USMA avait commencé par en confier les commandes au Tunisien Kais Yaâkoubi, dont la nomination avait été officiellement annoncée dans un communiqué de presse, publié le 13 juin courant sur le site du club. Il avait même été précisé dans ce communiqué que «l'accord avec Yaâkoubi a été scellé à Annaba», en présence du coordinateur général Salah Allache, le directeur technique sportif Rachid Aït Mohamed et le coordinateur sportif Mustapha Aksouh. A ce moment-là, l'USMA disait avoir trouvé en Yaâkoubi «l'homme de la situation», car ce technicien de 52 ans est «très réputé en Tunisie et possède une riche expérience», notamment, pour avoir dirigé de prestigieuses formations, comme le Club Africain (Tunisie), Al Weehdat (Arabie saoudite) et Al Arabi (Qatar). Finalement, 10 jours après cette nomination quasi officielle du Tunisien, la direction des Rouge et Noir a décidé de faire marche-arrière et de confier les commandes techniques de son équipe première à Billel Dziri, l'ancien coach du CA Bordj Bou-Arréridj, qu'il a réussi à maintenir en Ligue 1 lors du précédent exercice. C'est donc Bilel Dziri qui va succéder à Lamine Kebir, qui avait conduit l'USM Alger à son 8e titre de champion d'Algérie.

Benkhemassa, ce sera 500.000 euros pour un club arabe et 200.000 euros pour un club européen

Comme rapporté par nos soins, la direction de l'USMA pourrait céder Mohamed Benkhemassa cet été.
Ce dernier a été l'auteur d'une excellente avec l'USMA et c'est donc tout à fait logique qu'il suscite les convoitises.
Des clubs européens et arabes sont entrés en course pour s'offrir ses services lors de ce mercato estival. Sous contrat avec le club de Soustara jusqu'en juin 2020, le milieu de terrain international a rencontré jeudi dernier les responsables où il leur a émis le vœu de quitter le navire usmiste cet été pour aller tenter une expérience à l'étranger. Les responsables ne se sont pas opposés à son départ, mais à condition de ramener le club qui le veut pour négocier sa libération. Aux dernières nouvelles, nous avons appris que la direction de l'USMA a posé ses conditions financières pour céder l'un de ses meilleurs joueurs.
Ce sera 500.000 € pour un club arabe et 200.000 € pour un club européen, a-t-on appris d'une source fiable. Ainsi, le club étranger qui veut engager Benkhemassa n'a qu'à ramener cette somme à l'USMA.
Il est à rappeler que le joueur en question était proche de rejoindre le Zamalek l'année passée qui à proposé à la direction de l'USMA une somme alléchante d'un million d'euros, mais cette dernière s'était fermement opposée



au départ de son cadre. Si la direction de l'USMA n'est pas contre l'idée d'accord d'un bon de sortie pour Mohamed Benkhemassa cet été, c'est pour la simple raison qu'elle ne veut pas le bloquer car il insiste pour aller monnayer son talent à l'étranger après cinq saisons dans lesquelles il a toujours donné le meilleur de lui-même. Aussi, la direction usmiste veut bénéficier financièrement de son transfert afin d'enrichir les caisses du club par une somme d'argent conséquente, au risque de perdre gratuitement le joueur l'année prochaine lorsqu'il sera libre de tout engagement, comme ce fut le cas avec les anciennes pépites du club, en l'occurrence Zinedine Ferhat, Ayoub Abdellaoui, Oussama Darfalou et dernièrement Abderrahmane Meziane. Le moins que l'on puisse dire, c'est que Mohamed Benkhemassa ne manque pas de sollicitations.
En plus d'un club suisse, Al Fujaïra ou encore l'ES Tunis, des clubs saoudiens sont également rentrés en lice pour s'offrir les services du milieu de terrain international. Selon une source proche du dossier, ces clubs sont prêts à entamer les négociations avec leur homologue de l'USMA pour enrôler l'enfant d'Oran.
Mais apparemment, ce dernier ne serait pas chaud à l'idée d'opter pour un club arabe puisqu'il est plutôt tenté par une expérience en Europe où il se trouve en contacts permanents avec un club suisse, dont le nom n'a pas filtré.
Dans tous les cas de figure, Mohamed Benkhemassa semble plus que jamais proche d'un départ et c'est dans les prochains jours qu'on en saura davantage...

Bessa N.

Ligue 2 Mobilis - JSM Béjaïa

Benmessaoud et Benmansour entretiennent le suspense

En fin de contrat le 30 du mois en cours, le duo du milieu de terrain de la JSMB Kamel Benmessaoud - Farouk Benmansour n'a toujours pas tranché sur son avenir. Ils sont dans le viseur de plusieurs clubs de Ligue 1 Mobilis et risquent de quitter Béjaïa cet été sans contrepartie. Auteurs de belles prestations la saison écoulée sous les couleurs du vieux club de la Soummam, Benmessaoud et Benmansour ne cessent d'attirer les convoitises de plusieurs clubs de la division d'élite, qui veulent profiter de leur situation actuelle, leur contrat arrivant à son terme le 30 juin.
Du coup, cela facilitera leur transfert lors de ce mercato. Cependant, malgré les offres qu'ils reçoivent, ils préfèrent temporiser et attendre un signe des dirigeants pour se fixer sur leur avenir. Il faut dire que la crise au niveau de la SSPA/JSMB empêche les dirigeants de se projeter sur l'opération de recrutement et la préparation d'intersaison.
En somme, le départ de Benmessaoud et Benmansour serait une perte pour l'effectif de l'équipe qui compte énormément sur leurs services dans la ligne médiane.
Après Abdelwahed Belgherbi, l'hiver dernier, et Reda Bensayah qui lui a emboîté le pas au tout début du mercato estival, le milieu de terrain, Kamel Benmessaoud est dans le viseur des Vert et Jaune. En fait, l'enfant d'Aïn El Hammam a été contacté par les dirigeants kabyles juste après le tomber de rideau de l'exercice écoulé. En revanche, aucune décision n'a été prise de sa part en réponse à cette offre. Idem pour Benmansour qui songeait quitter la JSMB, dans un premier temps, avant de renoncer à son départ et attendre un signe des dirigeants pour négocier un éventuel renouvellement de son contrat. Une chose est sûre, la balle est dans le camp de la direction pour essayer de conserver ces deux éléments en prévision de la saison prochaine.
De son côté, le président de la JSMB, Belkacem Houassi, nous a affirmé que l'opération de recrutement estival dépend du dénouement de la crise administrative actuelle. Il estime qu'il est impossible de négocier avec un joueur du moment que la situation demeure bloqué au niveau de la direction. «Je pense qu'il est impossible de négocier le recrutement ou la prolongation du contrat d'un joueur alors que tout est bloqué au niveau de la SSPA/JSMB. Si j'engage un joueur et que je quitte mon poste, ce serait malhonnête de ma part», explique-t-il. Face à ce suspense, les supporters insistent sur une solution rapide et efficace pour permettre au club de préparer le prochain exercice dans la sérénité totale.

Dans le viseur de plusieurs clubs arabes

Zakaria Naïdji privilégie la piste européenne

Privé de la CAN alors qu'il vient d'être sacré meilleur buteur du championnat algérien avec 20 réalisations, Zakaria Naïdji pourrait bien en profiter pour trancher son avenir, lui qui fait partie des éléments les plus courtisés cet été. En plus des équipes du championnat local, l'enfant de Bordj Bou-Arréridj intéresse quelques clubs étrangers. Après Anderlecht et l'Ahly SC, la deuxième équipe du Caire, le Zamalek est également sur sa piste. Dans ses déclarations l'attaquant Zakaria Naïdji, un pur produit de l'académie JMG, a confié qu'il n'est au courant de rien, ajoutant que c'est le premier responsable de l'équipe paciste Hacen Zetchi qui s'occupe de tout, du moment que lui ne dispose pas de son destin : «Je ne suis au courant de rien, même à propos de l'offre du Zamalek.
Je n'ai aucune nouvelle ou information à ce propos. Je profite de mes vacances.
Je pense que mon président Zetchi est le mieux indiqué pour en parler». Le joueur ne s'est pas arrêté là puisqu'il a confirmé qu'il est davantage intéressé par une expérience professionnelle en Europe qu'une expérience dans un club arabe ou bien local. Il a enchaîné dans ce sens : «Je ne vous cache pas que mon nom a souvent été lié à des clubs tunisiens où bien égyptiens. Je respecte beaucoup ces deux championnats arabes et surtout les clubs tels que le Ahly SC, le Zamalek ou bien l'ES Sahel et l'ES Tunis, qui font partie des gros bras du continent africain. Mais je suis vraiment tenté par une expérience professionnelle en Europe. J'ai à peine 24 ans, je suis le buteur de l'équipe et du championnat algérien, je veux suivre les traces de mes amis et les anciens académiciens tels que Bensabaïni et Atal. Evoluer en championnat français, belge ou bien espagnol ou portugais va me permettre de progresser et d'améliorer mes capacités et mes compétences, cela m'ouvrira également les portes de l'équipe nationale pour une nouvelle fois», a-t-il expliqué. Dans ce registre, l'offre du CSKA Moscou, qui serait prêt à débourser 2 millions d'euros pour s'adjuger le bon de sortie de Naïdji, pourrait bien faire les affaires du joueur.

EN

Une belle entrée des Verts en attendant la confirmation

C'est avec le sentiment du devoir accompli et soulagés que les Verts ont rejoint les vestiaires après leur succès mérité et peu contesté par la modeste équipe du Kenya pour le compte du 1er match de la phase des poules de la Coupe d'Afrique des nations.

Une belle entame de compétition, même si tout n'a pas été parfait, loin s'en faut, notamment en seconde période. Mais Mahrez et ses camarades ont fait le boulot. C'est ce qu'on leur demandait : réussir leur entrée dans le tournoi pour éviter la pression d'emblée, comme ce fut le cas il y a 2 ans au Gabon. A présent, grâce à sa victoire facile, assurée dès la première période, l'équipe nationale peut voir la suite de la compétition avec sérénité et se projeter déjà vers le deuxième tour. Le fait de ne pas avoir dépensé trop d'énergie face aux Kenyans, contrairement à d'autres ténors comme l'Egypte, le Maroc ou encore le Nigeria qui ont eu beaucoup de mal à s'imposer, est de bon augure pour la suite. Au vu des premières rencontres disputées durant cette CAN, où la hiérarchie a été sérieusement bousculée, l'on s'attendait franchement à une plus grande opposition de la part des «Harambee stars». Finalement, il n'en fut rien, puisque la bande de Djamel Belmadi a plié le match au cours de la 1e mi-temps sans avoir à trop forcer leur talent, se contentant par la suite de gérer leur avance de deux buts. Certains auraient voulu que les Verts réalisent un carton, histoire de marquer les esprits, mais aussi pour améliorer leur goal-average dans l'éventualité de la lutte pour la première place avec le Sénégal, l'autre favori du groupe. Mais il ne faut pas non plus faire la fine bouche sur cette victoire et son importance pour le moral de la troupe. «Ça veut dire beaucoup de choses de gagner le premier match dans n'importe quelle compétition. Nous avons souvent perdu le premier match. C'est aussi un message aux joueurs pour aller loin», a déclaré le coach après le succès de son équipe et comme rapporté par le site dzfoot.
«Tout le monde a eu des difficultés dans ce tournoi. On connaissait cette équipe du Kenya, on l'a très bien préparé. On connaissait ses points forts et ses points faibles. Il ne faut pas minimiser ce qu'a fait le Kenya, je pense que c'est nous qui étions bons», a ajouté Belmadi.
Cela résume parfaitement la physionomie du match contrôlé de bout en bout par lé sélection algérienne. Cela a permis aussi aux joueurs de prendre leurs marques, notamment les nouveaux qui s'en sont bien sortis à l'image d'Ismaël



Bennacer auteur d'une belle prestation qui lui a permis d'être élu joueur de la rencontre. Préféré à Brahimi dans l'entre jeu, le sociétaire d'Empoli a superbement tenu son rôle de milieu relayeur en étant derrière le second but inscrit par Mahrez. Belmadi a eu le nez creux en leur titularisant. C'est une belle trouvaille en tout cas avec la confirmation du talent des Atal, Belaïli ou encore Mahrez. Le compartiment défensif aussi, qui était pourtant sur la brèche avant le début de la compétition, s'est montré solide et homogène. Mais il faut avouer que les Kenyans n'ont pas vraiment inquiété Belamri et ses coéquipiers. Il faudra attendre le 2e match, ce jeudi, face aux redoutables Sénégalais, favoris de la CAN, pour avoir une idée plus précise sur la capacité des Verts à faire face à l'adversité. Ce sera à n'en pas douter un match d'un tout autre calibre.

Ali Nezlioui

Lacen : «L'Algérie a fait un bon match»

L'ex-milieu de terrain de l'équipe nationale, Medhi Lacen, qui était, hier, l'invité de notre confrère Smaïl Bouabdallah dans l'émission «club-CAN», diffusée sur Bein Sport, a affirmé que l'Algérie a fait une très belle entame de tournoi. «Aujourd'hui (ndlr ; avant-hier), nos joueurs ont fait le match qu'il fallait faire. C'était un match correct. L'Algérie a su gérer le match après les deux buts inscrits. Les joueurs ont su faire tourner le ballon, ils ont usé les Kényans. Je pense que c'était les consignes du coach. Maintenant, l'essentiel a été fait face à une équipe du Kenya qu'il faut le dire, franchement n'a rien proposé durant cette rencontre. On retient surtout la victoire et le fait qu'il n y'a pas eu de blessés ni de joueur suspendus, c'est le plus important à mon sens», souligne Lacen.

Bennacer, élu homme du match

Après un magnifique match face au Kenya, le joueur d'Empoli Ismaël Bennacer a été récompensé de ses efforts et a été désigné homme du match. Le jeune joueur a évolué ce soir au poste de milieu relayeur et il a laissé une forte impression grâce à sa récupération, mais aussi à sa qualité de jeu et de dribble, le joueur de 21 ans a même célébré sa première apparition dans un match de Coupe d'Afrique des nations par une belle passe décisive pour son capitaine Riyad Mahrez qui a inscrit le 2e but de l'Algérie face au Kenya. Pour rappel, Ismaël Bennacer a souffert d'une légère blessure après le stage du Qatar et il a bénéficié de quelques jours de repos qui lui ont permis de retrouver toutes ses capacités au vu de son match du soir.

Zidane soutient l'Algérie

L'entraîneur du Real Madrid, Zinedine Zidane, a exprimé son soutien à l'Algérie lors de la Coupe d'Afrique des nations 2019 (CAN-2019) qui se déroule en Egypte du 21 juin au 19 juillet. «On a envie de voir l'Algérie bien jouer pour le peuple, descendu dignement dans la rue», a-t-il lancé lors d'un tournoi organisé dimanche à Aix-en-Provence (France). Les hommes de Djamel Belmadi ont réussi leur entrée dans cette CAN en dominant les «Harambee stars» du Kenya (2-0), dimanche soir, au Caire à l'occasion de leur 1er match grâce à Bounedjah et Mahrez. Lors de la 2e journée prévue jeudi, la sélection algérienne affrontera le Sénégal, l'un des favoris au sacre final, dans un choc qui s'annonce explosif pour la 1e place du groupe C.
Ce sera la 3e confrontation de rang entre les deux sélections en phase finale de CAN après celles de 2015 et 2017.

Déclarations de fin de match

Belmadi : «Important de gagner le 1er match de la CAN»

Le sélectionneur national Djamel Belmadi était très satisfait de la victoire face au Kenya pour le compte de la première journée de la phase des poules de la CAN.
«Ça veut dire beaucoup de choses de gagner le premier match dans n'importe quelle compétition. Nous avons souvent perdu le 1er match. C'est aussi un message aux joueurs pour aller loin», a affirmé Belmadi lors de la conférence de presse d'après-match. L'ex-N° 10 des Verts a réussi son premier test à la tête des Verts, selon lui, c'est l'Algérie qui était supérieur et non- pas le Kenya qui était faible lors de cette rencontre, «Tout le monde a eu des difficultés dans ce tournoi. On connaissait cette équipe du Kenya, on l'a très bien préparé. On connaissait les points forts et les points faibles de cette équipe. Sans minimiser ce qu'a fait le Kenya je pense que c'est nous qui avons été bons», explique Belmadi. Interrogé par un confrère sur l'impact de Riyad Mahrez sur cette rencontre et sur l'EN en générale, surtout qu'il a porté le brassard de capitaine à l'instar du poids de Mohamed Salah avec l'Égypte, Belmadi a refusé la comparaison et demande à ce sinon laisse le joueur de Manchester City dans l'ombre. «Je n'aime pas les comparaisons, il faut mettre un peu moins le focus sur Mahrez si on veut qu'il fasse un grand tournoi», insiste Belmadi. Enfin, à propos de la prochaine rencontre face au Sénégal, jeudi prochain, le sélectionneur national a répondu avec malice à une consœur sénégalaise, «On s'attend à un match difficile face au Sénégal, le favori du tournoi. Il faut assumer le statut...».

Baghdad Bounedjah (attaquant - Algérie) :

«Il fallait bien réussir nos débuts dans cette compétition, nous étions bien concentrés d'autant qu'il s'agissait de notre entrée lice, ce genre de premier rendez-vous est souvent difficile à gérer. Nous devons oublier cette victoire et se projeter sur le match face au Sénégal. J'ai marqué certes, mais le plus important était de décrocher la victoire et procurer de la joie à nos supporters. Concernant l'aspect climatique, nous avons joué dans des conditions de jeu assez favorables, mais en revanche l'état de la pelouse n'a pas été fameux».

Riyad Mahrez (capitaine - Algérie):

«C'est un bon premier match. Nous avons bien étudié cette équipe du Kenya, ça n'a pas été facile. Le plan a bien fonctionné, nous avons bien joué. Nous avons bien défendu, nous n'avons pas encaissé de but. C'est un très bon match pour nous tous. Concernant mon face-à-face avec Sadio Mané jeudi, ça sera un très beau match contre le Sénégal, et Sadio que je connais aussi. On va essayer de faire le travail incha Allah. Nous allons tout donner, ça sera un match différent».

Mehdi Abeid (milieu de terrain - Algérie) :

«L'objectif était de bien entamer la compétition, nous l'avons fait avec brio. Maintenant, place au Sénégal et la nécessité de l'emporter pour se mettre à l'abri».

Sofiane Feghouli (milieu offensif - Algérie) :

«Hamdoullah, nous avons réalisé un bon match, nous avons été solides, nous n'avons pas encaissé de buts. Très content de cette victoire. J'ai essayé de donner le meilleur de moi-même, mes coéquipiers m'ont facilité le travail. Il faut maintenant se reposer, car ça va être difficile face au Sénégal jeudi, nous allons essayer de montrer un beau visage et se montrer solides encore une fois».

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT

Météo	Alger	Oran	Constantine	Béchar	Tamanrasset
Min°	19°	19°	21°	24°	24°
Max°	26°	27°	42°	42°	37°

Horaires des prières Alger	El Fadjr	El Dohr	El Aasr	El Maghreb	El Icha
	03:39	12:51	16:42	20:14	21:55

FCE

Mohamed Sami Agli élu nouveau président

Mohamed Sami Agli, seul candidat -après le retrait de Hassan Khelifatia- été élu hier, président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) lors d'une Assemblée générale ordinaire élective.



Agé, de 38 ans, Agli est le PDG du groupe familial AGLI, qui active principalement dans l'industrie agroalimentaire, la promotion immobilière, la construction, la distribution automobile, la logistique et le tourisme. Il succède à Ali Haddad qui a quitté la présidence de l'organisation le 28 mars dernier, un peu plus d'un mois après le début des marches populaires pacifiques pour le changement et la démocratie. Le président par intérim du Forum, Moncef Saïd Othmani, avait annoncé, pour sa part, sa démission le 21 mai 2019, dans une lettre adressée aux membres de l'organisation patronale. S'exprimant lors d'une conférence de presse, qu'il a animée le 28 mai dernier, au siège de son entreprise, Agli avait indiqué que son 1er engagement était de rendre le Forum «apolitique», recommandant, dans ce sens, que «l'exercice de la politique devrait se faire en dehors de l'organisation et sans l'utilisation des moyens de cette dernière». Selon lui, le FCE a commis des «erreurs de fonds» en affichant dans le passé des positions politiques, ce qui a, a-t-il estimé, «nui à l'image» de cette organisation patronale qui regroupe près de 4000 chefs d'entreprises.
Dans son programme de campagne, Agli s'engage aussi à lancer une «profonde réflexion», en concertation avec l'ensemble des membres du Forum, dans une quête de transformation durable. Il prévoit, à ce titre, de créer un comité pour mener des consultations inclusives sur les moyens permettant de développer l'organisation. Le comité se chargera aussi d'étudier la question de la transformation du FCE en syndicat. Le programme de Agli comporte également plusieurs engagements visant «la valorisation des grandes entreprises», «la décentralisation et l'amélioration de la collaboration avec les délégations locaux du Forum», ainsi que «l'accompagnement des PME/TPE et la redynamisation de Jil FCE, considéré comme l'a appris l'APS auprès de cette organisation patronale, regroupant un grand nombre d'entreprises privées. Agli, était le candidat unique aux élections de la présidence du FCE, suite au retrait du 2e candidat, Hassen Khelifati, le 21 mai passé.

K. H.

Sommet des deux rives à Marseille

Intenses activités de Sabri Boukadoum



Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, a eu, hier, à Marseille d'intenses activités en marge des travaux du Sommet des deux rives de la Méditerranée. Il a rencontré le président français Emmanuel Macron avec qui il a eu des discussions, ainsi que des entretiens avec plusieurs de ses homologues de la France, Jean-Yves Le Drian, de l'Espagne, Josep Borell, de Malte, Carmelo Abela et la secrétaire d'Etat portugaise, Margarita Marques. Les discussions ont porté sur les relations bilatérales en examinant les voies et les moyens pour leur renforcement, ainsi que sur les questions d'intérêt commun, comme la crise libyenne, la situation au Sahel et la question du Sahara occidental. «J'ai rencontré séparément chacun de mes homologues et j'ai eu, avec eux, de longues discussions sur toutes les questions d'intérêts commun, en particulier les relations bilatérales dans toute leur dimension», a indiqué le ministre dans une déclaration à l'APS et à la Télévision nationale. «Nos discussions ont porté sur les voies et les moyens de développer nos relations bilatérales pour aller plus loin et également en tant que partenaires de la Méditerranée occidentale», a-t-il ajouté, précisant qu'il est évident que «nous avons eu des discussions sur toutes les questions liées à notre région, notamment la Libye, le Mali, le Sahara occidental, la stabilité et l'immigration clandestine». Le chef de la diplomatie algérienne conduit la délégation algérienne au Sommet des deux rives pour la relance d'une Méditerranée durable.

N. I.

Conseil de la nation

Réunion pour l'activation de la levée d'immunité parlementaire d'Amar Ghoul

Le Bureau du Conseil de la nation a tenu, hier, une réunion consacrée à l'examen de la requête du ministre de la Justice, garde des Sceaux, portant activation de la procédure de levée d'immunité parlementaire du membre du Conseil, Amar Ghoul.
La réunion présidée par le président du Conseil de la nation par intérim, Salah Goudjil, s'est tenue «en application des dispositions de l'article 127 de la Constitution, permettant à la Justice d'exercer ses missions constitutionnelles, et l'activation des dispositions de l'article 573 et les articles suivants du code de procédure pénale», précise un communiqué du Conseil «Conformément aux dispositions de l'article 125 du Règlement intérieur du Conseil de la nation, le Bureau a transmis la requête du ministre de la Justice garde des Sceaux, portant activation de la procédure de levée d'immunité parlementaire du membre Amar Ghoul, à la Commission des Affaires juridiques, administratives, des droits de l'homme, de l'organisation locale, de l'aménagement du territoire et du découpage territorial, en vue d'établir un rapport et le soumettre au Bureau, pour le présenter par la suite aux membres du Bureau pour trancher en séance à huis clos».



• Ministre de l'Intérieur

L'accès aux plages doit rester libre et gratuit

Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, qui présidait, mardi, l'inauguration de la saison estivale 2019, a déclaré que l'accès aux plages homologuées par les services de la Protection civile, «doit rester libre et gratuit pour tous les citoyens». Toutes les commodités doivent être offertes aux estivants, comme les moyens aux personnes aux besoins spécifiques, les arrivées d'eau en plus de la sécurisation des plages par des brigades de police ou de gendarmerie, insiste Noureddine Dahmoune qui défend un «changement dans la logique de gestion des plages». Chaque saison estivale les mêmes assurances sont renouvelées par les autorités, mais sur le terrain il est souvent difficile de les voir traduites face à la toute-puissance de la mafia locale qui impose leur dictât, notamment l'obligation pour le citoyen de louer des chaises, des parasols et d'acheter des rafraîchissements. Combien des fois des citoyens, excipant les instructions des autorités se sont faits agressés par les gérants autoproclamés des plages. Il est vrai que le business est lucratif.

Houda H.

• Ministère de l'Education nationale

Concours national de recrutement dans certains corps spécifiques

Le ministère de l'Education nationale a annoncé l'ouverture d'un concours national sur épreuves pour l'accès à certains corps spécifiques, au titre de l'année 2019, lit-on sur le site officiel du ministère. Un total de 4286 postes est à pourvoir à travers ce concours dont la date de l'examen écrit est fixée au 16 juillet prochain, indique la même source, précisant qu'il s'agit de 61 postes d'intendants, 299 postes de sous-intendants, 1828 postes pour le grades de superviseur de l'Education, 523 postes pour le grade de conseiller de l'orientation et de la guidance scolaire et professionnelle, 301 postes pour le grade d'attaché principal de laboratoire et 1274 postes pour le grade d'attaché de laboratoire. Les pré-inscriptions s'effectueront à travers le site de l'Office national des examens et concours : **http://concours.onec.dz**, à partir duquel les concernés retireront les fiches d'informations, selon le spécimen en vigueur et prendront connaissance des date et lieu de dépôt du dossier administratif.

Coopération

Volonté du Japon à consolider ses relations avec l'Algérie

L'ambassadeur du Japon à Alger, Kazuya Ogawa, a souligné, hier, à Médéa, l'«excellence des relations» qui lient l'Algérie au Japon et la volonté de son pays à consolider ces relations et les élargir à différents domaines. «L'Algérie est un partenaire important et incontournable pour le Japon qui entend œuvrer à faire évoluer davantage les relations excellences et étroites qui lient les deux pays, de façon à ce que ces relations puissent se renforcer et se consolider à travers un élargissement des domaines de partenariat ou d'échanges économiques entre les deux pays», a indiqué le diplomate nippon, en marge de sa visite au centre de rééducation fonctionnelle de l'association «Chiffa» à Médéa. Saluant les efforts déployés par l'association «Chiffa» pour la prise en charge des malades, le diplomate a réitéré la disposition de son pays à «soutenir ce type d'action», assurant que le don financier octroyé à cette association, même s'il reste symbolique, «traduit, néanmoins, la volonté du Japon à accompagner et à soutenir des microprojets à caractère humanitaire». Le don de près de 48.000 euros, fait par le Japon à l'association «Chiffa» de la wilaya de Médéa, en mars dernier, à permis l'acquisition d'équipements médicaux dans le cadre de son projet relatif à la rééducation médicale. L'association «Chiffa» assure, selon son président, Khelil Moussaoui, la prise en charge annuelle de pas moins de 1400 patients, souffrant de différents problèmes fonctionnels, alors que le nombre global de patients ayant bénéficiés d'une prise en charge au niveau du centre, depuis son ouverture en 2003, a atteint les 13 000 patients.

M. M.

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information



www.lechodalgerie-dz.com

L'ECHO D'ALGERIE
INFORMER ET PENSER LIBREMENT
Quotidien National d'Information



Pour votre publicité ou vos annonces, veuillez contacter notre département marketing - commercial

Contactez :
Tél-Fax : 023 54 23 04
E-mail : echodalgerie@gmail.com
www.lechodalgerie-dz.com